

PHILATELIC SECTION.

Lawford 2663

L. 28



L E



COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

Journal paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENT POUR LA FRANCE

Un an. . . 2 francs.

Payables en timbres poste neufs de 10 ou de 20 centimes.

Adresser toutes les communications et les demandes d'abonnement à

M. MAURY Fils**5, rue de Richelieu, à Paris**

ABONNEMENT POUR L'ÉTRANGER

Un an. . . 4 francs.

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

A NOS LECTEURS

Depuis plusieurs années déjà on collectionne les timbres-poste. Cette agréable occupation a pris en peu de temps une extension considérable.

Commencée par les enfants, elle a bientôt gagné les gens sérieux. On compte maintenant parmi les collectionneurs plus d'un nom bien connu. Grandes dames, hauts personnages, savants, gens de loisir, ne dédaignent pas, à leurs moments perdus, de mettre en ordre sur leur album les timbres obtenus, souvent avec des peines infinies.

La *timbromanie* est donc posée.

Elle s'est fait un beau rang parmi ses sœurs aimées, les collections de médailles (dont elle est le complément), d'histoire naturelle, de vieux livres, d'autographes, etc.

Propre, élégante, n'exigeant pour tout matériel qu'un album; instructive surtout, car elle apprend sans ennui plus de géographie et d'histoire que beaucoup de livres spéciaux... elle répond parfaitement à ce besoin inné de collectionner qu'éprouve, à un degré plus ou moins grand, toute personne intelligente.

Sans frais on peut récolter dans sa correspondance, ou dans celle de ses amis, une quantité de timbres-poste de toutes les couleurs, et souvent même quelques-uns de ces échantillons rares qui font la gloire d'un album. Ces ressources épuisées, il faut s'adresser au marchand, qui tient à votre disposition la presque totalité des timbres anciens ou actuellement en usage.

Pour reconnaître la nationalité de tous ces timbres, dont le nombre des variétés dépasse aujourd'hui deux mille, les livres ne manquent pas.

Le 21 décembre 1861, M. A. Potiquet (rendons à César ce qui appartient à César) publia à Paris, à la librairie Lacroix, le premier de tous les catalogues de

timbres-poste; immédiatement il fut copié en France et traduit à l'étranger. Ce premier travail, qui a dû coûter bien des peines à son auteur, était, on le comprend facilement, incomplet; néanmoins cet ouvrage servant de base, vingt autres catalogues parurent, l'un complétant l'autre; puis vint l'album de M. J. Lallier, qui a rendu et rend chaque jour de si grands services aux amateurs.

Revenons aux catalogues. Quelque exacts qu'ils soient lors de leur publication, ils deviennent en peu de temps incomplets.

Et c'est pour obvier à cet inconvénient que nous publions le présent journal, qui, paraissant tous les mois, tiendra nos lecteurs au courant des nouvelles émissions et de tous les changements survenus dans les timbres des divers États du globe.

Nous aidant des meilleurs renseignements, nous donnerons à notre dernière page une liste complète, ajoutant en regard de chaque timbre son prix de vente, prix variable et que nous réviserons chaque mois selon la hausse ou la baisse.

Tout ce qui touchera les timbres-poste et qui paraîtra devoir intéresser nos lecteurs trouvera sa place dans notre petite feuille, dont nous élargirons le cadre s'il y a lieu.

Nous publierons avec plaisir les communications intéressantes des personnes qui voudront bien nous en adresser.

L'idée première de donner aux collectionneurs un journal spécialement réservé aux timbres-poste n'est pas de nous, et nous le regrettons.

Depuis longtemps, l'Angleterre, à notre connaissance, en possède trois ou quatre, l'Allemagne deux, la Belgique un, et nous, en France, où se trouvent, sans contredit, les plus brillantes collections, les amateurs les plus sérieux et les plus passionnés, où tout le monde recueille des timbres, nous sommes en arrière sur ce point.

Aussi cédon-nous aux nombreuses et pressantes sollicitations qui nous arrivent de toutes parts, en créant cette feuille que nous nous appliquerons à rendre aussi intéressante que possible.

Son prix minime, qui le met à la portée de tout le monde, prouve que d'ailleurs nous n'avons point en vue une spéculation. Enfin nous prions le public d'avoir pour nous l'indulgence que mérite notre bonne volonté, déclarant d'avance que rien ne nous coûtera pour nous concilier sa faveur et l'accueil bienveillant des collectionneurs; au reste, il en est plusieurs de l'appui et du concours desquels nous avons tout lieu d'être assuré. Ils ont bien voulu nous prédire le succès; puissiez-vous, chers lecteurs, ratifier leurs bienveillantes prévisions.

A. MAURY FILS.

CHRONIQUE

Il entre dans notre plan de donner dans le texte de chacun des numéros du présent journal, en même temps que la description, de belles gravures représentant tous les types nouveaux. Aujourd'hui, impatient de paraître, nous ne sommes pas encore en mesure; nous ajournerons donc cet important complément au prochain numéro. Pour mettre nos lecteurs bien au courant des nouvelles émissions, nous allons brièvement passer en revue tous les timbres parus depuis environ deux mois :

Danemark. — 1 type : rectangulaire; un sceptre et une épée surmontés d'une couronne; autour, dans un ovale: KGL. POST. FRM.; en bas, 4 S; dans les angles, le chiffre 4. Rose, dentelé.

Schleswig. — Encore un type nouveau, rectangulaire, dentelé. — Imprimé bleu sur fond rose et blanc. Au milieu: 1½ schilling C. R. T.; en haut: POST; en bas: 1 1/2 SLM; sur les côtés: HRZGL—FRMRK.

Ils aiment les voyelles.

Mecklenbourg. L'enveloppe 5 sch., qui était bleue, est bistre maintenant.

Hambourg. — Devous-nous mentionner l'apparition d'un nouvel office particulier de M. Vandiemou?

Allemagne du Nord. — Le 1/4 est à présent imprimé en noir sur papier blanc; le 2 est bleu.

Belgique. — Nous avons vu quelques essais: l'effigie et l'encadrement imprimés à part et de couleurs différentes.

Hollande. — 1 type: effigie du roi; à droite, autour, une sorte de guirlande; en haut: 10... C; en bas: POST-ZEGEL, le tout très-vague. Imprimé en rose, dentelé.

Angleterre. — Le 1 penny rouge a depuis peu des lettres aux quatre coins.

Sainte-Hélène. — 1 sh. vert; les mots ONE SHILLING imprimés en noir sur le timbre.

Cap de Bonne-Espérance. — Rectangulaire. Déesse assise sur une ancre qu'elle fait ployer; à droite, un béliier; à gauche, de la vigne; en haut, CAPE OF GOOD-HOPE; en bas, POSTAGE. ONE SHILLING; vert, dentelé.

Ceylon. — Apparition du 1/2 p. lilas dentelé.

Victoria. 1 type nouveau, rectangulaire; profil de la reine à gauche dans un médaillon rond. En haut, VICTORIA; en bas, FOUR PENCE, imprimé en rose sur papier blanc dentelé.

Nouvelle-Galles du Sud. — 2 types nouveaux :

1° Profil de la reine à gauche; autour, dans un cercle, NEW-SOUTH-WALES POSTAGE, ONE PENNY; fleurons aux angles; imprimé en rouge sur papier

glacé blanc; même genre de gravure que les timbres récents d'Italie et d'Angleterre.

2° Ovale; profil de la reine à gauche en relief, blanc sur fond rouge; quatre étoiles blanches; autour en haut: POSTAGE. ONE PENNY; en bas: NEW SOUTH-WALES; imprimé sur les bandes destinées aux journaux.

Australie occidentale. — Changement de nuance; le six pence est devenu d'un violet plus franc.

Tasmanie. — 3 types nouveaux :

1° Rectangulaire; grande dimension; au milieu, dans un médaillon rond, saint Georges terrassant le démon; autour, TWO SHILLINGS AND SIX PENCE; en haut, TASMANIA. Imprimé en rose sur papier blanc.

2° Presque semblable; saint Georges dans un médaillon plus petit; au-dessus: TWO SHILLINGS; en haut: TASMANIA. Imprimé en brun verdâtre.

3° Presque semblable; saint Georges dans un petit médaillon; en haut: TASMANIA; en bas: TEN SHILLINGS. Imprimé orange.

Ces trois timbres, de grosses valeurs (3 fr. 40 c.; 6 fr. 25 c.; 12 fr. 50 c. en monnaie française) ont un certain air de famille avec les grands timbres de Terre-Neuve.

Les Philippines. — 1 type nouveau, 4 timbres dans le genre des nouveaux timbres espagnols; en haut: CORREOS; en bas, la valeur; au milieu, l'effigie de la reine d'Espagne; imprimé en couleur sur papier teinté.

3 1/8 cent. Po Fe. Noir sur chamois. — 6 2/8. Vert sur rose. — 1 Rl. Plata. Bleu sur orange. — 25 c. Rouge sur rose.

Canada. — Il paraît que les enveloppes sont maintenant sur papier jaune.

Mexique. — 1 type nouveau. Armoiries du Mexique: aigle essorante posée sur un cactus et tenant un serpent dans son bec. Autour, en haut, CORREOS MEXICO; en bas, la valeur en lettres. Mal gravés, encore plus mal imprimés. Couleur sur blanc. Sur le côté, frappé à la main: MEXICO.

1/2 real, brun; 1 r. bleu; 2, jaune; 8, rouge.

Costa-Rica. — Nouvelles valeurs; même type.

Cuatro reales, vert; un peso, jaune.

Sainte-Lucie. — Changement de nuances: le rouge est devenu rose, le bleu indigo, le vert plus clair.

Vénézuëla. — 1 nouveau type, 5 timbres; aigle essorante dans un médaillon rond; au-dessus, sept étoiles, en haut: FEDERACION; au-dessous de l'aigle, dans une banderole: VENEZOLANA; en bas, la valeur en lettres. Imp. couleur sur blanc; 1/2 centavo, chair 4 c., gris; 1/2 réal, jaune; 1 réal, bleu; 2 réaux, vert.

Montevideo. — 1 type, 4 timbres. Au centre, les armoiries du pays; autour: REPUBLICA ORIENTAL; en bas, la valeur: 06 centesimos, rose; — 08 c., vert; — 10 c., jaune; — 12 c., bleu.

République Argentine. — 3 types.

1° Effigie de B. Rivadavia dans un médaillon ovale. En haut: REPUBLICA ARGENTINA; en bas: CINCO CENTAVOS; un 5 dans les quatre angles. Imprimé en rouge, dentelés.

2° A peu près semblable, 10 c., vert.

3° A peu près semblable. La valeur en chiffre, 15, répétée seulement deux fois, une de chaque côté du timbre. — Bleu.

Il nous a été présenté dernièrement des timbres-poste ou soi-disant tels du Japon. Il est regrettable que nous ne les ayons pas eus plus tôt: les ambassadeurs japonais qui viennent de quitter Paris sont peut-être les seules personnes qui eussent pu nous donner immédiatement des renseignements exacts.

Ces timbres, de diverses tailles, imprimés sur la même feuille de papier, sont bariolés de toutes les couleurs et tous différents. Quant à la forme, ils ressemblent pas mal au dessin qu'un Chinois pourrait

faire d'un cornet aplati et tronqué au sommet; il s'en trouvait aussi quelques-uns imprimés sur des enveloppes. Avant de donner plus de détails, nous désirons avoir des éclaircissements.

Nous avons vu aussi des enveloppes avec l'effigie de la reine d'Espagne. En haut, le mot CORREO; en bas: 4 CUARTOS, le tout en relief sur du papier de couleur: rose, vert, jaune et rouge.

Nos correspondants d'Espagne ne nous ont jamais parlé de ces timbres. Serait-ce une mystification?

Depuis deux mois environ, c'est-à-dire depuis qu'on collectionne activement en Italie, le prix des anciens timbres de ce pays avait baissé considérablement; cependant la provision qu'on avait retrouvée par hasard commence sans doute à s'épuiser, car ils montent de peu.

L'apparition sur la place d'un certain nombre de Nouvelle-Calédonie a fait tomber ces timbres de 25 fr. à 15, à 10 et enfin à 5 fr. la pièce. Le bruit courait que la planche (ils sont lithographiés) avait été envoyée à la Monnaie et qu'on les tirait à nouveau; cela est faux: nous avons vu une lettre datée de Fort-de-France, signée de l'imprimeur même qui les a faites et qui assure que la pierre a été effacée il y a longtemps; nous publierons cette lettre dans notre prochain numéro.

Une bonne nouvelle à annoncer aux collectionneurs.

Le gouvernement prussien, accablé de demandes, a enfin consenti à réimprimer, avec les anciens coins, un nombre restreint de timbres et d'enveloppes des premières émissions. Toutes les personnes influentes qui avaient déposé leur demande avant le 1^{er} mai en ont obtenu une série.

Le restant a été acquis par un marchand de timbres-poste. Ces timbres neufs étaient introuvables. Les amateurs pourront donc combler ce vide dans leur collection.

Enfin M. Lallier vient de publier une quatrième édition de son *album timbres-poste*, entièrement refondue cette fois. Nous avons constaté avec plaisir de très importantes modifications: une charmante carte coloriée, les armoiries et les pavillons de toutes les puissances l'ornent et le complètent. Il a doublé de volume (279 pages) et cela sans augmentation de prix. MAURY FILS.

FAITS DIVERS

Les journaux nous ont appris que Kaméaméa, roi de Honolulu, est mort; sans doute nous recevrons prochainement sur les timbres l'effigie de son successeur.

— Nous donnons sous toutes réserves la nouvelle suivante:

Il est question, en Belgique, d'émettre des timbres-poste de nouvelles valeurs: 60 c., 1 fr., 2 fr.

— Le *Times* annonçait dernièrement à vendre une des épreuves de l'ancienne enveloppe *Mubready*, tirée

sur papier de Chine (*an India. proof impression*) provenant du bois original gravé en 1840 par John Tompson. Il n'y aurait eu, paraît-il, que six de ces épreuves. — Le prix est de 500 fr. (20 guinées).

LES TIMBRES FAUX

Nous devons signaler aux amateurs, afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes, l'apparition d'une quantité de timbres faux. Jusqu'à ces derniers temps ces messieurs de Hambourg et autres lieux qui ont bonne renommée, se contentaient d'envoyer leurs échantillons apocryphes en Allemagne, en Angleterre et sans doute en Amérique, où l'on achète tout cela parfaitement. Mais à Paris c'était plus difficile, les quatre ou cinq marchands qui vendent sérieusement des timbres-poste, et qui s'y connaissent, les refusaient formellement; c'est à peine si de temps en temps on se montrait, comme une curiosité, une de ces imitations généralement très-mal exécutées et qui étaient bientôt clouées comme une pièce de faux aloi.

La vente des timbres étant sévèrement interdite à la Bourse des Tuileries, (on s'y réunissait seulement pour des échanges) personne n'avait donc intérêt à acheter à l'étranger des timbres faux; mais les collectionneurs, renvoyés des Tuileries, se donnèrent rendez-vous aux Champs-Élysées; là, n'étant plus surveillés, de jeunes exploiters vendent par quantité et à tous les prix des imitations, bien faites, ma foi, des timbres les plus rares comme les plus communs, et presque toujours oblitérés, ce qui, auprès des collectionneurs novices, leur donne un grand cachet d'authenticité. Depuis les trois grands chiffres du Brésil, les Liberia, etc., jusqu'aux timbres de la Guyane, les cygnes et mêmes les offices de Hambourg, qui n'en valent vraiment pas la peine, puisque nous les offrons authentiques à deux sous, tout a été contrefait.

Ces jeunes gens étendirent bientôt leur petit commerce; ils organisèrent des dépôts chez les marchands de tabac, les papetiers, et nous sommes certain qu'il y a aujourd'hui dans Paris plus de six cents personnes qui vendent des timbres-poste et qui n'y connaissent rien.

Il faudrait un gros volume pour décrire les timbres faux, et à quoi cela peut-il servir? Quand nous aurons appris à nos lecteurs les différences souvent minimes qui existent entre l'original et la copie, ils pourront être sûrs de ce qu'ils achètent pendant quelques jours;

Mais le faussaire, prévenu en même temps que tout le monde, corrigera les imperfections signalées et émettra un nouveau tirage; alors le collectionneur, se croyant fort de notre description, prendra encore sans défiance les timbres faux pour des bons.

Le moyen de se garantir de ces fraudes est cependant bien simple, adressez-vous toujours, surtout pour les raretés, à des marchands bien connus, sur l'honorabilité et sur l'expérience desquels vous puissiez compter; car, s'il ne connaît pas lui-même parfaitement les timbres, ce qui ne s'apprend pas en huit jours, comment peut-il garantir ceux qu'il offre?

Ces falsifications font un tort considérable à cette charmante branche des collections, tant par le dégoût qu'éprouvent ceux qui ont été dupés que par la défiance qu'elles inspirent à tout le monde pour les timbres les plus authentiques.

Il serait rationnel que la même loi qui punit ceux qui trompent sur la qualité des marchandises s'étendit aux timbres-poste: les faussaires, dénoncés par les connaisseurs, renonceraient bientôt à leur coupable industrie.

PRIX EXCEPTIONNELS

N. signifie NEUF.

(Voir plus loin pour les conditions).

O. signifie OBLITÉRÉ.

	La Pièce.
Prusse. Première émission. 4 vert, 6 orange, 1 rose, 2 bleu, 3 jaune.....	N. 1 »
— Enveloppes ovales. 1 rose, 2 bleu, 3 jaune.....	N. 1 »
— — octogones. 4 brun, 5 lilas, 6 vert, 7 orange.....	N. 2 30
N.-Calédonie.....	N. 5 »
50 types N.-Calédonie, feuille (photographie) grandeur naturelle.....	5 »
Libéria, rouge, 6 c.....	N. 1 »
— bleu, 12 c.....	N. 1 50
— vert, 24 c.....	N. 2 25
Portugal, Dona Maria, bleu, 25 r.....	O. » 20
— Don Pedro, bleu, 25 r.....	O. » 05
Norvège. Première émission. 4 sk, bleu (Lion).....	O. » 10
République Argentine, rose, 5 c.....	O. » 24
Confédération Argentine, rou.e, 5 c.....	O. » 40

	La Pièce.
France, République, noire, bleue, Présidence, bleu... ..	O. » 05
Montévidéo, 60 c., brun.....	O. » 20
— anciens: Diligencia, rouges, verts.....	N. 1 »
Nevis, 1 p., rose.....	N. » 50
Sainte-Hélène, 1 p., rose.....	N. » 50
Naples, rose, 1 g., 2 g.....	O. » 10
— — 1/2 g.....	O. 1 »
Espagne, 1850-51, 6 c., noirs.....	O. » 25
— 1852-53-54 6 c., roses.....	O. » 25
— 1855-56, 4 c., rose.....	O. » 10
Finlande, 5 k., bleu <i>foncé</i> , 5 k., envelop.....	N. » 50
Hambourg, tous les offices particuliers.....	N. » 10
Grèce, essai, nouveau roi au milieu du Parthénon, 9 cou- leurs différentes.....	N. 1 25
— 1 l., marron; 2 l., jaune.....	N. » 10
Honolulu, rose.....	N. 1 »

Album J. LAURENT, quatrième édition, juin 1864. — Reliure toile, 8 francs; — reliure maroquin, 12 francs.

CATALOGUE DES TIMBRES-POSTE

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse à toute demande de Timbres non accompagnée de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.)
Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Avec les prix auxquels on peut se les procurer chez

MAURY Fils,

Rue de Richelieu, N° 5, à Paris

Indiquer les Timbres demandés au moyen des chiffres placés au-devant de chacun d'eux.

SUCCURSALE A BOULOGNE-S.-MER
52, rue Napoléon.

S'adresser à Paris pour la correspondance.

NOTA. — Nous indiquons le prix de tous les timbres. Ce prix est approximatif pour les rares, dont nous ne possédons qu'une partie, aussi prions-nous les personnes qui nous adresseront des commandes de demander à part quelques timbres en plus, pour le cas où il nous en manquerait de la commande principale.

ALLEMAGNE (Nord).		ALLEMAGNE (Sud).		ANTIGUA (Amérique).		AUSTRALIE DU SUD.		AUSTRALIE OCCIDENT.		BADE (Gr.-duché de.)		BAHAMAS		BARBADE.		BAVIÈRE.					
Neufs	Obli.	Neufs	Obli.	Neufs	Obli.	Neufs	Obli.	Neufs	Obli.	Neufs	Obli.	Neufs	Obli.	Neufs	Obli.	Neufs	Obli.				
Office de Tour et Taxis. Première émission. Chiff. et. Imp. noire.		Office de Tour et Taxis. Première émission. — Chiffres. — Imp. noire.		(Possession anglaise). Effigie de la reine Victoria. Papier blanc		(Possession anglaise). Effigie de la reine Victoria.		(Possession anglaise). Effigie de face de la reine Victoria.		Première émission. Pareilles aux timbres de la troisième émission.		(Possession anglaise). Effigie de face de la reine Victoria.		(Possession anglaise). Effigie de face de la reine Victoria.		Première émission. Chiffre dans un carré.					
1. 1/4 silb. fauve.....	» » 50	25. 1 kr. vert d'eau.....	» » 25	44. 1 penny rose.....	» 50	36. 1 kr. (pas encore émis).....	» »	52. 1 shilling orange.....	» » 1 25	125. 1 kr. chamois.....	» » 50	155. 1 penny carmin vit.....	» » 50	160. Rouge sur bleu-té.....	» » 1 »	166. 1 kr. noir.....	» » 1 50				
2. 1/3 » chair.....	» » 25	26. 3 » bleu foncé.....	» » 25	45. 6 » vert.....	1 50	37. 3 » rose.....	» » 25	53. 1 » jaune.....	» » 1 »	126. 3 » jaune.....	» » 25	156. 1 » Id. foncé.....	» » 50	161. Rouge sur blanc.....	» » 1 »	167. 1 kr. rose.....	» » 25				
3. 1/2 » vert d'eau.....	» » 25	27. 3 » bleu clair.....	» » 25	46. 9 » bistre.....	» » 10	38. 6 » bleu.....	» » 10	53. 1 » brun.....	» » 75	127. 6 » vert.....	» » 25	157. 4 » rose.....	» » 1 »	162. Bleu.....	» » 50	168. 3 » bleu.....	» » 10				
4. 1 » bleu foncé.....	» » 25	28. 6 » rose.....	» » 10	39. 9 » bistre.....	» » 10	39. 9 » bistre.....	» » 10	54. 9 p. (pl. pet.) gris.....	» » 1 25	128. 9 » blanc.....	» » 25	158. 6 » lilas.....	» » 1 »	163. vert.....	» » 25	169. 6 » chocolat.....	» » 10				
5. 1 » bleu clair.....	» » 25	29. 9 » jaune.....	» » 10	40. 2 kr. jaune.....	» » 25	40. 2 kr. jaune.....	» » 25	Cygne. — Imp. couleur sur blanc. Première émission.	» » 1 50	129. 9 » rose.....	» » 10	159. 1 sh. vert (de pro- bit).....	» » 1 »	164. 6 p. rouge.....	» » 50	170. 9 » vert.....	» » 10				
6. 2 » rose.....	» » 10	30. 1 kr. vert d'eau.....	» 10	41. 3 » rose.....	» » 25	41. 3 » rose.....	» » 25	55. 2 p. bronze, oct.....	» » 4 »	130. 3 » bleu.....	» » 1 »	165. 1 sh. violet noir.....	» » 75	165. 1 sh. violet noir.....	» » 75	171. 12 » rouge.....	» » 25				
7. 3 » jaune.....	» » 10	31. 3 » bleu.....	» » 25	42. 6 » bleu.....	» » 50	42. 6 » bleu.....	» » 50	56. 4 » bleu.....	» » 3 »	131. 3 » bleu.....	» » 1 »			172. 18 » jaune.....	» » 50	172. 18 » jaune.....	» » 50				
Deuxième émission. — Chiffres. — Imp. couleur.		32. 6 » rose.....	» » 25	43. 9 » bistre.....	» » 75	43. 9 » bistre.....	» » 75	57. 6 » bronze.....	» » 3 »	132. 6 » jaune.....	» » 25										
8. 1/4 silb. ronde.....	» 10	33. 9 » jaune.....	» » 25	44. 15 » lilas.....	1 » 25	44. 15 » lilas.....	1 » 25	58. 1 sh. brun cl., cv.....	» » 1 50	133. 9 » rose.....	» » 10										
9. 1/2 » vert d'eau.....	» » 25	34. 15 » lilas.....	1 » 25	45. 30 » vermillon.....	2 »	45. 30 » vermillon.....	2 »	Pneuxième émission (rectangul.)	» » 1 50	134. 4 kr. noir.....	» 10										
10. 1 » bleu clair.....	» » 25	35. 30 » vermillon.....	2 »					59. 1 penny noir.....	» » 1 50	135. 3 » bleu ciel.....	» » 10										
11. 2 » rose.....	» » 50							60. 2 » orange.....	» » 1 50	136. 3 » bleu de Pr.....	» » 10										
12. 3 » brun rouge.....	» 75							61. 6 » vert.....	» » 2 »	137. 6 » orange.....	» » 10										
13. 5 » lilas.....	1 » 50							Troisième émission	» » 2 »	138. 9 » rose.....	» » 10										
14. 10 » vermillon.....	2 » 75							(rectangulaires, dentelées).	» » 50	139. 3 kr. rose.....	» 25										
Troisième émission. — Chiffres. — Imp. couleur.								62. 1 p. rouge.....	» 50	140. 6 » bleu.....	» » 1 »										
15. 1/4 silb. noir.....	» 10							63. 2 » bleu.....	1 »	141. 9 » bistre.....	» » 10										
16. 1/3 » vert.....	» 10							64. 6 » violet clair.....	» » 1 25	142. 12 » vert.....	1 50										
17. 1/2 » orange.....	» 10							65. 6 » violet foncé.....	» » 1 25	143. 18 » orange.....	2 »										
18. 1 » rose.....	» 25							66. 1 sh. vert.....	» » 1 25												
19. 2 » bleu.....	» 50							AUTRICHE.													
20. 3 » bistre.....	» 75							Première émission. Aigle à deux têtes.													
Enveloppes. — Chiffre en relief.								67. 1 kr. orange.....		» » 1 »											
21. 1/2 silb. orange.....	» 25							68. 1 » jaune.....	» » 50												
22. 1 » rose.....	» 25							69. 2 » noir.....	» » 25												
23. 2 » bleu.....	» 50							70. 3 » rouge.....	» » 10												
24. 3 » bistre.....	» 75							71. 6 » brun.....	» » 10												
Les premières émisses portaient au travers de l'enveloppe une inscription lilas; l'inscription des actuelles est de même couleur que le timbre.								72. 9 » bleu.....	» » 10												
ALLEMAGNE (Sud).								Deuxième émission. Effigie en relief, rectangulaire.		» » 1 »											
Office de Tour et Taxis. Première émission. — Chiffres. — Imp. noire.								73. 2 kr. orange.....		» » 1 »											
25. 1 kr. vert d'eau.....	» » 25							74. 2 » jaune.....	» » 50												
26. 3 » bleu foncé.....	» » 25							75. 3 » vert.....	» » 50												
27. 3 » bleu clair.....	» » 25							76. 3 » noir.....	» » 50												
28. 6 » rose.....	» » 10							77. 5 » rouge.....	» » 25												
29. 9 » jaune.....	» » 10							78. 10 » brun.....	» » 10												
Deuxième émission. — Chiffres. — Imp. couleur.								79. 15 » bleu.....	» » 10												
30. 1 kr. vert d'eau.....	» 10							Troisième émission. Effigie en relief, ovale.		» » 25											
31. 3 » bleu.....	» » 25							80. 2 kr. jaune.....	» » 10												
32. 6 » rose.....	» » 25							81. 3 » vert.....	» » 10												
33. 9 » jaune.....	» » 25							82. 5 » rouge.....	» » 10												
34. 15 » lilas.....	1 » 25							83. 10 » bleu.....	» » 10												
35. 30 » vermillon.....	2 »							84. 15 » brun.....	» » 10												
Troisième émission. Chiffres. — Imp. couleur.								Quatrième émission. Aigle en relief, rectangulaire.		» » 25											
36. 1 kr. (pas encore émis).....	» »							85. 2 kr. jaune.....	» » 10												
37. 3 » rose.....	» » 25							86. 3 » vert.....	» » 10												
38. 6 » bleu.....	» » 10							87. 5 » rose.....	» » 50												
39. 9 » bistre.....	» » 10							88. 10 » bleu.....	» » 10												
Enveloppes. — Chiffres en relief.								89. 15 » brun.....	» » 10												
40. 2 kr. jaune.....	» 25							Timbres de jonction (Zeltungs-Stempel), pour l'extérieur		» » 50											
41. 3 » rose.....	» » 25							Première émission. Tête de Mercure.		» » 25											
42. 6 » bleu.....	» » 50							90. Bleu.....	» » 50												
43. 9 » bistre.....	» » 75							91. Indigo.....	» » 50												
Les premières émisses avec inscription lilas; les actuelles inscriptions même couleur que le timbre.								92. Jaune très-pâle.....	10 » 5												
ANTIGUA (Amérique).								93. Rose très-pâle.....	15 » 10												
(Possession anglaise). Effigie de la reine Victoria. Papier blanc								94. Rouge foncé.....	10 » »												
44. 1 penny rose.....	» 50							Deuxième émission. François-Joseph à gauche.		» » 50											
45. 6 » vert.....	1 50							95. Bleu.....	1 » » 50												
AUSTRALIE DU SUD.								96. Lilas.....	1 » » 50												
(Possession anglaise). Effigie de la reine Victoria.								Troisième émission. Même effigie à droite.		» »											
46. 1 penny vert foncé.....	» » 50							97. Gris perle.....	» »												
47. 1 » vert clair.....	» 50							Quatrième émission. Aigle.		» 25											
48. 2 » rouge pâle.....	» » 50							Timbres, z. s. pour l'extérieur		» »											
49. 2 » r. brun.....	» » 50							Première émission.		» »											
50. 6 » bleu.....	» » 50							Aigle à deux têtes.		» »											
51. 6 » lilas.....	» » 50							99. 1 kr. noir.....	» » 10												



LE

COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

Journal paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENT POUR LA FRANCE

Un an. . . 2 francs.

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 centimes.

Adresser toutes les communications et les demandes d'abonnement à

M. MAURY Fils

5, rue de Richelieu, à Paris

ABONNEMENT POUR L'ÉTRANGER

Un an. . . 4 francs.

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

AVIS A NOS LECTEURS

Nous prévenons nos abonnés que bientôt ils recevront *franco* et en PRIME un *Catalogue complet de tous les timbres-poste existants*, avec les prix de vente (cet ouvrage est sous presse).

CHRONIQUE



On vient de nous envoyer de Russie trois nouveaux timbres de 1, 3 et 5 kop., destinés sans doute à l'affranchissement des imprimés; depuis longtemps on sentait dans ce pays la nécessité de créer des timbres-poste de minime valeur, car, à part le 5 kop., destiné seulement à la petite poste de Saint-Petersbourg (et qui va probablement disparaître devant le nouveau venu), on sait qu'il n'existait en Russie que trois timbres, le 10, le 20 et le 30 kop.

Les nouveaux ne diffèrent guère des anciens que par l'absence du manteau et l'arrangement des couleurs.

Ces timbres sont imprimés en noir. Autour de l'aigle russe on lit: *Potchtovaja marka* (marque de poste); en bas la valeur est écrite en lettres; tout le fond du timbre, formé d'une multitude de petits chiffres, 1, 3 ou V, est de couleur pâle, excepté les ronds des coins, dans lesquels se trouvent les chiffres indicatifs de la valeur. Ces trois timbres sont dentelés:

1 KOPECK, noir sur papier blanc, fond chamois,

3 KOP. » » » fond vert,
5 KOP. » » » fond violet.

Une particularité remarquable, c'est que ces timbres sont imprimés avec des couleurs à l'eau, ce qui leur donne une délicatesse de teinte du plus heureux effet. C'est en même temps une garantie pour l'administration, car, loin de pouvoir enlever l'oblitération, il ne faut même pas tenter de les décoller des papiers auxquels ils adhèrent, leur couleur se détériorant au contact des liquides.

Avis aux amateurs qui ont l'habitude, d'ordinaire excellente, de baigner leurs timbres avant de les classer dans l'album.

Si, d'ailleurs, on ne découvre pas quelque mauvais côté à cette innovation, elle sera bientôt suivie par les directions de poste des autres puissances.

VICTORIA (Australie). Un nouveau timbre; type semblable au *four pence*, émis il y a peu de temps; effigie de la reine à gauche dans un rond, fleurons dans les angles; en haut: *Victoria*; au bas: *two pence*. Imprimé en violet sur papier blanc, dentelé.

St TOMAS, LA GUAIRA et PORTO CABELLO. Nous recevons, trop tard pour en offrir la gravure à nos lecteurs, deux timbres tout à fait nouveaux, destinés aux lettres transportées par les paquebots de *S. Tomas* (Antilles) à la *Guaira* et *Porto Cabello* (Vénézuéla). Voici leur description:

Légendes latérales, à gauche: *San Tomas*; à droite: *La Guaira*. Au milieu du timbre, le mot *Paquete* (paquebot); au-dessus, steamer en marche; au-dessous: *Medio real*, au bas: *Pto Cabello*. 1.8.6.4 dans les angles. Rose sur blanc, dentelé.

Vert, semblable au précédent, 2 reales.

Nous avons reçu les *St-Hélène*, dentelés (excepté le 6 pence).

Les timbres nouveaux de la *Rép. Argentine* (effigie de Rivadavia) existent *dentelés* et *non dentelés*.



Nous donnons ci-dessus la gravure des timbres du Mexique et de la Nouvelle-Galles du Sud décrits dans notre dernier numéro.

A. MAURY.

En réponse à un article du *Monde illustré* du 9 juillet, nous recevons les lignes suivantes :

« Il y a quelque temps a paru dans un journal hebdomadaire, et à la première place, un article dans lequel l'auteur s'efforce de railler agréablement les collectionneurs de timbres-poste. Heureusement, le sort aura trahi son courage, car nous espérons que son article aura pour résultat, en excitant la curiosité à l'endroit des timbres, d'augmenter le nombre de ceux qui les recueillent.

« Les choses cependant ont été faites en conscience. D'abord nous assistons à une mise en scène laborieusement étudiée, et du milieu de la foule, dont on décrit scrupuleusement la composition, se détache bientôt un charlatan aigrefin auquel on fait débiter un boniment où la délicatesse des plaisanteries n'a d'égale que l'inexactitude des allégations qu'elles contiennent. Dans ce morceau, que notre auteur se contente d'émailler de quelques interruptions, nous avons remarqué, comme passages plaisants d'intention, ceux où l'aigrefin gratifie son interlocuteur d'appellations nobiliaires allant *crescendo* (ce qui est médiocrement neuf). Puis encore un certain : « Et après ? » sur l'effet duquel on semble beaucoup compter. Ce mot paraissant plaire à notre honorable adversaire, nous le lui présenterons sous différents aspects qui, peut-être, ne seront pas de son goût, quoique la formule lui appartienne en propre. Enfin, le dénouement est encore, à notre avis, plus faible que le reste. Les quelques francs donnés à cet industriel qui, selon le goût de notre critique, a fait l'article d'une manière distinguée (ce qui peut en effet lui sembler difficile); tout cela est assez pauvre, et le « trait ajouté à la physionomie déjà si « variée de la sottise humaine » couronne l'œuvre, qui est signée : -- Ego.

« D'abord, en parlant timbres-poste, notre censeur parle de ce qu'il ne connaît pas. Ensuite, il n'a sans doute pas réfléchi qu'une foule de gens très-sensés, très-sérieux, très-intelligents, très-spirituels même, s'adonnent avec amour à certaines occupations qui font le charme, le bonheur de leur vie, et dont la raison d'être s'explique bien moins que celle du goût qui nous occupe. Quant à la sottise humaine, qui peut se flatter d'en être exempt? Seulement, on n'en use pas comme de sa bourse; car on s'en montre prodigue envers les autres et avare pour soi-même.

« Cela dit, montrons à notre critique que le mot *après* peut servir plus utilement notre cause que la sienne.

« Parlons d'abord de ce goût si répandu qui a pour résultat d'incommoder bien des gens par une odieuse odeur : l'amour du tabac. On fume vingt cigares, et des meilleurs, le tout avec un air capable et important; après?...

« La collection d'autographes, qui consiste à rassembler les écritures d'un certain nombre de gens célèbres dont les lettres n'ont souvent nul intérêt. On les possède. Eh bien, après?...

« Toutes les collections de curiosités, de *raretés*, surtout où l'art n'est pour rien, qui a jamais songé à faire leur procès? On peut dire cependant, quand on les a visitées : Après?...

« Qui peut nier l'importance des collections de médailles, de monnaies? Eh bien, le timbre-poste n'est-il autre chose qu'une monnaie imprimée sur papier, au lieu d'être frappée sur métal? c'est un véritable papier-monnaie, un petit billet de banque, et, comme tel, formant un chapitre très-intéressant dans l'histoire monétaire des peuples qui l'emploient. Cela admis, que devient le fameux : Et après?...

« Les chevaux, les voitures *de luxe* : à quoi cela sert-il? Vous me parlerez des ouvriers que ce goût fait travailler? Mais est-ce dans ce but philanthropique que l'on a des voitures élégantes et des chevaux bien attelés? Une carriole avec un cheval solide suffirait. On peut donc où jamais dire : après?...

« Parlons aussi de certains jeux dont beaucoup de gens raffolent au point d'en faire leur unique occupation.

« Le jeu d'échecs, par exemple, qui a ses cercles, ses amateurs passionnés; vous gagnez une, deux, cent parties non intéressées; vous jouez pour le jeu. Il est certes permis de dire : Après?...

« Et le jeu de billard que nous allons oublier, comme les échecs, n'est-il pas passionnant? Cependant, le mieux qu'il puisse arriver, c'est qu'en qualité d'irrésistible, on vous vote un queue d'honneur. Noble ambition! Et cependant, Après?...

« Bien des gens lisent avec acharnement de mauvais romans. Eh bien, après?... Changeons la formule, et pour cette fois disons : avant... mieux valait n'en pas écrire.

« Rien dans ce qui précède ne peut, à beaucoup près, lutter d'attrait avec nos collections. Et cependant ces goûts sont-ils ceux d'idiots? Mais n'abusons pas des citations, il serait trop facile de les multiplier, et bornons-nous à constater l'utilité des timbres par l'universalité de leur usage; puis ajoutons aussi qu'ils sont de puissants auxiliaires dans l'étude de certaines sciences, telle que la géographie, que bien des gens ont oubliée, s'ils l'ont jamais su. Nous pourrions même citer à l'appui de notre opinion le fait suivant :

« Un jeune homme était parfaitement préparé pour l'École de Saint-Cyr, la géographie seule avait trouvé son intelligence absolument rebelle; rien de ce qui se rapportait à cette science ne semblait vouloir s'y loger; il fit une collection de timbres, et passa un brillant examen, avec une note particulièrement bonne en géographie. C'est du père, lui-même que nous tenons ces détails.

« Exception, direz-vous. Les exceptions du genre de celle-ci sont si nombreuses qu'elles changent de nom et deviennent des règles.

« Le blason, que nombre d'esprits distingués appellent une science, trouve aussi son compte avec nos collections; les portraits des souverains en font également une galerie intéressante. On passe ainsi en revue l'histoire contemporaine, et l'on nous accordera que ses différentes phases ne sont pas sans importance.

« L'art, dans une certaine mesure, n'est pas étranger au contenu de nos albums; car ces vignettes d'affranchissement sont souvent de petits chefs-d'œuvre de gravure et de dessin. C'est ce qui nous fait dire qu'il faudrait peut-être les connaître avant d'en parler.

« Enfin, le goût de toute collection en lui-même est essentiellement bon à cultiver, en ce qu'il donne à l'esprit l'habitude de la classification, de la *méthode*, sans laquelle, quelque bien doué que l'on soit d'ailleurs, on reste toujours un homme médiocre. Faut-il invoquer ici une illustre autorité, qui a traité magistralement le même sujet? Non; bornons-nous à dire que les idées et les choses ont besoin pour avoir toute leur valeur d'être coordonnées, d'être placées dans un

rang logique et régulier. Comment peut-on savoir au juste ce que l'on vaut en religion, en morale, en politique, si l'on n'a pas mis en ordre son bagage d'idées se rapportant à ces grandes questions, et assigné à chacune d'elles sa vraie place. Eh quoi, dira-t-on avec un charmant sourire, tout cela est contenu dans une collection de petits fragments de papier? Non, tout cela ne s'y trouve pas en fruit, mais en germe. Accordez-nous ce point, et nous nous tiendrons pour satisfaits.

« Maintenant je pourrais aussi signer Ego, nous le sommes tous (qu'on me passe celui-là, je finis); mais j'ai le courage de mes opinions et je signe :

« Un amateur de timbres-poste. »

FAITS DIVERS

Nous empruntons à M. *Timothée Trimm* du *Petit-Journal* le fait suivant :

« Un industriel de Londres annonçait dans le *Times*, au moment de la fondation du deuxième empire français, ce qui suit :

« Pour 20 centimes (2 pence)

« MAGNIFIQUE PORTRAIT DE NAPOLEON III

« gravé par Barre, graveur de la Couronne. »

« On envoyait les 20 centimes, et on recevait en échange un portrait de l'Empereur, gravé par Barre en effet : un timbre-poste de 10 centimes.

« C'était cinquante pour cent de bénéfices pour l'exploiteur... »

« On assure que ce fut un naïf Irlandais qui fit cesser ce négoce spirituel.

« Il était en possession du timbre-poste, élevé à la hauteur d'une miniature, et protesta contre la position de profil de l'auguste modèle.

« — J'ai payé pour avoir le visage tout entier, non pour en avoir une moitié, dit l'enfant de saint Patrick, je suis molesté dans mon marché.

« Et on fut obligé de transiger avec lui, bien que les médailles antiques les plus rares soient conçues sur le même plan. »

L'autre jour nous offrions à un amateur deux timbres-poste français neufs, de 80 c., qui n'avaient pas été séparés, et dont l'un était imprimé la tête en bas par rapport à son voisin. Ce cas est assez rare. Notre amateur, enchanté de la trouvaille, n'imagina rien de mieux que de séparer d'un coup de ciseaux ce timbre de son compagnon, et il fut très-longtemps à comprendre que dès lors il n'y avait plus entre eux aucune différence. Néanmoins, il le colla avec conviction la tête en bas dans son album, et s'en alla très-content de lui-même. Tous les goûts sont dans la nature.

Il y a peu de temps, dans un port d'Angleterre, un vaisseau chargé de poudre, à destination de Liberia, fit explosion. En recueillant les épaves, on trouva un énorme paquet de timbres-poste de ce pays, qui fut envoyé au consul. Un des principaux collectionneurs d'Angleterre, se trouvant présent, reconnut que ces timbres n'étaient autres que les faux fabriqués à Hambourg.

Sans nul doute, ces timbres étaient destinés à tromper le gouvernement; il est en effet probable que de longtemps les nègres de Liberia ne se fussent aperçus de cette escroquerie.

L'affaire se poursuit.

A. M.

CORRESPONDANCE

A Monsieur le Rédacteur du COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

MONSIEUR,

Je m'empresse de répondre à la question que vous voulez bien m'adresser.

Jusqu'à présent il n'existe point au Japon de timbres-poste, et les images qu'on vous a présentées, comme destinées, dans ce pays, à l'affranchissement des lettres, ont un usage tout différent. Les Japonais possèdent deux sortes de petites vignettes de ce genre qu'ils joignent, suivant une ancienne coutume, aux objets qu'ils adressent en cadeau à leurs amis : les unes, employées par les personnes du monde, sont plusieurs fois repliées sur elles-mêmes et renferment un fragment de poisson sec qui fait allusion à une vieille légende nationale; les autres, imprimées en couleur pour le peuple, ne sont que des imitations des premières par un dessin plus ou moins grossier. On en fait également usage pour les présents de noces et pour les offrandes envoyées aux membres de la famille des défunts, par leurs connaissances, après les cérémonies des funérailles. Des cordelettes, fabriquées en papier, et de couleurs variées suivant les circonstances, accompagnent aussi les objets donnés en cadeau d'après les règles de la politesse indigène.

S'il n'existe point encore de timbres-poste au Japon, on y fait usage de petits papiers rouges, nommés *aka-gami*, pour les lettres qui doivent être expédiées *en grande vitesse*. Ces petits cachets, dont je vous envoie quelques spécimens, se collent au coin des enveloppes, et leur présence indique aux employés de l'administration des postes que l'expéditeur désire que sa lettre soit transmise à sa destination par voie expresse, et cela moyennant un *port double*. Une lettre, par exemple, envoyée de Yédo, résidence du *Tai-koun* (souverain temporel), à Myako, capitale et résidence du *Mikado* (empereur, souverain spirituel), qui mettrait dix jours pour faire le trajet, dans des conditions ordinaires, arrive en six jours à son but lorsqu'elle est timbrée d'un *aka-gami*.

A part cela, j'ai lieu de croire que les Japonais ne tarderont pas à introduire chez eux l'usage du timbre-poste, qui, jusqu'à présent, n'est employé par aucune nation asiatique. Les membres de la première ambassade du *Tai-koun*, que j'ai eu l'honneur d'accompagner dans leur tournée en Europe, sur l'invitation de S. Exc. le ministre des affaires étrangères, ont pris toute une série d'informations sur le système postal des États européens; et j'ai dû traduire en leur langue un album de timbres-poste pour une collection qu'ils ont acquise dans l'intention de faire connaître à leurs compatriotes l'utilité universellement constatée de ces petites vignettes d'affranchissement.

Je me ferai d'ailleurs un plaisir de vous adresser les premiers timbres que je recevrai du Japon, le jour où ce projet aura été réalisé.

Recevez, monsieur le Rédacteur, etc.

LÉON DE ROSNY,

Professeur de Japonais à l'École impériale des langues orientales.

M. F. F., à Paris. — Je regrette de ne pouvoir publier votre spirituelle lettre, elle est beaucoup trop... *tintamarresque* pour mon petit journal. Adressez-vous au *Hanneton*, journal des toqués.

M. L., à Bordeaux. — Le cap de Bonne-Espérance, 4 p. noir, que je vous ai adressé n'est pas faux, il est seulement changé de couleur, du bleu au noir, par suite d'un naufrage ou d'un procédé chimique, comme je vous en avais prévenu. Il n'a jamais existé de timbre noir du Cap de Bonne-Espérance, sauf les essais, que personne n'a encore vus; il est vrai que le premier de ces timbres, arrivé à Paris, a été vendu 60 fr., mais alors on croyait à leur existence.

M. Er... Ri..., à Copenhague. — Veuillez m'envoyer les 32 fr. 05 que vous me devez, en timbres actuels neufs ou en 2 R. S. B. bleus.

M. W. P. P., à Portland-Maine. — Je vous remercie beaucoup.

M. P. Br..., à New-York. — J'attends votre réponse à ma lettre du 29 juin.

M. A. C. K., à Philadelphie. — J'attends votre réponse à ma lettre du 29 juin.

M. H. H. C... de L..., à Rio de Janeiro. — J'attends toujours votre réponse à ma lettre chargée du 8 septembre 1863.

LA HAUSSE ET LA BAISSE

LISTE DES TIMBRES-POSTE

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse à toute demande de timbres non accompagnée de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.)

Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Avec les prix auxquels on peut se les procurer chez

MAURY Fils,

Rue de Richelieu, N° 5, à Paris

SUCCURSALE A BOULOGNE-S.-MER

52, rue Napoléon.

S'adresser à Paris pour la correspondance.

	Neufs.	Oblit.		Neufs.	Oblit.
ALLEMAGNE. Nord 1/4 noir sur blanc.	10		NEVIS. 1 p. rouge.	50	
ANTIGUA. 1 p.	50		NIGARAGUA. Noir.	50	
AUSTRALIE DU SUD. 2 p. rouge-brun.	25		id. Bleu.	1	
AUSTRALIE-OCCEIDENTALE. 1 p. rouge.	50		NORVÈGE. 1 ^{re} émission, Lion bleu, 4 sk.	10	
AUTRICHE. Mercure bleu.	25		id. Effigie, violet, bleu, rouge.	10	
Id. Aigle lilas, Z. S.	15		NOUVEAU-BRUNSWICK. 3 p. brun-rouge.	1	
BADÉ ancien, 3, 6, 9, k. sur p. couleur.	40		id. 1 c. locomotive, 5 c. vert.	25	25
Id. Land post, 4 k. jaune.	10		id. 10 c. rouge.	50	
Id. Id. 5 k. jaune.	25		id. 12 c. 1/2 bateau à vapeur.	75	
BAHAMAS. 1 p. carmin.	50		NOUVELLE-GALLES DU SUD. 1 sh. rose, 6 p. violet.	25	
BAVIÈRE. 1 k. jaune.	10		id. 2 p. bleu, 1 p. rouge.	25	
Id. Service interpostal, 3 k. rose.	2		id. Nouveau, 1 p. rouge.	50	
BRÈME. Unsatz, 1 g. rose, Dec. 1 g. rouge.	25		NOUVELLE-ZÉLANDE. 2 p., 6 p.	25	
BRESIL. 30, 60 reis.	10		PARME. 1 ^{re} émission, rouge.	1	
Id. 480, rouge.	25		id. 2 ^e émission, jaune, rose, blanc, violet.	75	
CANADA. Castor, 3 p. rouge.	50		id. 3 ^e émission, violet; 25 brun.	1	
Id. 5 c., 10 c., 17 c.	25		PAYS-BAS. B eu, rouge, jaune.	10	
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 1 p. rouge.	50		PÉROU. Rouge, 1 p.	1	
Id. 4 p. noir?	1		id. Bleu.	50	
Id. rectangulaire, 1 sh.	50		POLOGNE. 10 k. timbre et enveloppe.	1	50
CEYLAN. 1 p. bleu.	25		PORTUGAL. D. Maria, bleu.	20	
CONFÉDÉRATION ARGENTINE. 5 c. rouge.	75	40	id. D. Pedro, bleu.	05	
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. 5 c. rose.	50	20	PRUSSE. Envelop. ovales rose, bleu, jaune.	1	
COSTA-RICA. Bleu.	50		id. id. octog. brun, lilas, vert, orange.	2	50
CUBA. Vert, bleu.	25		QUEENSLAND. 1 p. rouge, 6 p. vert.	50	
DANEMARCK. Ancien, 4 R. S. B.	25		ROMAGNE. 1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6 baj.	1	
NAPLES. 1, 2 g. rose.	10		RUSSIE. Nouveaux 1 k. jaune.	25	
Id. 1/2.	1		id. id. 3 k. vert, 5 k. violet.	50	
Id. Victor-Emmanuel, 2 g. bleu.	10		SAINTE-HÉLÈNE. 1 p. rouge.	50	
Id. Id. 1/2 l., 1/2, 1, 2, 5, 10 g.	50		SCHLESWIG-HOLSTEIN. 1850. 1 bleu, 2 rose.	5	
ESPAGNE. 1850-1851, 6 c. noirs.	25		id. 1864, bleu, rose, vert.	50	
Id. 1852-53-54, 6 c. roses.	25		SICILE. 50 g. brun.	5	
Id. Timbres de journaux, 1854, 1/2, 1, 4.	50		id. 1/2 jaune.	2	25
Id. Id. 1 libra bleu.	50		id. 5 g. bleu.	25	
Id. Id. 1855, 1/2 jaune.	20		SUÈDE. 1 ^{re} émission, bleu.	25	
ÉTATS-UNIS. U. S. Despatch, aigle bleu, 1 c.	50		id. Actuels. 5, 9, 12, 24, 30 ore.	10	
Id. 5 c., Franklin, bronze.	1		SUISSE. Anciens (rayon) bleu, rose, jaune.	25	
Id. Enveloppes anciennes, 3 c., grand.	50		id. Actuels. 1 f. doré, 60 c. bronzé.	25	
Id. Office part. (sans dessin).	10		TOSCANE. Lion, bleu, vert.	25	
FINLANDE. Ancien, 5 k. bleu.	2		TURQUIE. Jaune.	25	
Id. Actuels, 5 k. bleu foncé et enveloppes.	50		id. Violet.	50	
Id. Id. 10 rose et enveloppes.	1		id. Chiffre taxe 1/2 p.	40	
GRANDE-BRETAGNE. 1 p. noir.	25		VÉNÉZUELA. Nouveaux 1/2, 1 c.	50	
Id. Octogones, 6 p. violet, 1 sh. vert.	10		VICTORIA. 1 p. vert, 4 p. rose, 6 p. noir.	10	
GRÈCE. 1 l. bistre, 2 l. jaune.	10				
Id. Essais, nouveau roi au milieu du Parthénon, 9 couleurs différentes.	1	25			
GRENADE. 1 p. vert.	50				
GUYANE. 1 c. noir.	25				
HAMBOURG. Tous les offices particuliers et enveloppes.	10				
HONOLULU. Rose, UKU-LETA.	1				
Id. Bleu, 5 c.	2				
Id. Rouge, 13.	3				
Id. Noir, 2 c.	4				
ILES IONIENNES. Jaune.	25				
INDES. Actuels.	10				
INDES HOLLANDAISES. Rouge, 10 c.	75				
ITALIE. Chiffre taxe jaune, 10 c.	25				
LIBERIA. 6 c. rose.	1				
Id. 42 bleu.	50				
Id. 24 vert.	2	25			
LUÇON. 5 c. rouge.	1				
MAURICE. 4 p. rose.	10				
Id. Enveloppe entière, 6 p.	50				
Id. Id. 9 p.	2				
MEXIQUE. Anciens et actuels.	1				
MOÛNE. 5, 10, 15, 25, 40 c.	25				
Id. 1 lira, Tessa-Gazette.	3	50			
MOLDO-VALACHIE. 3 p. jaune, 6 rouge.	25				
MONTEVIDEO. 60 c. brun.	20				
Id. anciens et diligencia, rouges, verts.	1				
NATAL. 1 p. rouge.	50				

ALBUM J. LALLIER

4^e ÉDITION — JUIN 1864

Reliure toile, 8 fr.; maroquin, 12 fr.

SOUS PRESSE :

CATALOGUE COMPLET DE TOUS LES TIMBRES-POSTE

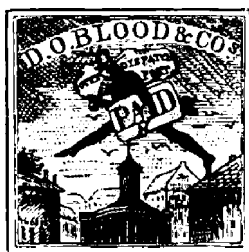
avec en regard leur prix de vente pour les collections

PAR A MAURY

Prix : 50 c.; franco, par la poste, 60 c.

ERRATUM.

Dans notre dernier n°, page 2, col. 2, ligne 16, au lieu de : TWO SHILLINGS, lisez : FIVE SHILLINGS.



LE



COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

Journal paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENT POUR LA FRANCE

Un an. . . 2 francs.

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 centimes.

Adresser toutes les communications et les demandes d'abonnement à

M. MAURY Fils

5, rue de Richelieu, à Paris

ABONNEMENT POUR L'ÉTRANGER

Un an. . . 4 francs.

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE



Il se tromperait celui qui, feuilletant un album de timbres-poste, croirait pouvoir se rendre compte de l'état de la civilisation dans les divers pays, en les classant d'après le mérite artistique de leurs timbres : La Grèce commande les siens à la Monnaie de Paris, et M. Barre lui livre un type pareil aux nôtres. L'Italie, patrie des arts, s'adresse à un graveur anglais, avouant ainsi son impuissance ! New-York fournit tous ces types gracieux et magnifiquement ouvragés, destinés aux colonies anglaises ; et voilà que de l'archipel Hawaïen (nos antipodes), nous recevons comme nous l'avions prévu, encadrée d'un timbre-poste, l'effigie du successeur de Kaméhaméha III ; mais, ce à quoi nous ne nous attendions pas, c'est qu'il est gravé splendidement, semblable au Nouvelle-Écosse *ten cents* rouge, et sans doute par le même artiste.

Le roi, dont la gravure sur bois ci-dessus n'a pu rendre la physionomie intelligente, est habillé à l'européenne ; nous trouvons qu'il ne ressort pas assez ; les teintes et les demi-teintes sont trop fondues, mais c'est sans doute l'effet de la couleur rouge.

N'est-ce pas que Kaméhaméha IV (sur le vrai timbre et non sur notre gravure) ressemble un peu à M. H..., le plus aimable et le plus riche de tous les collectionneurs de timbres-poste ?



Le 2 c. (chiffre) qui était sur papier bleu est à présent sur papier blanc.

D'un jour à l'autre, nous recevrons toute la série nouvelle des timbres hawaïens.

Nous donnons ici la gravure d'un curieux timbre dont, pour le moment, nous ignorons l'usage ; il vient de Philadelphie. Il existe en

trois couleurs : 10 c. bleu, 20 c. vert, et 30 c. noir.



Dans notre dernier numéro, nous avons promis la reproduction du nouveau timbre de San Thomas ; voici le demi-réal rose. Ces timbres viennent sur les lettres adressées en France.

Nous donnons aussi la gravure de l'enveloppe rouge, 1 penny, Nouvelle-Galles du Sud, décrit précédemment.

Danemark. — 16 s., gris-verdâtre, dentelé ; même dessin que le 4 s. décrit dans notre numéro du 15 juillet.

Canada. — Apparition d'un 2 c. rose semblable au 1 c. rose actuel, excepté que dans le nouveau, le chiffre 2 se trouve inscrit aux angles supérieurs.



Corrientès. — Depuis quelque temps déjà ces affreux timbres sont imprimés sur papier vert.

Autriche et Lombardo-Vénétie. — La dentelure est beaucoup plus large que lors de l'émission, les teintes ont aussi légèrement changé.

Tasmanie. — On nous écrit que les trois timbres, 2 sh. et 6 p., 5 sh. et 10 sh., dont nous donnons la description dans notre numéro de juillet, sont des timbres d'effets et non de poste.

Suisse. — Il est question d'émettre des enveloppes timbrées.

Wurtemberg. — Nous recevons de ce pays tous les timbres anciens réimprimés. De prime abord nous les avons crus faux, à cause de la différence de teinte du papier, comparativement aux anciens ; le dessin du milieu est exactement le même, mais le cadre extérieur est totalement différent ; sans doute la gravure de ces timbres est formée de deux pièces distinctes : le milieu avec le chiffre, et le cadre qui s'adapte à toutes les valeurs ; c'est cette dernière pièce qui, se trouvant égarée ou endommagée, aura été refaite.

Cette réimpression est loin d'avoir pour les collec-

tionneurs la valeur des timbres neufs de la première émission.

LES TIMBRES FAUX.

Encore, toujours des timbres faux ; chaque semaine en voit apparaître quelques-uns. Citons les mieux faits : Les deux Naples 1/2 T et 1/2 G bleus de Garibaldi ; on peut s'y tromper si on ne les compare attentivement avec un 1/2 G. rose dont la gravure doit être la même.

Le 3 lire Toscane, qui est trop jaune ; les lions du même pays, 1 soldo, 2 soldi et 60 cr. ; il y en a de plusieurs fabriques, les derniers viennent de Florence ; quelques-uns sont filigranés ! Comparez toujours à la loupe les lettres, les petits détails avec un timbre quelconque de la même émission, et vous trouverez des défauts.

Les essais grecs, représentant le nouveau roi au milieu du Parthénon, ont été grossièrement imités par décalque. M. B..., au Havre, prenez garde à vous !

Enfin nous recevons toute une série complète, neuve et *fausse*, des timbres-poste français de la république et de la présidence, avec les essais verts, rouges, noirs, etc. Les faussaires ont cru que ces timbres étaient démonétisés et qu'ils pouvaient sans danger les imiter. Eh bien, ils se sont trompés, il n'y a pas eu de décret pour les retirer de la circulation, et nous-même, par curiosité, nous avons affranchi avec les timbres noirs de 10 centimes des lettres qui sont parfaitement arrivées franco.

Ignorent-ils que la contrefaçon d'un timbre-poste français rentre dans la classe des faux, prévus par la loi (Code pénal, art. 142, § 2) ?

Les travaux forcés ! cela donne le frisson.

Nous ne voudrions pas pour beaucoup être l'auteur de ces timbres. A. M.

ORIGINE DES POSTES

ET DES TIMBRES-POSTE

On s'accorde à faire remonter l'idée première d'un service de poste à Cyrus, roi de Perse, parce que, d'après l'historien Hérodote, ce souverain transmettait ses ordres à ses sujets au moyen de courriers à pied ou à cheval, auxquels il confiait ses missives... dans le tuyau de l'oreille ! mais sous la foi du secret...

Nous croyons pouvoir dire que d'autres, avant lui, ont dû employer ce système primitif.

Puis vient l'empereur Auguste, qui créa des relais ; mais, comme Cyrus, c'était encore pour son usage personnel ; cependant, dans la suite, ses sujets eussent pu en profiter, si la guerre civile n'était venue anéantir à sa naissance cet utile service.

Sous Charlemagne, l'Université obtint le privilège de transporter à son profit les lettres des particuliers. L'établissement réel des postes en France est dû à Louis XI qui, à la date du 19 juin 1464, publia un édit : « Qui établit sur les grands chemins de son royaume de quatre en quatre lieues, personnes faibles, assermentées (nommées maîtres de postes) pour entretenir quatre ou cinq chevaux bien harnachés... »

Il leur était défendu, pour prévenir des crimes ou trahisons, « de bailler aucuns chevaux à qui que ce soit sans mandement du roy ou du grand maistre des courreurs de France, à peine de la vie. »

Les successeurs de Louis XI rendirent quelques édits peu remarquables sur la poste, qui végéta jusqu'au règne de Louis XIV.

Nous extrayons d'une lettre adressée à mademoiselle

de Longueville par Loret, portant la date de 1633, les vers suivants :

On va bientôt mettre en pratique,
Pour la commodité publique,
Un certain établissement
(Mais c'est pour Paris seulement).
Des boîtes nombreuses et druës
Aux petites et grandes rues,
Où, par soy-même ou son laquais,
On pourra porter des paquets
Et dedans à toute heure mettre
Avis, billet, messive ou lettre.
Que des gens commis pour cela
Iront chercher et prendre là,
Pour, d'une diligence habile,
Les porter par toute la ville !

Outre plus je dis et j'annonce
Qu'en cas qu'il faille avoir reponce,
On l'aura par mesme moyen :
Et si l'on veut scavoir combien
Coûtera le port d'une lettre
(Chose qu'il ne faut point obmettre),
Afin que nul ne soit trompé,
Ce ne sera qu'un sou tapé (1).

Cette petite poste (comme on l'appela) fut créée par M. de Valayer, maître des requêtes. Elle fut annoncée au public, et nous trouvons à la Bibliothèque impériale (2) le curieux document suivant :

« Instruction pour ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris en un autre, et avoir reponse promptement sans y envoyer personne par le moyen de l'établissement que Sa Majesté a permis estre fait par lettres verifiées par le Parlement pour la commodité du public, et expédition des affaires :

« On fait à scavoir à tous ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris en un autre que leurs lettres, billets ou mémoires seront fidelement portés et diligemment rendus à leur adresse et qu'ils en auront promptement reponse pourvu que, lorsqu'ils écriront, ils mettent avec leurs lettres un billet qui portera : *port payé*, parce qu'on ne prendra point d'argent ; lequel billet sera attaché à ladite lettre, ou mis autour de la lettre, ou passé dans ou en telle autre manière qu'ils trouveront à propos, de telle sorte néanmoins que le commis le puisse voir et poster aysement... Chacun est adverty que nulle lettre ny response ne sera portée qu'il n'y aye avec icelle un billet de port payé dont la date sera remplie du jour et du mois qu'il sera envoyé... »

« Le commis général qui sera au palais vendra de ces billets de port payé à ceux qui en voudront avoir pour le prix d'un sol marqué et non plus, à peine de concussion. »

L'instruction invite ensuite les solliciteurs à en acheter pour leurs procureurs, les parents à leurs enfants. Les tourières de religion, les portiers des collèges et communautés et les geôliers de prisons devaient aussi faire leurs provisions.

« Les commis videront les boîtes trois fois par jour... « Ne se servira, et n'écrira pas par cette voie qui ne voudra, mais ceux qui n'ont point de valets, ceux qui en ont de malades, ceux qui en ont besoin à la maison, ceux à qui on veut épargner de la peine, ceux qui en ont et qui ne savent pas les rues, ny les logis, ceux qui en ont de paresseux ou qui aiment à se promener et qui disent après qu'ils n'ont rien trouvé, ceux qui

(1) C'est-à-dire frappé à l'effigie du souverain.

(2) Les personnes qui désireraient voir cette pièce devront, pour éviter des recherches, demander à la Bibliothèque impériale le *Recueil Thénisy*, in-4°, intitulé POSTES ET MESSAGERIES.

en ont et qui vont voir leurs parents et gens de leurs pays au lieu de faire ce qui leur est commandé, trouveront une grande commodité et facilité par cette voie...

« Ceux qui sont incommodes par leur santé ou leurs créanciers. Enfin, les gens de peine et de plaisir, les diligents et les paresseux, les escoliers et les pères, les sains et les malades, les gens du cloître et du monde, les maîtres et les valets, les riches et les pauvres ; en un mot, presque tous les hommes et les femmes auront

besoin et se serviront très-volontiers de cette commodité. »

Cette naïve instruction se termine ainsi :

« Les commis commenceront à aller porter les lettres le 8 août 1633. On donne ce temps afin que chacun aye le loisir d'accepter des billets. »

Enfin M. Feuillet de Conches a eu la bonté de nous communiquer un de ces billets de *port payé*, dont nous donnons ci-dessous la disposition :

Mademoiselle,

Mandez-moy si vous ne savez point quelque bon remède contre l'amour ou contre l'absence, et si vous n'en connoissez point, faites-moy le plaisir de vous en enquérir, et, au cas que vous en trouverez, de l'envoyer à

Votre très humble et très-
obéissant Serviteur,
PISANDRE.

Outre le billet de port payé que l'on mettra sur cette lettre pour la faire partir, celui qui écrira aura soing, s'il veut avoir réponse, d'envoyer un autre billet de port payé enfermé dans sa lettre.

Pour Mademoiselle

Sappho

demeurant en la rue au Pays des
Nouveaux Sansonales
à Paris

Par billet de port payé

Cette lettre-enveloppe curieuse est écrite de la main de Pelisson et adressée à mademoiselle de Scudery.

Faisons remarquer en passant (nous y reviendrons plus tard) la similitude qu'il y a entre cette lettre affranchie préalablement par un *billet de port payé*, et les timbres-poste actuels, dont la gloire de l'invention est accordée à l'Angleterre, et qui nous revient pleinement, comme tant d'autres choses, du reste. A. MAURY.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

La Nouvelle-Calédonie est une île de l'océan Pacifique, à l'Est de la Nouvelle-Hollande. — 370 kil. sur 50.



On y compte environ 60 000 habitants. Elle fut découverte en 1774 par le capitaine Cook. Le sol est fertile, le climat bon, et on dit qu'elle renferme de riches mines d'or inexploitées. Les naturels étaient anthropophages, et, de temps en temps, ils mangent encore un peu les Européens.

N'en ont-ils pas dévoré douze tout dernièrement ?

Elle est occupée par les Français depuis 1853.

Vers 1860, les colons émirent pour le service postal du pays les timbres dont nous donnons ci-joint un *fac-simile* ; ils sont lithographiés, gris sur papier blanc, et jamais gommés derrière.

L'artiste chargé de leur confection (un de nos braves militaires, dit-on) s'inspira du timbre français actuel ; mais, ignorant les procédés de report, il copia tant bien que mal cinquante fois la même chose pour en former une planche ; c'est dire que tous les types sont différents, aussi la feuille complète est-elle fort recherchée des collectionneurs.

Ces timbres sont moins rares depuis quelque temps, et voici pourquoi : une planche entière fut vendue à Paris au prix de 1000 f., ce fait mérita les honneurs de

la publicité, et plusieurs journaux, entre autres celui de Nouvelle-Calédonie (qui par parenthèse est horriblement lithographié comme les timbres), le répétèrent. Aussitôt, chacun dans l'île de s'occuper à découvrir les timbres qu'on espérait troquer contre de bons billets de banque, et bientôt quelques feuilles arrivèrent sur le marché, et produisirent la baisse dont nous avons parlé dans un précédent numéro.

Nous avons vu des lettres (1860) venues de Nouvelle-Calédonie en France : elles portent concurremment avec le 10 c. de ce pays un timbre de 6 pence de Nouvelle-Galles du sud. Rarement ces deux timbres sont oblitérés et surtout le Nouvelle-Calédonie.

Ces caricatures n'ont servi que fort peu de temps et ont été remplacées par les timbres à l'aigle, usités dans toutes les colonies françaises. A. M.

CORRESPONDANCE

Merci d'abord au *Monde illustré*, au *Tintamarre* et à tous les journaux qui, en s'occupant de notre petite feuille, nous ont fait de la réclame gratis.

M. G..., à Moren. — J'accepte vos suisses en échange à 10 c.

M. Dav..., à la Ferté-Macé. — Vous ne m'avez envoyé que 1 fr. pour votre abonnement.

M. G..., à la Ferté-sous-Jouarre. — Veuillez lire attentivement les conditions d'abonnement : 2 fr. payables en timbres neufs, c'est explicite, trop même aux yeux de plusieurs personnes qui ont plaisanté ce mot. Je ne puis accepter en paiement vos timbres de 80 c. oblitérés, ils ne sont pas de vente.

M. R. B..., à Bâle. — Depuis quelque temps j'ai pris l'habitude de ne pas répondre aux lettres contenant des timbres faux, j'ai assez à faire sans cela.

M. Eri... Bidz..., à Copinague. — Pourquoi ne voulez-vous ni me payer ni me répondre ?

MM. Y... et S..., à Liverpool. — Je ne puis faire d'annonces dans mon journal.

MM. Z... et K..., à Leipzig. — Je n'ai pas reçu votre *Magazin*. A. M.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

LISTE DES TIMBRES-POSTE

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.)

Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Avec les prix auxquels on peut se les procurer chez

MAURY Fils,

Rue de Richelieu, N° 5, à Paris

SUCCURSALE A BOULOGNE-S.-MER

52, rue Napoléon.

S'adresser à Paris pour la correspondance.

	Neufs.	Oblit.		Neufs.	Oblit.
ALLEMAGNE. Nord 1/4 noir sur blanc.	40		NEVIS. 1 p. rouge.	50	
ANTIGUA. 1 p.	50		NICARAGUA. Noir.	1	50
AUSTRALIE DU SUD. 2 p. rouge-brun.	25		id. Bleu.	1	
AUSTRALIE-OCCIDENTALE. 1 p. rouge.	50		NORVÈGE. 1 ^{re} émission, Lion bleu, 4 sk.	10	
AUTRICHE. Mercure bleu.	25		id. Effigie, violet, bleu, rouge.	10	
Id. Aigle lilas, Z. S.	15		NOUVEAU-BRUNSWICK. 3 p. brun-rouge.	1	
BADÉ ancien. 3, 6, 9, k. sur p. couleur.	40		id. 1 c. locomotive, 5 c. vert.	25	25
Id. Land post, 1 k. jaune.	40		id. 10 c. rouge.	50	
Id. Id. 5 k. jaune.	25		id. 12 c. 1/2, bateau à vapeur.	75	
BAHAMA. 1 p. carmin.	50		NOUVELLE-GALLES DU SUD. 1 sh. rose, 6 p. violet.	25	
BAVIÈRE. 1 k. jaune.	40		id. 2 p. bleu, 1 p. rouge.	25	
Id. Service interpostal, 3 k. rose.	2		id. Nouveau, 1 p. rouge.	50	
BRÈME. Udsatz, 1 g. rose, Dec. 1 g. rouge.	25		NOUVELLE-ZÉLANDE. 2 p., 6 p.	25	
BRÉSIL. 30, 60 reis.	40		PARME. 1 ^{re} émission, rouge.	1	
Id. 480, rouge.	25		id. 2 ^e émission, jaune, rose, blanc, violet.	75	
CANADA. Castor, 3 p. rouge, ancien.	50		id. 3 ^e émission, violet; 25 brun.	1	
Id. 5 c., 10 c., 17 c.	25		PAYS-BAS. Bleu, rouge, jaune.	10	
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 1 p. rouge.	50		PÉROU. Rouge, 1/2 p.	1	
Id. 4 p. noir?	1		id. Bleu.	50	
Id. rectangulaire, 1 sh.	50		POLONÈ. 10 k. timbre et enveloppe.	1	50
CEYLAN. 1 p. bleu.	25		PORTUGAL. D. Maria, bleu.	20	
CONFÉDÉRATION ARGENTINE. 5 c. rouge.	75	40	id. D. Pedro, bleu.	5	05
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. 5 c. rose.	50	20	PRUSSE. Envelop. ovales rose, bleu, jaune.	1	
COSTA-RICA. Bleu.	1	50	id. octog. brun, lilas, vert, orange.	2	50
CUDA. Vert, bleu.	25		QUEENSLAND. 1 p. rouge, 6 p. vert.	50	
DANEMARK. Ancien, 4 R. S. B.	25		ROMAGNE. 1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6 baj.	1	
NAPLES. 1, 2 g. rose.	10		RUSSE. Nouveaux 1 k. jaune.	25	
Id. 1/2.	1		id. 3 k. vert, 5 k. violet.	50	
Id. Victor-Emmanuel, 2 g. bleu.	10		SAINTE-HÉLÈNE. 1 p. rouge.	50	
Id. Id. 1/2 l., 1/2, 1, 2, 5, 10 g.	50		SCHLESWIG-HOLSTEIN. 1850. 1 bleu, 2 rose.	5	
ESPAGNE. 1850-1851, 6 c. noirs.	25		id. 1864, bleu, rose, vert.	50	
Id. 1852-53-54, 6 c. roses.	25		SICILE. 50 g. brun.	5	
Id. Timbres de journaux, 1854, 1/2, 1, 4.	50		id. 1/2 jaune.	2	25
Id. Id. 1 libra bleu.	1	50	id. 5 g. bleu.	25	
Id. Id. 1855, 1/2 jaune.	20		SUÈDE. 1 ^{re} émission, bleu.	25	
ÉTATS-UNIS. U. S. Despatch, aigle bleu, 1 c.	50		id. Actuels. 5, 9, 12, 24, 30 ore.	10	
Id. 5 c., Franklin, bronze.	1		SUISSE. Anciens (rayon) bleu, rose, jaune.	25	
Id. Enveloppes anciennes, 3 c., grand.	1	50	id. Actuels. 1 f. doré, 60 c. bronzé.	25	
Id. Office part. (sans dessin).	10		TOSCANE. Lion, bleu, vert.	25	
FINLANDE. Ancien, 5 k. bleu.	2		TURQUIE. Jaune.	25	
Id. Actuels, 5 k. bleu foncé et enveloppe.	50		id. Violet.	50	
Id. Id. 10 rose et enveloppe.	1		id. Chiffre taxe 1/2 p.	40	
GRANDE-BRETAGNE. 1 p. noir.	25		VÉNÉZUELA. Nouveaux 1/2, 1 c.	50	
Id. Octogones, 6 p. violet, 1 sh. vert.	10		NOUVELLE-CALÉDONIE.	5	
GRÈCE. 1 l. bistre, 2 l. jaune.	10		ALLEMAGNE. 1/4 noir sur fauve.	25	
Id. Essais, nouveau roi au milieu du Parthénon, 9 couleurs différentes.	1	25	ÉTATS CONFÉDÉRÉS. 2 c. rouge.	50	
GRENADÉ. 1 p. vert.	50		SAIN'T-THOMAS. 3 c. rouge.	75	
GUYANE. 1 c. noir.	25		HANOVRE. 3 pf. rose, fond buzelé.	75	
HAMBOURG. Tous les offices particuliers et enveloppes.	10		MEXIQUE. Anciens. 1 r. jaune, 2 r. vert, 2 r. rose.	75	
HONOLULU. Rose. UKU-LETA.	1		MOLDAVIE. Ancien, 5 p. noir.	50	
Id. Bleu, 5 c.	2		BRÉSIL. Grand chiffre, 60 r.	5	
Id. Rouge, 13.	3		WURTEMBERG. Anciens, 3 jaune, 6 vert, 6 bleu ? 9 rose.	25	
Id. Noir, 2 c.	1		BAVIÈRE. Chiffre taxe 3 k. blanc.	25	
ILES IONIENNES. Jaune.	25		HONOLULU. Nouveau, rouge 2 c.	1	50
INDÉS. Actuels.	40		JAVA. Rouge, 3 c.	75	
INDÉS HOLLANDAISES. Rouge, 10 c.	75				
ITALIE. Chiffre taxe jaune, 10 c.	25				
LIBERIA. 6 c. rose.	1				
Id. 12 bleu.	1	50			
Id. 24 vert.	2	25			
LUÇON. 5 c. rouge.	1				
MAURICE. 4 p. rose.	40				
Id. Enveloppe entière, 6 p.	1	50			
Id. Id. 9 p.	2				
MEXIQUE. Nouveaux.	1				
MODÈNE. 5, 10, 15, 25, 40 c.	25				
Id. 1 lira, Tessa-Gazette.	2				
MOLDO-VALACHIE. 3 p. jaune, 6 rouge.	25				
MONTEVIDEO. 60 c. brun.	20				
Id. anciens et diligencia, rouges, verts.	1				
NATAL. 1 p. rouge.	50				

ALBUM J. LALLIER

4^e ÉDITION — JUIN 1864

Reliure toile, 8 fr.; maroquin, 12 fr.

SOUS PRESSE :

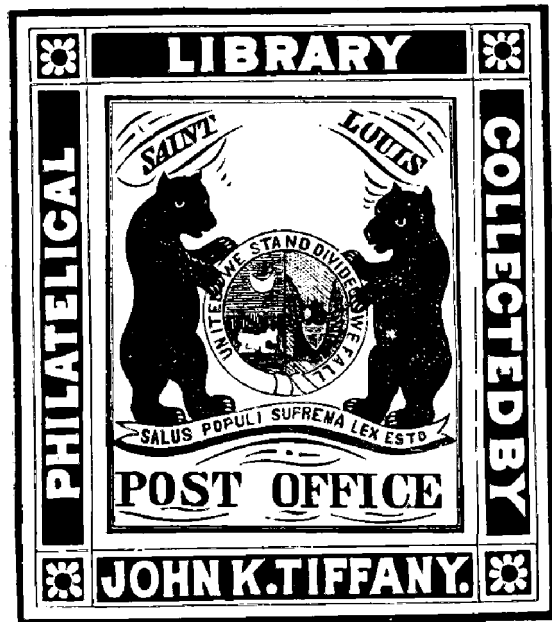
CATALOGUE COMPLET DE TOUS LES TIMBRES-POSTE

ayant en regard leur prix de vente pour les collections

PAR A. MAURY

Prix : 50 c.; franco par la poste, 60 c.

AVIS. — Par suite d'un malentendu, le CATALOGUE complet de tous les Timbres avec les prix de vente, que nous avons promis d'envoyer gratis à nos lecteurs, ne pourra être terminé que dans quelques jours.





LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:

FRANCE. — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT:

ÉTRANGER. — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

A NOS LECTEURS

Depuis plusieurs années déjà on collectionne les timbres-poste. Cette agréable occupation a pris en peu de temps une extension considérable.

Commencée par les enfants, elle a bientôt gagné les gens sérieux. On compte maintenant parmi les collectionneurs plus d'un nom bien connu. Grandes dames, hauts personnages, savants, gens de loisir, ne dédaignent pas, à leurs moments perdus, de mettre en ordre sur leur album les timbres obtenus, souvent avec des peines infinies.

La *timbromanie* est donc posée.

Elle s'est fait un beau rang parmi ses sœurs aînées, les collections de médailles (dont elle est le complément), d'histoire naturelle, de vieux livres, d'autographes, etc.

Propre, élégante, n'exigeant pour tout matériel qu'un album; instructive surtout, car elle apprend sans ennui plus de géographie et d'histoire que beaucoup de livres spéciaux... elle répond parfaitement à ce besoin inné de collectionner qu'éprouve, à un degré plus ou moins grand, toute personne intelligente.

Sans frais on peut récolter dans sa correspondance, ou dans celle de ses amis, une quantité de timbres-poste de toutes les couleurs, et souvent même quelques-uns de ces échantillons rares qui font la gloire d'un album. Ces ressources épuisées, il faut s'adresser au marchand, qui tient à votre disposition la presque totalité des timbres anciens ou actuellement en usage.

Pour reconnaître la nationalité de tous ces timbres, dont le nombre des variétés dépasse aujourd'hui deux mille, les livres ne manquent pas.

Le 21 décembre 1861, M. A. Potiquet (rendons à César ce qui appartient à César) publia à Paris, à la librairie Lacroix, le premier de tous les catalogues de timbres-poste; immédiatement il fut copié en France et traduit à l'étranger. Ce premier travail, qui a dû coûter bien des peines à son auteur, était, on le comprend facilement, incomplet: néanmoins cet ouvrage servant de base, vingt autres catalogues parurent, l'un complétant l'autre; puis vint l'album de M. J. Lallier, qui a rendu et rend chaque jour de si grands services aux amateurs.

Revenons aux catalogues. Quelque exacts qu'ils soient lors de leur publication, ils deviennent en peu de temps incomplets.

Et c'est pour obvier à cet inconvénient que nous créons le présent journal, qui, paraissant tous les mois, tiendra nos lecteurs au courant des nouvelles émissions et de tous les changements survenus dans les timbres des divers États du globe.

Quant à ceux déjà parus, nous en avons dressé, en nous aidant des meilleurs renseignements, un catalogue complet, avec leurs prix de vente pour les collections. (Nous offrons gratis et en prime cet ouvrage à nos abonnés.) De plus, sous le titre de LA HAUSSE et la BAISSE, le journal contiendra chaque mois la liste des timbres dont les prix auront subi quelques variations.

Tout ce qui touchera les timbres-poste et qui

paraîtra devoir intéresser nos lecteurs trouvera sa place dans notre petite feuille, dont nous élargirons le cadre s'il y a lieu.

Nous publierons avec plaisir les communications intéressantes des personnes qui voudront bien nous en adresser.

L'idée première de donner aux collectionneurs un journal spécialement réservé aux timbres-poste n'est pas de nous, et nous le regrettons.

Depuis longtemps, l'Angleterre, à notre connaissance, en possède trois ou quatre, l'Allemagne deux, la Belgique un, et nous, en France, où se trouvent, sans contredit, les plus brillantes collections, les amateurs les plus sérieux et les plus passionnés, où tout le monde recueille des timbres, nous sommes en arrière sur ce point.

Aussi cédon-nous aux nombreuses et pressantes sollicitations qui nous arrivent de toutes parts, en créant cette feuille que nous nous appliquons à rendre aussi intéressante que possible.

Son prix minime, qui le met à la portée de tout le monde, prouve que d'ailleurs nous n'avons point en vue une spéculation. Enfin nous prions le public d'avoir pour nous l'indulgence que mérite notre bonne volonté, déclarant d'avance que rien ne nous coûtera pour nous concilier sa faveur et l'accueil bienveillant des collectionneurs; au reste, il en est plusieurs de l'appui et du concours desquels nous avons tout lieu d'être assuré. Ils ont bien voulu nous prédire le succès; puissiez-vous, chers lecteurs, ratifier leurs bienveillantes prévisions.

A. MAURY.

CHRONIQUE



On vient de nous envoyer de Russie trois timbres nouveaux de 1, 3 et 5 kop. destinés à l'affranchissement des journaux. Ils sont imprimés en noir; tout le fond du timbre, formé d'une multitude de chiffres microscopiques 1,3 ou V, est de couleur pâle, excepté les ronds des coins dans lesquels se trouvent les chiffres indicatifs de la valeur. Ces trois timbres sont dentelés :

- 1 KOPECK, noir sur papier blanc, fond chamois.
- 3 KOPECK, noir sur papier blanc, fond vert.
- 5 KOPECKS, noir sur papier blanc, fond violet.

Une particularité remarquable, c'est que ces timbres sont imprimés avec des couleurs à l'eau, ce qui leur donne une délicatesse de teinte du plus heureux effet. C'est en même temps une garantie pour l'administration, car, loin de pouvoir enlever l'oblitération, il ne faut même pas tenter de les décoller des papiers auxquels ils adhèrent,

leur couleur se détériorant au contact des liquides.

Avis aux amateurs qui ont l'habitude, d'ordinaire excellente, de baigner leurs timbres avant de les classer dans l'album.

Si, d'ailleurs, on ne découvre pas quelque mauvais côté à cette innovation, elle sera bientôt suivie par les directions de poste des autres puissances.



Nouvelle-Galles du Sud. — 2 types nouveaux :

1° Rectangulaire, imprimé en rouge sur papier glacé blanc; même genre de gravure que les timbres récents d'Italie et d'Angleterre.

2° Ovale; profil de la reine à gauche en relief, blanc sur fond rouge; quatre étoiles blanches; imprimé sur les bandes destinées aux journaux.



VICTORIA (Australie). Un nouveau timbre; type semblable au *four pence*, émis il y a peu de temps; effigie de la reine à gauche dans un rond, fleurons dans les angles; en haut: *Victoria*; au bas: *two pence*. Imprimé en violet sur papier blanc, dentelé.



MEXIQUE. — 1 type nouveau, 3 timbres très-mal gravés, encore plus mal imprimés en couleur sur papier blanc; sur le côté, frappé à la main, en lettres gothiques, le nom de la province d'où viennent les timbres :

1/2 réal; brun, 1r.; bleu, 2r., jaune; 4r., vert; 8r., rouge.

SAINT-THOMAS, LA GUAIRA et PORTO CABELLO. — Nous recevons deux timbres tout à fait nouveaux, destinés aux lettres transportées par les paquebots de *Saint-Thomas* (Antilles), la *Guaira* et *Porto Cabello* (Vénézuéla).



Ils sont imprimés en couleur, sur papier blanc, dentelé :

1/2 réal, rose; 2 réales, vert. Ces timbres viennent sur les lettres adressées en France.

DANEMARK. — 16 s. gris verdâtre, dentelé, même dessin que le 4 s., paru il y a peu de temps.

CANADA. — Apparition d'un 2 c. rose semblable au 1 c. rose actuel, excepté que, dans le nouveau, le chiffre 2 se trouve inscrit aux angles supérieurs.

CORRIENTÈS. — Depuis quelque temps, ces affreux timbres sont imprimés sur papier vert.

AUTRICHE et LOMBARDO-VÉNÉTIE. — La dentelure est beaucoup plus large que lors de l'émission, les teintes ont aussi légèrement changé.

SUISSE. — Il est question d'émettre des enveloppes.

BELGIQUE. — Nous avons vu quelques essais : l'effigie et l'encadrement imprimés à part et de couleurs différentes.



Il se tromperait celui qui, feuilletant un album de timbres-poste, croirait pouvoir se rendre compte de l'état de la civilisation dans les divers pays en les classant d'après le mérite artistique de leurs timbres : La Grèce commande les siens à la Monnaie de Paris, et M. Barre ni livre un type pareil aux nôtres. L'Italie, patrie des arts, s'adresse à un graveur anglais, avouant ainsi son impuissance ! New-York fournit tous ces types gracieux et magniquement ouvragés, destinés aux colonies anglaises ; et voilà que de l'archipel Hawaïen (nos antipodes), nous recevons comme nous l'avions prévu, encadrée d'un timbre-poste, l'effigie du successeur de Kamehameha III ; mais, ce à quoi nous ne nous attendions pas, c'est qu'il est gravé splendidement, semblable au Nouvelle-Ecosse *ten cents* rouge, et sans doute par le même artiste.

Le 2 c. (chiffre) qui était sur papier à lieu est à présent sur papier blanc.

D'un jour à l'autre, nous recevons toute la série nouvelle des timbres hawaïens.

Nous donnons ici la gravure d'un curieux timbre dont, pour le moment, nous ignorons l'usage ; il vient de Philadelphie. Il existe en trois couleurs : 10 c., bleu ; 20 c., vert, et 30 c., noir.



WURTEMBERG. — Nous recevons de ce pays tous les timbres anciens réimprimés. De prime abord nous les avons crus faux, à cause de la différence de teinte du papier, comparativement aux anciens ; le dessin du milieu est exactement le même, mais le cadre extérieur est totalement différent ; sans doute la gravure de ces timbres est formée de deux pièces distinctes : le milieu avec le chiffre, et le cadre qui s'adapte à toutes les valeurs ; c'est cette dernière pièce qui, se trouvant égarée ou endommagée, aura été refaite.

Cette réimpression est loin d'avoir pour les col-

lectionneurs les valeurs des timbres neufs de la première émission.

Il nous a été présenté de soi-disant timbres du Japon ; ils sont de diverses tailles, bariolés de toutes les couleurs et tous différents. Quant à la forme, ils ressemblent pas mal au dessin qu'un Chinois pourrait faire d'un cornet aplati et tronqué au sommet.

Nous avons vu aussi des enveloppes avec l'effigie de la reine d'Espagne. En haut, le mot *correos*, en bas : 4 *cuartos*, le tout en relief sur papier de couleur : rose, vert, jaune et rouge.

Enfin, le gouvernement prussien, accablé de demandes, a consenti à réimprimer, avec les anciens coins, un nombre restreint de timbres et d'enveloppes des premières émissions. Toutes les personnes influentes qui avaient déposé leur demande avant le 1^{er} mai en ont obtenu une série.

Le restant a été acquis par un marchand de timbres-poste. Ces timbres neufs étaient introuvables. Les amateurs pourront donc combler ce vide dans leur collection. A. M.

ORIGINE DES POSTES

ET DES TIMBRES-POSTE.

On s'accorde à faire remonter l'idée première d'un service de poste à Cyrus, roi de Perse, parce que, d'après l'historien Hérodote, ce souverain transmettait ses ordres à ses sujets au moyen de courriers à pied ou à cheval auxquels il confiait ses missives... dans le tuyau de l'oreille ! mais sous la foi du secret...

Nous croyons pouvoir dire que d'autres, avant lui, ont dû employer ce système primitif.

Puis vient l'empereur Auguste, qui créa des relais ; mais, comme Cyrus, c'était encore pour son usage personnel ; cependant, dans la suite, ses sujets eussent pu en profiter, si la guerre civile n'était venue anéantir à sa naissance cet utile service.

Sous Charlemagne, l'Université obtint le privilège de transporter à son profit les lettres des particuliers. L'établissement réel des postes en France est dû à Louis XI qui, à la date du 19 juin 1464, publia un édit : « *Qui établit sur les grands chemins de son royaume, de quatre en quatre lieues, personnes feibles, assermentées (nommées maîtres de postes) pour entretenir quatre ou cinq chevaux bien harnachés...* »

Il leur était défendu, pour prévenir des crimes ou trahisons, « *de bailler aucuns chevaux à qui que ce soit sans mandement du roy ou du grand*

maître des courreurs de France, à peine de la vie. »

Les successeurs de Louis XI rendirent quelques édits peu remarquables sur la poste, qui végéta jusqu'au règne de Louis XIV.

Nous extrayons d'une lettre adressée à mademoiselle de Longueville par Loret, portant la date de 1653, les vers suivants :

On va bientôt mettre en pratique,
Pour la commodité publique,
Un certain établissement
(Mais c'est pour Paris seulement),
Des boîtes nombreuses et druës
Aux petites et grandes ruës,
Où, par soy-même ou son laquais,
On pourra porter des paquets
Et dedans à toute heure mettre
Avis, billet, missive ou lettre.
Que des gens commis pour cela
Iront chercher et prendre là,
Pour, d'une diligence habile,
Les porter par toute la ville!

Outre plus je dis et j'annonce
Qu'en cas qu'il faille avoir reponce,
On l'aura par mesme moyen :
Et si l'on veut sçavoir combien
Coûtera le port d'une lettre
(Chose qu'il ne faut point obmettre),
Afin que nul ne soit trompé,
Ce ne sera qu'un sou tapé (1).

Cette petite poste (comme on l'appela) fut créée par M. de Valayer, maître des requêtes. Elle fut annoncée au public, et nous trouvons à la Bibliothèque impériale (2) le curieux document suivant :

« Instruction pour ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris en un autre, et avoir reponse promptement sans y envoyer personne par le moyen de l'établissement que Sa Majesté a permis estre faict par lettres vérifiées par le Parlement pour la commodité du public, et expédition des affaires :

(1) C'est-à-dire frappé à l'effigie du souverain.

(2) Les personnes qui désireraient voir cette pièce devront, pour éviter des recherches, demander à la Bibliothèque impériale le *Recueil Thoisy*, in-4^o, intitulé *POSTES ET MESSAGERIES*.

Z
Marques 2284
Z X g f 66.

« On faict à sçavoir à tous ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris en un autre que leurs lettres, billets ou mémoires seront fidelement portés et diligemment rendus à leur adresse et qu'ils en auront promptement reponse pourvu que, lorsqu'ils escriront, ils mettent avec leurs lettres un billet qui portera : *port payé*, parce qu'on ne prendra point d'argent ; lequel billet sera attaché à ladite lettre, ou mis autour de la lettre, ou passé dans ou en telle autre manière qu'ils trouveront à propos, de telle sorte néanmoins que le commis le puisse voir et l'oster aysément... : Chacun est adverty que nulle lettre ny response ne sera portée qu'il n'y aye avec icelle un billet de port payé dont la date sera remplie du jour ou du mois qu'il sera envoyé.

« Le commis général qui sera au palais vendra de ces billets de port payé à ceux qui en voudront avoir pour le prix d'un sol marqué et non plus, à peine de concussion. »

L'instruction invite ensuite les solliciturs à en acheter pour leurs procureurs, les parents à leurs enfants. Les tourières de religion, les portiers des collèges et communautés et les geôliers de prisons devaient aussi faire leurs provisions.

« Les commis videront les boîtes trois fois par jour... »

« Ne se servira, et n'écrira pas par cette voie qui ne voudra, mais ceux qui n'ont point de valets, ceux qui en ont de malades, ceux qui en ont besoin à la maison, ceux à qui on veut épargner de la peine, ceux qui en ont et qui ne sçavent pas les rues, ny les logis, ceux qui en ont de paresseux ou qui aiment à se promener et qui disent après qu'ils n'ont rien trouvé, ceux qui en ont et qui vont voir leurs parents et gens de leurs pays au lieu de faire ce qui leur est commandé, trouveront une grande commodité et facilité par cette voie .. »

« Ceux qui sont incommodés par leur santé ou leurs créanciers. Enfin, les gens de peine et de plaisir, les diligents et les paresseux, les escoliers et les pères, les sains et les malades, les gens du cloître et du monde, les maîtres et les valets, les riches et les pauvres ; en un mot, presque tous les hommes et les femmes auront besoin et se serviront très-volontiers de cette commodité. »

Cette naïve instruction se termine ainsi :

« Les commis commenceront à aller porter les lettres le 8 août 1653. On donne ce temps afin que chacun aye le loisir d'achepter des billets. »

Enfin M. Feuillet de Conches a eu la bonté de

nous communiquer un de ces billets de *port payé*, que nous décrirons dans un prochain numéro.

A. MAURY.

En réponse à un article du *Monde illustré* du 9 juillet, nous recevons les lignes suivantes :

« Il y a quelque temps a paru dans un journal hebdomadaire, et à la première place, un article dans lequel l'auteur s'efforce de railler agréablement les collectionneurs de timbres-poste. Heureusement, le sort aura trahi son courage, car nous espérons que son article aura pour résultat, en excitant la curiosité à l'endroit des timbres, d'augmenter le nombre de ceux qui les recueillent.

« Les choses cependant ont été faites en conscience. D'abord nous assistons à une mise en scène laborieusement étudiée, et du milieu de la foule, dont on décrit scrupuleusement la composition, se détache bientôt un charlatan aigrefin auquel on fait débiter un boniment où la délicatesse des plaisanteries n'a d'égale que l'inexactitude des allégations qu'elles contiennent. Dans ce morceau, que notre auteur se contente d'émailler de quelques interruptions, nous avons remarqué, comme passages plaisants d'intention, ceux où l'aigrefin gratifie son interlocuteur d'appellations nobiliaires allant *crescendo* (ce qui est médiocrement neuf). Puis encore un certain : « Et après ? » sur l'effet duquel on semble beaucoup compter. Ce mot paraissant plaire à notre honorable adversaire, nous le lui présenterons sous différents aspects qui, peut-être, ne seront pas de son goût, quoique la formule lui appartienne en propre. Enfin, le dénouement est encore, à notre avis, plus faible que le reste. Les quelques francs donnés à cet industriel qui, selon le goût de notre critique, a fait l'article d'une manière distinguée (ce qui peut en effet lui sembler difficile); tout cela est assez pauvre, et le « trait ajouté à la physionomie « déjà si variée de la sottise humaine » couronne l'œuvre, qui est signée : — Ego.

« D'abord, en parlant timbres-poste, notre censeur parle de ce qu'il ne connaît pas. Ensuite, il n'a sans doute pas réfléchi qu'une foule de gens très-sensés, très-sérieux, très-intelligents, très-spirituels même, s'adonnent avec amour à certaines occupations qui font le charme, le bonheur de leur vie, et dont la raison d'être s'explique bien moins que celle du goût qui nous occupe. Quant à la sottise humaine, qui peut se flatter d'en être exempt? Seulement, on n'en use pas comme de sa bourse, car on s'en montre prodigue envers les autres et avare pour soi-même.

« Cela dit, montrons à notre critique que le mot

après peut servir plus utilement notre cause que la sienne.

« Parlons d'abord de ce goût si répandu qui a pour résultat d'incommoder bien des gens par une odieuse odeur : l'amour du tabac. On fume vingt cigares, et des meilleurs, le tout avec un air capable et important; après?...

« La collection d'autographes, qui consiste à rassembler les écritures d'un certain nombre de gens célèbres dont les lettres n'ont souvent nul intérêt. On les possède. Eh bien, après?...

« Toutes les collections de curiosités, de *raretés* surtout, où l'art n'est pour rien, qui a jamais songé à faire leur procès? On peut dire cependant, quand on les a visitées : Après?...

« Qui peut nier l'importance des collections de médailles, de monnaies? Eh bien, le timbre-poste n'est pas autre chose qu'une monnaie imprimée sur papier, au lieu d'être frappée sur métal; c'est un véritable papier-monnaie, un petit billet de banque, et, comme tel, formant un chapitre très-intéressant dans l'histoire monétaire des peuples qui l'emploient. Cela admis, que devient le fameux : Et après?...

« Les chevaux, les voitures de *luxe* : à quoi cela sert-il? Vous me parlerez des ouvriers que ce goût fait travailler? Mais est-ce dans ce but philanthropique que l'on a des voitures élégantes et des chevaux bien attelés? Une carriole avec un cheval solide suffirait. On peut donc ou jamais dire : Après?...

« Parlons aussi de certains jeux dont beaucoup de gens raffolent au point d'en faire leur unique occupation.

« Le jeu d'échecs, par exemple, qui a ses cercles, ses amateurs passionnés; vous gagnez une, deux, cent parties non intéressées; vous jouez pour le jeu. Il est certes permis de dire : Après?...

« Et le jeu de billard que nous allions oublier, comme les échecs, n'est-il pas passionnant? Cependant, le mieux qu'il puisse arriver, c'est qu'en qualité d'irrésistible, on vous vote une queue d'honneur. Noble ambition! Et cependant, après?...

« Bien des gens lisent avec acharnement de mauvais romans. Eh bien, après?... Changeons la formule, et pour cette fois disons : Avant... mieux valait n'en pas écrire.

« Rien dans ce qui précède ne peut, à beaucoup près, lutter d'attrait avec nos collections. Et cependant ces goûts sont-ils ceux d'idiots? Mais n'abusons pas des citations, il serait trop facile de les multiplier, et bornons-nous à constater l'utilité des timbres par l'universalité de leur usage; puis ajoutons aussi qu'ils sont de puissants auxiliaires dans l'étude de certaines sciences, telle que la géographie, que bien des gens ont oubliée, s'ils l'ont jamais sue. Nous pourrions même citer à l'appui de notre opinion le fait suivant :

« Un jeune homme était parfaitement préparé pour l'École de Saint-Cyr, la géographie seule

avait trouvé son intelligence absolument rebelle; rien de ce qui se rapportait à cette science ne semblait vouloir s'y loger; il fit une collection de timbres, et passa un brillant examen, avec une note particulièrement bonne en géographie. C'est du père lui-même que nous tenons ces détails.

« Exception, direz-vous. Les exceptions du genre de celle-ci sont si nombreuses qu'elles changent de nom et deviennent des règles.

« Le blason, que nombre d'esprits distingués appellent une science, trouve aussi son compte avec nos collections; les portraits des souverains en font également une galerie intéressante. On passe ainsi en revue l'histoire contemporaine, et l'on nous accordera que ses différentes phases ne sont pas sans importance.

« L'art, dans une certaine mesure, n'est pas étranger au contenu de nos albums; car ces vignettes d'affranchissement sont souvent de petits chefs-d'œuvre de gravure et de dessin. C'est ce qui nous fait dire qu'il faudrait peut-être les connaître avant d'en parler.

« Enfin, le goût de toute collection en lui-même est essentiellement bon à cultiver, en ce qu'il donne à l'esprit l'habitude de la classification, de la *méthode*, sans laquelle, quelque bien doué que l'on soit d'ailleurs, on reste toujours un homme médiocre. Faut-il invoquer ici une illustre autorité, qui a traité magistralement le même sujet? Non; bornons nous à dire que les idées et les choses ont besoin pour avoir toute leur valeur d'être coordonnées, d'être placées dans un rang logique et régulier. Comment peut-on savoir au juste ce que l'on vaut en religion, en morale, en politique, si l'on n'a pas mis en ordre son bagage d'idées se rapportant à ces grandes questions, et assigné à chacune d'elles sa vraie place. Eh quoi, dira-t-on avec un charmant sourire, tout cela est contenu dans une collection de petits fragments de papier? Non, tout cela ne s'y trouve pas en fruit, mais en germe. Accordez-nous ce point, et nous nous tiendrons pour satisfaits.

« Maintenant je pourrais aussi signer Eco, nous le sommes tous (qu'on me passe celui-là, je finis); mais j'ai le courage de mes opinions et je signe:

« Un amateur de timbres-poste. »

FAITS DIVERS

Nous empruntons à M. *Timothée Trimm* du *Petit-Journal* le fait suivant :

« Un industriel de Londres annonçait dans le *Times*, au moment de la fondation du deuxième empire français, ce qui suit :

« Pour 20 centimes (2 pence)

« MAGNIFIQUE PORTRAIT LE NAPOLEON III

« gravé par Barre, graveur de la Couronne. »

« On envoyait les 20 centimes, et on recevait en échange un portrait de l'Empereur, gravé par Barre en effet : un timbre-poste de 10 centimes.

« C'était cinquante pour cent de bénéfices pour l'exploiteur... »

— Le *Times* annonçait dernièrement à vendre une des épreuves de l'ancienne enveloppe *Mulready*, tirée sur papier de Chine (*an India. proof impression*) provenant du bois original gravé en 1840 par John Thompson. Il n'y aurait eu, paraît-il, que six de ces épreuves. — Le prix est de 500 fr. (20 guinées).

— L'autre jour nous offrions à un amateur deux timbres-poste français neufs, de 80 c., qui n'avaient pas été séparés, et dont l'un était imprimé la tête en bas par rapport à son voisin. Ce cas est assez rare. Notre amateur, enchanté de la trouvaille, n'imagina rien de mieux que de séparer d'un coup de ciseaux ce timbre de son compagnon, et il fut très-longtemps à comprendre que dès lors il n'y avait plus entre eux aucune différence. Néanmoins, il le colla avec conviction la tête en bas dans son album, et s'en alla très-content de lui-même.

— Il y a peu de temps, dans un port d'Angleterre, un vaisseau chargé de poudre, à destination de Liberia, fit explosion. En recueillant les épaves, on trouva un énorme paquet de timbres-poste de ce pays, qui fut envoyé au consul. Un des principaux collectionneurs d'Angleterre, se trouvant présent, reconnut que ces timbres n'étaient autres que les faux fabriqués à Hambourg.

Sans nul doute, ces timbres étaient destinés à tromper le gouvernement; il est en effet probable que de longtemps les nègres de Liberia ne se fussent aperçus de cette escroquerie.

L'affaire se poursuit.

A. M.

NOUVELLE-CALÉDONIE



La Nouvelle-Calédonie est une île de l'Océan Pacifique, à l'Est de la Nouvelle-Hollande. — 370 kil. sur 50. On y compte environ 60 000 habitants. Elle fut découverte en 1774 par le capitaine Cook. Le sol est fertile, le climat bon, et on dit qu'elle renferme de riches mines d'or inexploitées. Les naturels étaient anthropophages, et, de temps en temps, ils mangent encore un peu les Européens.

N'en ont-ils pas dévoré douze tout dernièrement ?

Elle est occupée par les Français depuis 1853.

Vers 1860, les colons émirent pour le service postal du pays les timbres dont nous donnons ci-joint un *fac-simile*; ils sont lithographiés, gris sur papier blanc et jamais gommés derrière.

L'artiste chargé de leur confection (un de nos braves militaires, dit-on) *s'inspira* du timbre français actuel; mais, ignorant les procédés de report, il copia tant bien que mal cinquante fois la même chose pour en former une planche; c'est dire que tous les types sont différents, aussi la feuille complète est-elle fort recherchée des collectionneurs.

Ces timbres sont moins rares depuis quelque temps, et voici pourquoi: une planche entière fut vendue à Paris au prix de 1000 fr., ce fait mérita les honneurs de la publicité, et plusieurs journaux, entre autres celui de la Nouvelle-Calédonie (qui, par parenthèse, est horriblement lithographié, comme les timbres), le répétèrent. Aussitôt, chacun dans l'île de s'occuper à découvrir les timbres qu'on espérait troquer contre de bons billets de banque, et bientôt quelques feuilles arrivèrent sur le marché, et produisirent une baisse considérable: ils tombèrent de 25 fr. à 10 fr., puis à 5 fr.

Nous avons vu des lettres (1860), venues de Nouvelle-Calédonie en France; elles portent concurremment avec le 10 c. de ce pays un timbre de 6 pence de Nouvelle-Galles du Sud. Rarement ces deux timbres sont oblitérés et surtout le Nouvelle-Calédonie.

Ces caricatures n'ont servi que fort peu de temps et ont été remplacées par les timbres à l'aigle, usités dans toutes les colonies françaises.

A. M.

LES TIMBRES FAUX.

Nous devons signaler aux amateurs, afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes, l'apparition d'une quantité de timbres faux. Jusqu'à ces derniers temps, ces messieurs de Hambourg et autres lieux qui ont bonne renommée se contentaient d'envoyer leurs échantillons apocryphes en Allemagne, en Angleterre et sans doute en Amérique, où l'on achète tout cela parfaitement; mais à Paris c'était plus difficile: les quatre ou cinq marchands qui vendent sérieusement des timbres-poste, et qui s'y connaissent, les refusaient formellement; c'est à peine si de temps en temps on se montrait, comme une curiosité, une de ces imitations, généralement très-mal exécutées, et qui étaient bientôt clouées comme une pièce de faux aloi.

La vente des timbres étant sévèrement interdite à la Bourse des Tuileries (on s'y réunissait seulement pour des échanges), personne n'avait donc intérêt à acheter à l'étranger des timbres faux; mais les collectionneurs, renvoyés des Tuileries,

se donnèrent rendez-vous aux Champs-Élysées; là, n'étant plus surveillés, de jeunes exploiters vendent par quantité et à tous les prix des imitations, bien faites, ma foi, des timbres les plus rares comme les plus communs, et presque toujours oblitérés, ce qui, auprès des collectionneurs novices, leur donne un grand cachet d'authenticité. Depuis les trois grands chiffres du Brésil, les Liberia, etc., jusqu'aux timbres de la Guyane, les cygnes et mêmes les offices de Hambourg, qui n'en valent vraiment pas la peine, puisque nous les offrons authentiques à dix centimes, tout a été contrefait.

Ces jeunes gens étendirent bientôt leur petit commerce; ils organisèrent des dépôts chez les marchands de tabac, les papetiers, et nous sommes certain qu'il y a aujourd'hui dans Paris plus de six cents personnes qui vendent des timbres-poste et qui n'y connaissent rien.

Il faudrait un gros volume pour décrire les timbres faux, et à quoi cela peut-il servir? Quand nous aurons appris à nos lecteurs les différences souvent minimes qui existent entre l'original et la copie, ils pourront être sûrs de ce qu'ils achèteront pendant quelques jours.

Mais le faussaire, prévenu en même temps que tout le monde, corrigera les imperfections signalées et émettra un nouveau tirage; alors le collectionneur, se croyant fort de notre description, prendra encore sans défiance les timbres faux pour des bons.

Le moyen de se garantir de ces fraudes est cependant bien simple: adressez-vous toujours, surtout pour les raretés, à des marchands bien connus, sur l'honorabilité et l'expérience desquels vous puissiez compter; car les marchands de contrebande auxquels vous avez affaire, ne connaissant pas les timbres, sont dans l'impossibilité absolue de vous en garantir l'authenticité.

Ces falsifications font un tort considérable à cette charmante branche des collections, tant par le dégoût qu'éprouvent ceux qui ont été dupés que par la défiance qu'elles inspirent à tout le monde pour les timbres les plus authentiques.

Il serait rationnel que la même loi qui punit ceux qui trompent sur la qualité des marchandises s'étendit aux timbres-poste: les faussaires, dénoncés par les connaisseurs, renonceraient bientôt à leur coupable industrie.

Encore, toujours des timbres faux; chaque semaine en voit apparaître quelques-uns. Citons en mieux faits: Les deux Naples 1/2 T et 1/2 G bleus de Garibaldi; on peut s'y tromper si on ne les compare attentivement avec 1/2 G rose dont la gravure doit être la même.

Le 3 lire Toscane, qui est trop jaune; les lions du même pays, 1 soldo, 2 soldi et 60 cr.; il y en

a de plusieurs fabriques, les derniers viennent de Florence ; quelques uns sont filigranés ! Comparez toujours à la loupe les lettres, les petits détails avec un timbre quelconque de la même émission, et vous trouverez des défauts.

Les essais grecs, représentant le nouveau roi au milieu du Parthénon, ont été grossièrement imités par décalque. M. B..., au Havre, prenez garde à vous !

Enfin nous recevons toute une série complète, neuve et *fausse*, des timbres-poste français de la république et de la présidence, avec les essais verts, rouges, noirs, etc. Les faussaires ont cru que ces timbres étaient démonétisés et qu'ils pouvaient sans danger les imiter. Eh bien, ils se sont trompés, il n'y a pas eu de décret pour les retirer de la circulation, et nous-même, par curiosité, nous avons affranchi avec les timbres noirs de 20 centimes des lettres qui sont parfaitement arrivées franco.

Ignorent-ils que la contrefaçon d'un timbre-poste français rentre dans la classe des faux, prévus par la loi (Code pénal, art. 142, § 2) ?

Les travaux forcés ! cela donne le frisson.

Nous ne voudrions pas pour beaucoup être l'auteur de ces timbres.

A. M.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le Rédacteur du COLLECTIONNEUR DE
TIMBRES-POSTE,

MONSIEUR,

Je m'empresse de répondre à la question que vous voulez bien m'adresser.

Jusqu'à présent il n'existe point au Japon de timbres-poste, et les images qu'on vous a présentées, comme destinées, dans ce pays, à l'affranchissement des lettres, ont un usage tout différent. Les Japonais possèdent deux sortes de petites vignettes de ce genre qu'ils joignent, suivant une ancienne coutume, aux objets qu'ils adressent en cadeau à leurs amis : les unes, employées par les personnes du monde, sont plusieurs fois repliées sur elles-mêmes et renferment un fragment de poisson sec qui fait allusion à une vieille légende nationale ; les autres, imprimées en couleur pour le peuple, ne sont que des imitations des premières par un dessin plus ou moins grossier. On en fait également usage pour les présents de noces et pour les offrandes envoyées aux membres de la famille des défunts, par leurs connaissances, après les cérémonies des funérailles. Des cordelettes, fabriquées en papier, et de couleurs variées sui-

vant les circonstances, accompagnent aussi les objets donnés en cadeau d'après les règles de la politesse indigène.

S'il n'existe point encore de timbres-poste au Japon, on y fait usage de petits papiers rouges, nommés *aka-gami*, pour les lettres qui doivent être expédiées *en grande vitesse*. Ces petits cahets, dont je vous envoie quelques spécimens, se collent au coin des enveloppes, et leur présence indique aux employés de l'administration des postes que l'expéditeur désire que sa lettre soit transmise à sa destination par voie expresse, et cela moyennant un *port double*. Une lettre, par exemple, envoyée de Yédo, résidence du *Tai-koun* (souverain temporel), à Myako, capitale et résidence du *Mykado* (empereur, souverain spirituel), qui mettrait dix jours pour faire le trajet dans des conditions ordinaires, arrive en six jours à son but lorsqu'elle est timbrée d'un *aka-gami*.

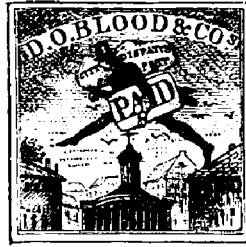
A part cela, j'ai lieu de croire que les Japonais ne tarderont pas à introduire chez eux l'usage du timbre-poste, qui, jusqu'à présent, n'est employé par aucune nation asiatique. Les membres de la première ambassade du *Tai-koun*, que j'ai eu l'honneur d'accompagner dans leur tournée en Europe, sur l'invitation de S. Exc. le ministre des affaires étrangères, ont pris toute une série d'informations sur le système postal des Etats européens ; et j'ai dû traduire en leur langue un album de timbres-poste pour une collection qu'ils ont acquise dans l'intention de faire connaître à leurs compatriotes l'utilité universellement constatée de ces petites vignettes d'affranchissement.

Je me ferai d'ailleurs un plaisir de vous adresser les premiers timbres que je recevrai du Japon, le jour où ce projet aura été réalisé.

Recevez, monsieur le Rédacteur, etc.,

LÉON DE ROSNY,
Professeur de japonais à l'École impériale
des langues orientales.

M. L., à Bordeaux. — Le Cap de Bonne-Espérance, 4 p. noir, que je vous ai adressé n'est pas faux, il est seulement changé de couleur, du bleu au noir, par suite d'un naufrage ou d'un procédé chimique, comme je vous en avais prévenu. Il n'a jamais existé de timbre noir du Cap de Bonne-Espérance, sauf les essais, que personne n'a encore vus ; il est vrai que le premier de ces timbres, arrivé à Paris, a été vendu 60 fr., mais alors on croyait à leur existence.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:

FRANCE — Un an... 2 fr.
AVEC PRIME

Payables en timbres poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT:

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres poste neufs de
la plus minime valeur du pays.

AVIS

Par suite des nombreuses réclamations qui nous sont parvenues, nous changeons le format de notre journal. Nous croyons ainsi être agréable à nos Abonnés. En effet, à la fin de l'année, notre recueil formera, grâce à cette nouvelle modification, un beau volume plus commode et plus facile à consulter, qui trouvera sa place, nous l'espérons, dans toutes les bibliothèques.

Les numéros déjà parus, résumés en un seul, seront réimprimés et envoyés gratis à nos abonnés.

On pourra se procurer ce numéro (1, 2, 3) au bureau du journal et chez les libraires, au prix de 40 centimes.

CHRONIQUE



Collectionneurs, un nouveau nom de pays à ajouter à vos albums. Le MECKLENBOURG-STRE-LITZ, qui, jusqu'à présent, faisait usage des timbres-poste de l'office Tour et Taxis (Nord), a émis, le 1^{er} octobre 1864, une série de timbres et d'enveloppes à ses armes.

1^o Timbres rectangulaires, le fond et les lettres en couleur, les armoiries et le reste en relief, blanc, très-mal venu; dentelés.

- 1/4 silb. gr. orangé.
- 1/3 » » vert.
- 1 » » rose.
- 2 » » bleu.
- 3 » » bistre.
- Octogone... 1 » » violet.



2^o Enveloppes octogones, imprimées comme les timbres, en couleur et en relief, à droite de l'enveloppe. Papier blanc, grand et petit format.

- 1 silb. gr. rose.
- 2 » » bleu.
- 3 » » bistre.

On nous a dit que la poste, comptant sans les collectionneurs, n'avait fait fabriquer pour son usage qu'un nombre restreint de timbres, et que, dès les premiers jours de leur apparition, elle fut prise au dépourvu devant la quantité de demandes de tous les pays.

Il est prouvé que quelques petits pays, comme Bergedorf, etc., expédient pour les amateurs plus de timbres en un mois qu'ils n'en usent pour leur correspondance pendant toute une année.

MECKLENBOURG-SCHWERIN. — Le 5 sch. bleu a été remplacé par un 5 sch. bistre.

BADE. — Les armoiries du 1 k. noir, 6 k. blanc, 9 k. bistre pâle sont à présent sur fond blanc, ce qui complète cette série.

SAIN'T-THOMAS. — LA GUAIRA. — PORTO-CABELLO. — Indépendamment des deux timbres 1/2 real et 2 reales décrits dans un précéd. nt numéro, il existe un nouveau type tout différent :

Imprimé en noir sur papier de couleur, légendes latérales : à gauche, *Saint-Thomas* ; à droite, *Porto-Cabello* ; en haut, *La Guaira* ; en bas, *Packet* (les 1/2 et 2 R^s portaient : *paquete*, au lieu du mot anglais. *packet*). Au centre du timbre le chiffre de la valeur et le mot *Centavo*. Au-dessus du chiffre un steamer en marche.

1/2 centavo blanc, 2 c. rose, 3 c. jaune, 4 c. bleu.

— Le gouvernement de Venezuela, à court de numéraire, a vendu, argent comptant, pour trois années, à une maison de commerce, son monopole du transport des lettres et des paquets.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE. — Nous recevons de ce pays un timbre curieux dont voici la description :

Grande dimension, rectangulaire, entourage en damier. *Confederate* en haut ; *States N. A.*, en bas. — Au milieu, *Blockade, Postge (sic) to Europe, One Dollar.* — Bleu, dentelé d'une façon toute primitive. — Nom de la ville timbré en noir à la main (oblitération?).

Nous serions heureux d'avoir des renseignements précis à ce sujet.



Voici le *fac simile* d'un timbre HAWAÏEN connu de bien peu de collectionneurs, quoique, d'après la note de notre correspondant, qui a eu la bonté de nous en envoyer la photographie, il soit un des plus anciens du pays. Il est imprimé en bleu clair sur papier blanc, mince. Quelques exemplaires ont été trouvés à Boston, à la maison des Missions étrangères. Jusqu'à présent on ne connaît que quatre collections possédant ce timbre, qui n'a pas été décrit, quoique son authenticité soit incontestable.



BAVIÈRE. — En 1860, on forma le projet d'adopter en Bavière l'usage des enveloppes d'affranchissement. On fit alors le modèle dont nous donnons la gravure ci-contre, mais les épreuves ne furent pas approuvées par le roi Maximilien II,

qui désirait que le timbre nouveau portât son effigie en relief. En conséquence, les enveloppes ne

parurent pas et restèrent à l'état d'essai. Elles sont timbrées sec et humide, en six ou sept couleurs différentes : rose foncé, rose pâle, rose violet, vert, bleu, bistre et brun verdâtre ; papier blanc ou jaune.

LES TIMBRES DE HONG-KONG

Beaucoup d'amateurs se sont demandé l'explication des signes chinois qui figurent sur les côtés des timbres-poste de Hong-kong. M. Léon de Rosny, professeur de japonais à l'École impériale des langues orientales, a bien voulu encore nous mettre à même de donner à ce sujet des indications précises à nos lecteurs.

Dans la colonne de droite on voit deux signes : 香港 qui doivent se lire, suivant la prononciation des mandarins, *Hiang-kiang*, ce qui veut dire : « le ruisseau parfumé. » Ce n'est autre chose que le nom de Hong-kong.

Dans la colonne de gauche on trouve la valeur du timbre indiquée en *cents*, mot qui, n'existant pas en chinois, a été rendu par deux signes :

先時 dont le sens est : « le temps d'auparavant », mais qui n'ont été employés ici que parce qu'ils ont en chinois le son *sien-tchi*, aussi rapproché qu'on le peut dans cette langue du mot anglais *cent* (centième).

Au-dessus de ces deux signes se trouve l'indication du nombre de *cents* que vaut le timbre. Voici la liste explicative de ces valeurs :

九	9	} Kieou-chih-louh « 96 »
十六	10	
十六	6	
四	4	} Sse-chih-pah « 48 »
四十八	40	
十八	8	
三	3	} San-chih « 30 »
三十一	40	
二	2	
二十四	10	} Oell-chih-sse « 24 »
四	4	

十	10	} <i>Chih-pah</i> « 18 »
八	8	
十二	10	} <i>Chi-æll</i> « 12 »
二	2	
八	8	<i>Pah</i> « 8 »
六	6	<i>Louh</i> « 6 »
四	4	<i>Sse</i> « 4 »
二	2	<i>œll</i> « 2 »

On le voit, les Chinois font usage du système décimal.

CHIFFRES-TAXE TURCS

Nous extrayons d'un des intéressants articles publiés par M. Rondeau, dans le *Magasin Pittoresque*, les lignes suivantes qui expliquent enfin l'usage des timbres turcs qu'on croyait, faute de renseignements, anciens ou destinés seulement à Constantinople.

« Il a été émis à la fois, en janvier 1862, deux séries de timbres-poste; chaque série se compose de quatre timbres. Voici l'explication de la création de ces deux séries.

« L'affranchissement des lettres et des journaux est obligatoire dans toutes les villes où il y a un bureau de poste, et l'on doit affranchir les lettres et les journaux avec les timbres de la première série, dont la couleur est différente suivant la valeur et qui sont les seuls vendus au public.

« Dans les localités où il n'y a pas d'agents des postes, les lettres sont remises par le public, sans être affranchies, à l'autorité de ces localités, c'est-à-dire aux caïmacams ou mudirs. L'autorité les donne, à son tour, à des surudjis (courriers) ou à des zaptiés (gendarmes) qui les portent jusqu'au lieu où passe la poste. C'est pour mettre sur ces lettres non affranchies, apportées aux agents des postes par les surudjis ou zaptiés, qu'on a fait des timbres de la seconde série; ces timbres ne diffèrent des autres que par la couleur : elle est la même pour toutes les valeurs. Le public ne peut pas s'en servir; l'Etat ne les délivre qu'aux agents des postes : ceux-ci les collent sur les lettres provenant des localités privées de bureau de poste, et par le timbre les destinataires voient le port qu'ils doivent payer et peuvent s'assurer

que la taxe a été bien appliquée. C'est une espèce de contrôle du service des agents chargés de l'expédition des lettres. Ces timbres ont quelque rapport avec nos chiffres-taxes.»

CHIFFRES-TAXE FRANÇAIS.

Nous donnons ici la description d'une affiche typographique rarissime, sur laquelle se trouve un chiffre-taxe 10 c. à percevoir, comme spécimen. Elle a 0^m,34 1/2 sur 0^m,23, et est imprimée en noir sur papier blanc, couleur qui, dans les affiches, n'appartient qu'à l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

AVIS AU PUBLIC.

A dater du 1^{er} juin 1859, la taxe de toute lettre *non affranchie*, née et distribuée dans la circonscription d'un bureau de poste, sera figurée au moyen d'étiquettes dont le spécimen est ci-joint, et qui seront appliquées sur la suscription de la lettre en nombre suffisant pour indiquer, selon son poids, la taxe à percevoir conformément aux tarifs ci-après.

Le destinataire d'une lettre de cette catégorie qui lui serait présentée non revêtue du nouveau signe de taxe, doit en refuser le paiement, et signaler le fait à l'inspecteur des postes du département ou au Directeur général de l'Administration des Postes.



Le Conseiller d'État, directeur général des Postes,

STOCRM.

TARIFS

.....	
.....	

Imprimerie impériale. — Mai 1859.

DESCRIPTION

des

TIMBRES ET ENVELOPPES DE FINLANDE

Ce n'est que depuis bien peu de temps que l'on a pu, avec quelque certitude, se former une opinion concernant les timbres et enveloppes de Finlande. Plusieurs de ces dernières nous étaient complètement inconnues, et, quant aux autres,

on ignorait le plus souvent la place que devait y occuper le timbre, par suite de la fâcheuse habitude qu'avaient les amateurs d'admettre dans leurs collections les enveloppes coupées. Heureusement cette mutilation devient chaque jour plus rare, et nous ne désespérons pas d'entendre bientôt citer, comme des exceptions, les albums contenant des exemplaires ainsi sacrifiés.

Cela dit, nous entrons en matière.

1^{er} janvier 1845. — TIMBRES ET ENVELOPPES.

Ovale en hauteur de grande dimension, renfermant l'écusson de Finlande (de gueules au lion d'argent couronné, tenant un sabre dans chacune des pattes de devant et portant une double queue; dans le champ, sept étoiles du même métal). A droite et à gauche de l'écu, un cor de poste. Au-dessus de la couronne les mots : PORTO STAMPEL. Sous l'ovale, la valeur écrite dans une banderole.

10 kop. Rose.

20 kop. Variant du bleu verdâtre au noir clair.

Si nos informations sont exactes, et nous avons tout lieu de les croire telles, ce type aurait été employé pour les timbres aussi bien que pour les enveloppes.

La feuille aurait été composée de trois timbres, et, autant que nous pouvons le supposer, le papier n'en eût jamais été vergé. Tandis que pour les enveloppes que nous possédons entières (ce qui est très-rare), le papier est presque toujours ainsi façonné, ou du moins les exemplaires qui nous sont passés sous les yeux offrent généralement cette particularité. Les personnes qui se contenteraient des enveloppes coupées peuvent donc, jusqu'à un certain point, prendre dans leur classement cette donnée pour guide.

Nous avons remarqué, en outre, qu'il existait deux types de ces timbres offrant entre eux de légères différences. Sans avoir de certitude à cet égard (car nous trouvons des types légèrement dissemblables, et cependant authentiques, dans les deux séries suivantes), nous inclinons à croire que lorsque le lion offre une grande ressemblance avec celui du type de 1856, le timbre est l'œuvre de faussaires.

En effet, jamais ces derniers timbres n'ont figuré dans les différents envois qui ont été faits à une importante maison de Paris, s'occupant de la vente de timbres-poste. Le correspondant de cette maison, qui est collectionneur et habite depuis quelque temps déjà la Finlande, nous a fourni les rares et précieuses enveloppes de cette série et des suivantes. Jamais un exemplaire douteux ne nous est arrivé par son intermédiaire. C'est pourquoi nous parlons de son affirmation, relativement à l'usage comme timbre du type qui nous occupe, avec toute la considération qu'elle mérite, laissant au temps le

soin de dissiper les doutes qui pourraient encore exister à cet égard.

Les enveloppes de cette série sont toujours timbrées sur la patte.

12 janvier 1856. — TIMBRES ET ENVELOPPES.

Timbre ovale en largeur contenant l'écusson de Finlande. Dessous, deux cors de poste croisés. Valeur dans l'ovale.

5 kop. Bleu.

10 kop. Rose.

20 kop. Variant du bleu vert au noir.

On a longtemps contesté l'existence de ces timbres. On prétendait que ceux qu'on voulait faire passer pour tels étaient des enveloppes coupées. Il n'y a plus de doutes possibles aujourd'hui. Ce type a été employé comme timbre *adhésif* et collé sur les lettres au nombre de deux ou trois, selon leur poids. Nous possédons deux exemplaires, l'un de 5, l'autre de 10 kopecks, où se trouvent deux de ces timbres.

Jusqu'ici nous n'avons rencontré qu'un seul type pour chacun des timbres de 5 et de 10 kop. Mais il existe pour le 20 kop. deux coins entre lesquels, en examinant avec soin, on découvre de légères différences. L'usage aura, sans doute, détérioré l'un d'eux; de là, la nécessité de le reproduire; mais ce travail d'imitation n'a pas été exécuté avec une rigoureuse exactitude, de telle sorte que l'un de ces types a pu faire naître quelques doutes sur son authenticité. Heureusement nous sommes en mesure de rassurer à cet égard les collectionneurs : les deux types ont chacun une origine incontestable. Ajoutons que les enveloppes portent toujours leurs timbres frappés sur la patte, comme dans la série précédente.

1^{er} janvier 1860. — TIMBRES ET ENVELOPPES.

Timbre rect. en hauteur, contenant dans un ovale l'écusson de Finlande imprimé en couleur sur papier teinté de la nuance du timbre; dentelé.

Ces timbres, que nous connaissons tous, sont pour la plupart imprimés sur papier à lettre français; nous en avons vu même quelques planches où se trouvait dans l'un des coins le mot : Paris, et dans la pâte le nom d'un fabricant bien connu.

Les enveloppes sont faites de papier vergé blanc, et présentent une certaine différence dans l'écartement des ondulations contenues entre l'ovale et l'encadrement. Nous avons constaté l'existence de trois variétés en ce genre. Les ondulations les plus espacées paraissent être les plus anciennes. Les encadrements ne sont pas non plus constamment identiques; des dissemblances notables se remarquent particulièrement aux fleurons des angles.

Il existe encore une certaine catégorie d'enveloppes portant deux timbres, l'un sur la patte, et

l'autre sur le plat, dans le coin gauche du haut. On a voulu sans doute, en s'en servant, utiliser le papier, qui, paraît-il, est assez rare en Finlande, puisqu'on a recours aux fabriques de France pour s'en procurer.

Enfin, comme dernière remarque, constatons que, dans les enveloppes à deux empreintes, le timbre de la patte est toujours annulé au moyen d'une croix faite à la plume avec une encre très-ténace. Ces exemplaires doivent être indispensablement entiers pour avoir quelque intérêt. Nous en donnons une liste que nous croyons complète, sans cependant l'affirmer d'une manière absolue; et, quant à nos suppositions, nous les croyons fondées sur des probabilités offrant presque le caractère de certitude.

Enveloppe avec le type du Porto-Stampel, 10 kop. sur la patte, portant de l'autre côté le timbre rect. actuel de 10 kop.

Autre, avec le type du Porto-Stampel, 20 kop. sur la patte, portant de l'autre côté le timbre rect. actuel de 10 kop.

Nous ne possédons pas les deux enveloppes, Porto-Stampel, avec le timbre rect. actuel de 5 kop., mais leur existence paraît démontrée par les précédentes.

Enveloppe avec le type de 1856, de 5 kop. sur la patte, et de l'autre côté le timbre rect. actuel de 5 kop.

Autre, avec le type de 1856, 10 kop., et de l'autre côté le timbre rect. actuel de 5 kop.

Les deux enveloppes de 1856 (5 et 10 kop.), avec le timbre de 10 kop. rect. actuel de l'autre côté, manquent dans notre album, mais nous ne croyons pas pouvoir douter de leur existence.

Enfin, le type de 20 kop. 1856 frappé sur la patte, portant de l'autre côté le timbre de 10 kop. rect. actuel, fait partie de notre collection, et, bien que nous regrettions l'absence du 20 kop. 1856 accolé au 5 kop. rect. actuel, nous croyons pouvoir, sans témérité, le consigner ici.

Mentionnons en terminant, comme exceptions, deux de nos exemplaires appartenant à cette catégorie, l'un en papier mécanique contrairement à l'usage ordinaire, l'autre en papier Vergé dans la pâte duquel se trouve une fleur de lis de grande dimension.

DES ESSAIS DU PRINCE ALBERT

ET DE LEUR ORIGINE

La proposition de M. Rowland Hill, en 1837, au sujet de l'affranchissement uniforme d'un penny, ayant été adoptée par le gouvernement, il fut officiellement chargé d'en diriger l'émission sous les

ordres de sir Francis Baring, alors chancelier de



l'Echiquier. Environ 3 000 projets ou essais pour enveloppes et timbres furent adressés au Trésor. Les dessins de Mulready (protégé par M. Edwin Hill) pour les covers et les enveloppes, furent adoptés et confiés à l'exécution de John Tompson, l'un des graveurs sur bois les plus distingués. Le portrait de la reine sur les timbres-poste fut emprunté à la médaille de Wyon-City, et le coin d'acier, dû au burin de M. Charles Heath, fut payé 60 livres sterling. Ce coin servit de type à toutes les planches de timbres d'un penny ou de deux pence qui furent tirées dans la suite.

L'affranchissement d'un penny commença le 10 janvier 1840. Les enveloppes et les timbres n'avaient pas encore cours à cette date; ils furent confiés aux graveurs dans le mois de février suivant. Un petit nombre de personnes furent alors admises à voir, à l'aide d'une forte loupe, les dessins d'une finesse et d'une ténuité extrêmes, obtenus au moyen du tour à guillocher et qui forment le fond du timbre d'un penny, sur lequel se profile le portrait de la reine, par Bacon et Petch. Ce travail défiait toute rivalité et ne pouvait être exécuté à la main. Le délai d'une année fut accordé à MM. Bacon et Petch pour l'impression de ces timbres sur feuilles contenant chacune 240 exemplaires gommés. Dans le traité, qui porte la date du 13 avril 1840, le prix stipulé fut de 7 pence et demi par mille timbres, lesquels eurent cours le 6 mai suivant. Nous pensons que ces détails ne seront pas sans intérêt pour un grand nombre de collectionneurs.

Bientôt la difficulté de la séparation des exemplaires fut l'objet de plaintes nombreuses, et pendant l'automne de 1847, Henri Archer, qui avait été fondateur de l'ancienne compagnie Festiniog, ou North Wales Railway, proposa au marquis de Clanricarde, directeur général des Postes, une machine pour la perforation ou pointillement des feuilles, au moyen de laquelle chaque timbre pût être promptement détaché. Les deux premières tentatives d'Archer n'eurent qu'un médiocre résultat; mais une troisième machine parut réunir les conditions voulues. Néanmoins, les lords de la Trésorerie allouèrent à son auteur une rémunération si éloignée de ses frais, qu'il la rejeta entièrement. Après avoir, en mai 1850, présenté un

mémoire à l'appui de ses réclamations, il passa un contrat avec Ed. W. Branston, pour la gravure d'un coin, qui, grâce à un procédé employé déjà en France et en Belgique et qu'il se proposait d'introduire en Angleterre, pouvait lui permettre d'imprimer les timbres et de les livrer à un prix de beaucoup inférieur à celui exigé par Bacon et Petch. Ce fut alors qu'Archer produisit le timbre représentant la tête du *Prince Albert*, et en tira quelques feuilles d'épreuves comme spécimen.

Le 26 mai 1851, Archer et Branston offrirent d'imprimer, gommer et perforer la totalité des timbres-poste requise par l'office de l'Inland Revenue, au prix de 5 pence le mille, ce qui permettait au Poste-Office de réaliser une économie considérable. Il pouvait même réduire son prix à 4 pence et demi, si on l'autorisait à employer le nouveau procédé déjà en usage chez quelques nations voisines, et dont le timbre à l'effigie du *Prince Albert* était un spécimen. Si ses propositions étaient admises, Archer abandonnait toute réclamation pour ses machines et son temps perdu. Mais le secrétaire instruisit MM. Bacon et Petch de ces ouvertures et leur fit demander s'ils étaient disposés à baisser leur prix à 5 pence par mille. Ils y consentirent, à la condition d'un contrat de cinq années sur cette base. En effet, à partir du 5 juillet 1851, ce traité reçut son exécution, et les propositions d'Archer furent mises à néant. On ne tint aucun compte de la perforation des feuilles, amélioration notable dont le public apprécia plus tard toute l'utilité. Archer, indigné, réclama une enquête parlementaire, et un comité fut nommé pour examiner cette affaire. M. Branston, graveur, comparut devant la Commission le 29 mars 1852, et, sur la question de savoir s'il possédait quelques spécimens de timbres-poste à l'effigie de la reine tirés dans son imprimerie. Il répondit qu'il avait reçu l'ordre de les détruire tous, ce qu'il avait fait, et que les épreuves qu'il présentait portaient la tête du *Prince Albert* et étaient obtenues par son nouveau procédé. Le but principal qu'il se proposait en produisant ces feuilles était de montrer l'ordre et la disposition dans lesquels devaient être placés les timbres de dimension uniforme, pour permettre à sa machine perforante de fonctionner. Il n'y avait, ajoutait-il, dans son fait aucune pensée de contrefaçon.

Ce sont ces feuilles, contenant un certain nombre de portraits du *Prince Albert*, qui fournissent les essais gommés qui ont été livrés à quelques heureux amateurs. M. Rowland Hill, directeur

des Postes, présent à l'enquête et interrogé sur la question de savoir s'il y avait contrefaçon de la part de M. Branston, répondit négativement et ajouta que la principale raison pour éloigner toute intention de fraude, était que les timbres ordinaires portaient l'effigie de la reine, tandis que ces essais présentaient celles du *Prince Albert*.

Un membre de la Commission exprima la même opinion et loua également le fini des détails obtenus grâce au système de M. Branston.

Cet extrait des minutes de l'enquête parlementaire sert simplement à établir l'authenticité des essais du *Prince Albert*, intéressants pour l'histoire et le collectionneur. C'est aussi de cette époque que date le droit de Archer à la perforation des timbres, invention qui lui fut payée 4 000 livres sterling.

Il est donc bien prouvé, par ce qui précède, que la fraude est complètement étrangère à ces intéressants essais.

FAITS DIVERS

Il se vend, aux Champs-Élysées et ailleurs, une petite vignette noire sur papier rouge, vert, etc., représentant le profil d'un monsieur qui, avec son faux-col, pose gravement, espérant ainsi, grâce aux collectionneurs, passer à la postérité.

On lit en haut et en bas de la vignette TNAT SNOC LIRE MUD. Des amateurs se sont brisés la tête pour déchiffrer le sens de ces mots barbares ou cabalistiques. A tout hasard, un catalogue l'a classée parmi les offices d'Amérique. Ce monsieur ne serait-il pas un Orélie II, roi de quelques douzaines de sauvages ?

Ami, lecteur, lisez la légende à l'envers, et l'énigme s'expliquera ainsi : CONSTANT DUMÉRIL.

M. E. R...d, un des plus sérieux amateurs de timbres de Paris, vient de vendre sa collection 5 000 francs.

Chez un marchand d'images on lit sur une grande pancarte : VENTE DE TIMBRES-POSTE AU PROFIT D'UNE BONNE ŒUVRE. Malheureusement, presque tous ces timbres sont faux. Si donc ce marchand fait une bonne œuvre, il fait en même temps une mauvaise action.

Tout le monde écrit *timbres-poste* au pluriel

sans S au second mot; seule l'Administration, donnant pour raison qu'elle s'intitule : *des Postes* et non *de la Poste*, écrit *timbres-postes* (pardon de ces répétitions).

Devons-nous corriger le titre du présent journal? Nous soumettons cette question à messieurs les grammairiens.

En tout cas, nous demanderons à l'administration des postes pourquoi au singulier elle supprime l's aux deux mots, lorsque, si on acceptait sa raison ci-dessus, le dernier mot devrait être invariablement au pluriel.

Au commencement de la timbromanie, alors que les marchands étaient rares, un amateur, espérant récolter une foule de timbres pour sa collection, lit insérer dans les trois grands journaux l'alléchante annonce suivante : « Pour une affaire *très-lucrative*, on demande des correspondants à l'étranger. Sur demande *affranchie* (trois fois souligné), on enverra gratis des échantillons et de plus amples détails. S'adresser à, etc. » (Nous copions textuellement.) Bien entendu, notre amateur (d'une délicatesse douteuse) ne répondait à aucune des lettres qui lui étaient adressées, il se contentait d'en détacher les timbres-poste.

AVIS AUX AMATEURS DE TIMBRES A BON MARCHÉ.

Nous ne saurions trop recommander aux collectionneurs, plus encore dans leur intérêt que dans le nôtre, de s'adresser toujours, pour leurs acquisitions, à des marchands sérieux et *spéciaux*. En suivant nos avis, ils peuvent être certains de payer les timbres beaucoup moins cher, car les dépositaires, marchands de tabac, papetiers ou autres, gardant comme remise 25 ou 30 p. 100, leurs prix sont forcément plus élevés d'autant. Ajoutons aussi que, fort souvent, ces timbres sont faux, et que les revendeurs, manquant des connaissances nécessaires, ne peuvent eux-mêmes les distinguer des exemplaires authentiques.

En vente, au bureau du Journal, une des rares épreuves de l'*Enveloppe Mulreudy*, tirée sur papier de Chine, et dont il a été question dans un précédent numéro. Prix : 45 francs (en un mandat de poste), la même qui était offerte dans le *Times* à 20 guinées (plus de 500 fr.).

Une feuille entière (8 types différents) de *Corrientes bleus*, 40 francs. Chaque timbre séparé, 6 fr.
Tous ces timbres bien garantis authentiques.

LA HAUSSE ET LA BAISSSE

LISTE DES TIMBRES-POSTE

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.) Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Avec les prix auxquels on peut se les procurer

SUCCURSALE A BOULOGNE-S.-MER

chez

52, rue Napoléon.

MAURY FILS

S'adresser

Rue de Richelieu, 5, Paris.

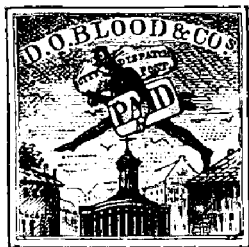
à Paris pour la correspondance.

	N ^o	Is.	Oblit.		N ^o	Is.	Oblit.
ALLEMAGNE. Nord 1/4 noir sur blanc.	40	»	»	BAVIÈRE. 1 k. jaune.	10	»	»
ANTIGUA 1 p.	50	»	»	Id. Service interpostal, 3 k. rose.	2	»	»
AUSTRALIE OCCIDENTALE. 1 p. rouge.	50	»	»	BAËNE. Unsat, 1 g. rose, Dec. 1 g.	25	»	»
AUTRICHE. Mercure bleu.	»	»	25	rouge.	»	»	»
Id. Aigle lilas, Z. S.	45	»	»	BRESIL. 30, 60 reis.	»	»	10
BADÉ ancien. 3, 6, 9, k. sur p. couleur.	»	»	10	Id. 480, rouge.	»	»	25
Id. Land post, 1 k. jaune.	40	»	»	CANADA. Castor, 3 p. rouge, ancien.	»	»	50
Id. Id. 5 k. jaune.	25	»	»	Id. 5 c., 10 c., 17 c.	»	»	25
BAHAMA. 1 p. carmin.	50	»	»	CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 1 p. rouge.	50	»	25

	Neufs.	Oblit.		Neufs.	Oblit.
CAP DE BONNE-ESPERANCE. 4 p. noir? . . .	1		NOUV.-GALLES DU SUD. 2 p. bleu, 4 p. rouge..	25	
Id. rectangulaire, 1 sh	50		Id. Nouveau, 4 p. rouge.	50	
CEYLAN. 4 p. bleu.	25		NOUVELLE-ZÉLANDE. 2 p., 6 p.	25	
CONFÉDÉRATION ARGENTINE. 5 c. rouge. . .	75	40	PARME. 1 ^{re} émission, rouge.	1	
REPUBLIQUE ARGENTINE. 5 c. rose.	50	20	Id. 2 ^e émission, jaune, rose, blanc, violet.	75	
CUBA. Vert, bleu	25		Id. 3 ^e émission, violet; 25 brun.	1	
DANEMARK. Anciens, 4 R. S. B.	25		PAYS-BAS. Bleu, rouge, jaune.	40	
NAPLES. 2 g. rose.	10		PÉROU. Rouge, 4 p.	1	
Id. 1/2.	1		Id. Bleu.	50	
Id. Victor-Emmanuel, 2 g. bleu.	40		Pologne. 40 k. timbre et enveloppe.	1	
Id. Id. 1/2 l., 1/2, 1, 2, 5,	50		PORTUGAL. D. Maria, bleu	20	
ESPAGNE. 4850-4851, 6 c. noirs.	25		Id. D. Pedro, bleu.	45	
Id. 1852-53-54, 6 c. roses.	25		PRUSSE. Envelop. ovales rose, bleu, jaune..	50	
Id. Timbr. de jour., 1854, 1/2, 1, 4.	50		Id. Envol. octog. brun, lilas, vert, orange.	50	
Id. Id. 1 libra bleu.	50		QUEENSLAND. 4 p. rouge, 6 p. vert.	50	
Id. Id. 1855, 1/2 jaune.. . . .	20		ROMAGNE. 1, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6 baj.	1	
ÉTATS-UNIS. U. S. Despatch, agit. bleu, 4 c.	50		RUSSIE. Nouveaux 4 k. jaune.	25	
FINLANDE. Ancien., 5 k. bleu, 10 k. rose. .	2		Id. Id. 3 k. vert, 5 k. violet.	50	
Id. Actuels, 5 k. bleu foncé et envelop.	50		SAINTE-HÉLÈNE. 4 p. rouge.	50	
Id. Id. 10 rose et enveloppe.	1		SICILE. 50 g. brun.	50	
GRANDE-BRETAGNE. 4 p. noir.	25		Id. 1/2 jaune.	50	
Id. Ologous, 6 p. violet, 1 sh. vert.	10		Id. 5 g. bleu.	25	
GRÈCE. 4 l. bistre, 2 l. jaune.	40		SIÈDE. 1 ^{re} émission, bleu.	10	
Id. Essais, nouveau roi au milieu du			Id. Actuels 5, 9, 12, 24, 30 ore.	45	
Parthénon, 9 couleurs différentes.	1	25	SUISSE. Anciens (rayon) bleu, rose, jaune. .	25	
GRENADE. 4 p. vert.	50		Id. Actuels. 4 f. doré, 60 c. bronzé.	25	
GUYANE. 1 c. noir	25		TOSCANE. Lion, bleu, vert.	25	
HAMBOURG. Tous les offices particuliers et			TURQUIE. Jaune.	25	
enveloppes.	40		Id. Violet	50	
HONOLULU. Rose. UKU-LETA.	1		Id. Chiffre taxe 1/2 p.	25	
Id. Bleu, 5 c.	2		VÉNEZUELA. Nouveaux, 1/2, 1 c.	25	
Id. Rouge, 13	3		NOUVELLE-CALÉDONIE.	5	
Id. Noir, 2 c.	4		ALLEMAGNE. 1/4 noir sur fauve.	25	
ILES IONIENNES. Jaune.	25		ÉTATS CONFÉDÉRÉS. 2 c. rouge.	50	
INDES. Actuels	10		SAINT-THOMAS. 3 c. rouge.	75	
ITALIE. Chiffre taxe: jaune, 10 c.	25		MEXIQUE. Anciens, 4 r. jaune, 2 r. vert, 2 r.		
LIBERIA. 6 c. rose.	1		rose.	75	
Id. 12 bleu.	50		MOLDAVIE. Anciens, 5 p. noir.	50	
Id. 24 vert.	25		WURTEMBERG. Anciens, 3 jaune, 6 vert, 6		
LEÇON. 5 c. rouge.	1		bleu 2 9 rose.	25	
MAURICE. 4 p. rose	40		BVIÈRE. Chiffre taxe 3 k. blanc.	25	
Id. Enveloppe entière, 6 p.	50		HONOLULU Nouveau, rouge 2 c.	50	
Id. Id. Id. 9 p.	2		JAVA. Rouge, 3 c.	75	
MODÈNE. 5, 10, 15, 25, 40 c.	25		LIVONIE. Rose vert, griffon au centre.	1	
Id. 1 lira, Tessa-Gaz. Itc.	2		WURTEMBERG. Timbre de retour noir.	1	
MOLDO-VALACHIE. 3 p. jaune, 6 rouge. . . .	25		Id. Reimp. 4 k., 3 k. jaunes.	50	
MONTEVIDEO. 60 c. brun.	20		MECKLEMBURG STRELITZ. 1/4, 1/3 silb.	40	
Id. anciens et Diligencia, rouges,			Id. 1/2, 1 silb., 1 sch.	25	
verts.	1		Id. 2 (timb. ou envelop.)	50	
NATAL. 4 p. rouge.	50		Id. 3 (Id.)	75	
NEVIS. 4 p. rouge.	50		DANEMARK. Essai, tête de Mercure.	50	
NICARAGUA. Noir.	50		Id. tête du roi	50	
Id. Bleu.	1		SIERRA-LEONE Violet.	1	75
NOI VÉG. 1 ^{re} émission, Lion bleu, 4 sk. . . .	10		COLOMBIE et VANCOUVERT. Rose.	1	25
Id. Effigie, violet, bleu, rouge.	40				
NOUVEAU-BRUNSWICK. 1 c. locomotive, 5 c. vert.	25	25			
Id. 40 c. rouge.	50				
Id. 42 c. 1/2, bateau à vapeur.	75				
NOUVELLE-GALLES DU SUD. 1 sh. rose, 6 p.		25			
violet	25				

AIS

Notre catalogue paraîtra définitivement à la fin de ce mois, et sera envoyé de suite à nos abonnés.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :

FRANCE. — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT :

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres poste neufs de la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE

Ce mois-ci notre chronique ne sera pas longue. Pas un seul type nouveau. Il paraît que le monde entier est satisfait de ses timbres-poste. A peine avons-nous à signaler quelques variations de couleurs :

Brunswick (Duché). — 1 silb. jaune sur papier blanc remplace le 1 silb. noir sur papier jaune.

Honolulu. — 1 c. noir imprimé sur papier blanc, comme le 2 c.

Hambourg. — Les timbres nous arrivent dentelés, excepté le 2 1/2.

Ceylan. — Le *Ten pence* est dentelé ; tous les timbres de ce pays ont subi une légère variation de teinte.

Saint-Thomas, La Guaira, Porto-Cabello. — Recitons une erreur de notre précédent numéro. Nous avons directement reçu de Saint-Thomas les timbres dont la gravure est ci-contre, nous pouvons donc garantir leur authenticité dont quelques personnes avaient douté.



Voici leurs couleurs exactes :

1/2 centavo blanc, 1 c. rose, 2 c. vert, 3 c. jaune, 4 c. bleu. Il existe deux types de 2 reales ayant entre eux de légères différences dans le dessin et dans le système de dentelure.

Voici pourtant cinq mois que la Belgique a

fermé le concours par lequel elle conviait tous les graveurs belges et étrangers à la création d'un nouveau timbre en remplacement de l'actuel. Messieurs du jury mettent bien du temps, il nous semble, à se décider pour cette grave affaire.

Et la Turquie, que fait-elle des 400 000 000 de timbres qui ont été gravés et fabriqués à Paris, pour son compte, il y a plus de six mois ?

Le bruit court de nouveau que nous allons avoir des enveloppes d'affranchissement en France. La vérité est que la poste s'inquiète avec une sage lenteur du prix de revient des enveloppes. Avis à messieurs les fabricants. Quelques essais de gravure ont été présentés, mais rien de sérieux n'est encore décidé.

On imprimera *peut-être* tout simplement, sur des bandes destinées aux journaux, les timbres actuels de petites valeurs.

Quant au timbre français de 4 cent, on l'emploie si rarement que bientôt sans doute nous apprendrons sa suppression.

Tel est le bilan de ce mois-ci. Espérons mieux pour le prochain.

HAÏTI.

Plusieurs collectionneurs des départements nous demandent les timbres-poste de la république d'Haïti. — Hélas, leur répondrons-nous, ainsi que déjà nous l'avons fait à quelques bons passants de Paris, hélas ! nous ne le pouvons, par l'une des

quatre raisons que, pour s'excuser de n'avoir pas tiré le canon à l'approche royale, le célèbre maire d'une petite ville allait énumérer avec le pourquoi à Henri IV, lorsqu'il fut interrompu à la première raison, que le bon roi trouva suffisante. Il n'y a pas plus de timbres-poste en Haïti, qu'il n'y avait de canons dans la susdite petite ville, et il n'y a pas de timbres par la raison... qu'il n'existe pas d'administration des postes dans ce pays, qui, jusqu'à présent, semble fournir un argument à ceux qui prétendent résoudre, au désavantage de la race noire, le grand problème, qui ne nous regarde pas, de l'égalité ou de l'inégalité intellectuelle des hommes.

Au moyen d'une variante, on pourrait appliquer aux diverses nations du globe un dicton bien connu et sentencier ainsi (1) : « Montre-moi tes timbres-poste, je te dirai qui tu es ! » En Haïti, lorsque les particuliers, par accident, et les commerçants, quelquefois, ont des lettres à envoyer au loin, dans l'île même, ils l'annoncent et se cotisent pour subvenir aux frais d'un *express*. On n'envoie de messenger spécial que lorsque la chose importe et presse infiniment. Car on n'est pas en Haïti ce qu'ailleurs on appelle riche. On n'y a, il est vrai, que peu de besoins ; le principal est celui d'être libre, c'est-à-dire de travailler le moins possible : mais aussi on y gagne peu, si peu que les sénateurs, les plus hauts fonctionnaires, les avocats, les députés, tiennent presque tous boutique, eux ou leurs femmes. Le gouvernement et ses agents utilisent avec empressement pour leurs dépêches les messagers de commerce, appelés *piôns*, ou bien ont recours à la complaisance d'un voyageur profitant ainsi de ce que le langage économique appelle *une occasion*.

Les lettres pour l'étranger sont tout uniment jetées dans un sac à ce destiné, déposé, bouche béante, dans l'entrepôt du navire qui est en partance pour le pays destinataire : ainsi, du reste, que cela se pratiquait naguère, généralement, dans les ports maritimes des puissances de premier ordre et se pratique encore en beaucoup de pays plus avancés et *plus administratifs* que celui qui nous occupe. C'est par l'étranger et surtout par les États-Unis que les ports extrêmes de l'île d'Haïti communiquent entre eux habituellement, échangeant des *nouvelles*, même les plus grandes nouvelles.

Les dépêches venant de l'étranger sont distribuées d'une façon que, pour être juste, la critique doit dire n'être pas exclusivement propre à la République noire : lorsque arrive un navire possédant un sac à dépêches, il est signalé, et les intéressés se rendent ou envoient une personne de confiance dans le local où siège le correspondant de ce navire ; puis, le sac étant vidé, ici ou là,

comme on vide un sac, chacun prend *ce qui convient*. Cette *distribution* se fait à peu près ainsi, avons-nous dit, en bien d'autres pays d'outre-mer. Cependant il convient d'ajouter que dans ceux de ces pays où de grands États européens ont des bureaux de poste et des directeurs commissionnés, nous voulons dire dans ceux de ces bureaux qui sont bien ordonnés, on fait *queue* aux barreaux de fer de la poste (comme à Paris et ailleurs à la porte des théâtres), et chacun, à son tour, crie son nom ou celui de son patron. C'est la notoriété du demandeur, c'est sur tout la proclamation des noms qui forme le contrôle. Tant pis, quelquefois... pour les absents ou les sourds. Disons encore, pour être juste, que nous avons vu des agents français réclamer à des étrangers leurs passe-ports.

Quand je vous disais que, si on se laissait aller, le timbre-poste conduirait aux questions et observations les plus intéressantes, j'allais dire les plus hautes, des mœurs et coutumes, civilisation, administration, économie politique!

DES ESSAIS

Qu'on nous permette d'attirer l'attention sur une certaine classe d'infortunés dont le sort est vraiment digne de compassion. L'exclusion dont un trop cruel destin les a frappés doit les rendre intéressants pour les cœurs bien placés que les malheurs immérités ne manquent jamais d'émouvoir.

Si cet exorde assez lamentable devait faire craindre un appel à la bienfaisance, nous nous empresserions de rassurer le lecteur. Il s'agit simplement ici des frères aînés des timbres-poste, des *essais*, honteusement bannis de la plupart des albums et victimes d'un ostracisme que rien ne peut expliquer. Nous ne nous adressons donc pas à la bourse, mais bien à la justice des amateurs pour rendre aux essais le rang honorable que doit leur assigner souvent leur mérite, et toujours les efforts consciencieux de leurs auteurs.

Il n'est pas un collectionneur parisien qui, se trouvant chez un marchand de timbres, n'ait entendu quelque acheteur répondre, lorsqu'on lui présentait une de ces jolies vignettes : « *Je ne fais pas les essais.* » Quelle phrase ! aussi mauvaise pour le fond que pour la forme, d'autant plus que ces mots sont toujours débités avec un certain air dédaigneux et légèrement offensé qui semble se traduire ainsi : « Pour qui me prenez-vous de me faire une semblable proposition ? » Il est vrai que les albums, assez complets d'ailleurs, ne citent aucun essai ; cependant, grâce aux onglets, il

(1) Du moins on devrait pouvoir le dire.

serait facile d'intercaler des feuilles qui, couvertes de ces charmants spécimens, devraient satisfaire les plus difficiles, loin de leur faire l'effet d'une tête de Méduse; car on pourrait dire, avec une forte variante qui détruit l'antithèse :

... qu'ils n'avaient mérité
Ni cet excès d'horreur ni cette indignité.

Pourquoi proscrire, en effet, ces œuvres d'artistes de talent dont les compositions, si elles ne sont pas entièrement satisfaisantes, contiennent presque toujours des parties réussies qui, utilisées plus tard, peuvent alors produire des types complets? Rien ne serait plus injuste que cette exclusion; car l'essai est au timbre ce que l'ébauche est au tableau; c'est la pensée première du graveur à laquelle il fait quelquefois subir des modifications, mais qui reste, sous sa forme originale, un monument extrêmement intéressant pour tous ceux qui s'occupent de ce genre de collection. Et si, par bonheur, l'exécution d'un timbre est mise au concours, n'est-il pas d'une importance capitale, pour un amateur épris de son album, de s'efforcer de l'enrichir de quelques-uns de ces types arrachés souvent avec des peines infinies à leurs auteurs, qui craignent toujours la publicité, dans le cas où le timbre proposé par eux ne serait pas admis. En somme, on peut dire que l'essai et le timbre sont indissolublement liés l'un à l'autre; ce sont deux anneaux d'une même chaîne que rien ne doit pouvoir séparer.

Tel amateur de gravures fait souvent des folies pour se procurer une épreuve à moitié terminée, où tel accessoire manque, où tel personnage est représenté dans une autre attitude que dans les épreuves ordinaires. De pareilles aubaines sont considérées comme des trouvailles inespérées et font la joie des amateurs passionnés. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les essais? Ils méritent certes bien une recherche particulière; la meilleure preuve, d'ailleurs, de l'importance qu'on leur reconnaît malgré leurs détracteurs, c'est le haut prix auquel ils se maintiennent.

On peut diviser les essais en deux catégories. L'une comprend les essais de types ou timbres proposés, provenant ou non d'un concours.

L'autre se compose des essais de couleur pour les timbres officiellement adoptés.

Chacune de ces catégories a un genre d'intérêt qui lui est propre. La diversité que l'on rencontre dans les types de la première est particulièrement séduisante; la rareté des exemplaires ajoute encore à leur valeur, les graveurs n'en faisant tirer d'ordinaire qu'un très-petit nombre. Indépendamment des spécimens dont il vient d'être question, il existe encore, dans quelques albums privilégiés, des essais obtenus à l'aide du frotte-

ment de l'ongle sur le papier, alors que la planche n'est pas encore terminée. C'est à l'artiste lui-même que l'on doit ces curieuses épreuves qu'il ne tire que pour juger du degré d'avancement et du mérite de son œuvre. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la rareté de pareils exemplaires. C'est donc en résumé dans cette catégorie que se trouvent les essais les plus précieux et les plus recherchés. Ils sont d'ordinaire tirés en noir.

Ceux que nous mettons en seconde ligne ont bien aussi leur mérite. Ils sont destinés à passer sous les yeux d'un comité ou d'un fonctionnaire chargé d'assigner à chaque valeur sa couleur particulière. Ces essais, nous arrivant avec la sanction officielle, tirent de cette circonstance une nouvelle valeur à laquelle vient se joindre la variété des nuances sur des exemplaires généralement d'un prix unique. Ces diverses considérations donnent à ces épreuves un certain cachet d'étrangeté, que les palais blasés des riches amateurs recherchent comme un mets de haut goût et dont ils se montrent très-friands.

Enfin, mentionnons aussi les feuilles tirées par les imprimeurs pour essayer leurs couleurs et dans lesquelles se rencontrent aussi quelquefois de très-belles épreuves.

Nous devons ajouter que nous n'avons voulu dans ce qui précède qu'énoncer des faits généraux; rien d'absolu en cette matière, où les règles ne marchent qu'avec un nombreux cortège d'exceptions.

Maintenant, nous recommandons tout particulièrement aux amateurs la plus grande circonspection dans le choix des essais. Ils devront se garder d'admettre dans leur album des énormités telles que les *fac-simile* coupés dans les journaux et les revues (bien que certains collègues, qui pourtant ont bonne opinion de leur jugement, en fassent figurer quelques exemplaires dans leurs collections); s'abstenir aussi, s'ils rencontrent des lithographies sans importance où souvent même la légende n'est pas écrite dans la langue du pays auquel ils sont destinés. Nous conseillons, bien entendu, l'exclusion absolue des photographies dont nous avons vu un échantillon dans un illustre album anglais à la page d'Honolulu. On ne nous fera pas l'injure de croire que nous accordons la moindre confiance aux produits que la chimie nous livre chaque jour et qui ont pour résultat le changement plus ou moins complet de la couleur des timbres: il est à propos de n'accueillir qu'après mûr examen ces essais de couleurs. On s'est encore efforcé de faire admettre, au nombre des essais, de petites images tirées sur papier coloré et préparé de telle sorte qu'un pinceau enduit d'une substance chimique devait, en changeant la couleur, remplacer l'oblitération. Essai de papier, soit; mais essai de timbre, non.

Nous en avons dit assez pour montrer que nous ne sommes pas optimiste quand même, et que si nous préconisons les essais, nous n'entendons parler seulement de ceux dont l'authenticité est incontestable. Mais, dira-t-on, comment reconnaître les essais sérieux de ceux qui ne le sont pas? Nous convenons que ce n'est pas toujours chose facile; néanmoins, on y parviendra presque toujours si l'on veut se donner la peine d'étudier à fond la matière, et grâce à une pratique constante on obtiendra assez d'expérience pour juger sainement, dans la plupart des cas, le mérite d'un essai. Quelquefois aussi, on devra se lier à l'affirmation des marchands honorables et compétents, lorsqu'ils vous donneront l'assurance que telle vignette a été présentée à l'office postal de tel État et qu'on est en instance pour obtenir son adoption.

Pour ne parler que d'un pays, est-il rien de plus remarquable en ce genre que les essais d'enveloppes anglaises présentés en 1840? De bien rares échantillons arrivent en France, et, malgré le nombre relativement restreint d'amateurs de ces sortes de curiosités, quels prix n'atteignent-ils pas!

Maintenant, une courte observation personnelle : l'opinion de celui qui écrit ces lignes ne peut être suspectée, car il parle ici contre son intérêt. En effet, s'il parvenait à faire partager sa manière de voir à quelques amateurs, il se serait créé un certain nombre de rivaux qui nécessairement lui feraient la guerre. Mais, même à ce prix, il désire faire des prosélytes qui, du moins l'espère-t-il, lui tiendront compte de l'attrait, du charme qu'aura certainement pour eux la voie nouvelle vers laquelle il les aura guidés.

En finissant, nous donnons à nos lecteurs le conseil de visiter les collections qui admettent les essais. C'est à ce point de vue que nous citons les suivantes dans l'aperçu très-sommaire qui va suivre :

France. — Collection unique. M. de Sauley. —

Voir aussi les collections de MM. Donatis, Herpin, comte Primoli.

Angleterre. — Collection de M. Herpin.

Argentine (Rep.). — Collection de M. Herpin.

Belgique. — Collections de MM. Herpin, de Sauley, comte Primoli.

Canada. — Collections de MM. de Sauley, comte Primoli, Herpin.

Colonies françaises. — Collections de MM. de Sauley, Herpin.

Danemark. — Collections de MM. Herpin, de Sauley, comte Primoli, Donatis.

Espagne. — Collection de M. Herpin.

États de l'Église. — Collections de MM. de Sauley, comte Primoli, Herpin, Donatis.

Grèce. — Collections de MM. de Sauley, comte Primoli, Herpin, Donatis.

Hambourg. — Collections de MM. Herpin, de Sauley.

Hollande. — Collections de MM. de Sauley, Donatis, comte Primoli, Herpin.

Hong-kong. — Collection de M. Herpin.

Italie. — Collections de MM. Herpin, de Sauley, comte Primoli, Berger-Levrault, Donatis.

Liberia. — Collections de MM. Herpin, Donatis.

Luxembourg. — Collection de M. Herpin.

Mexique. — Collection de M. le comte Primoli.

Nicaragua. — Collections de MM. de Sauley, Herpin.

Nouveau-Brunswick. — Collections de MM. de Sauley, Herpin, comte Primoli.

Nouvelle-Ecosse. — Collections de MM. de Sauley, Donatis, Herpin, comte Primoli.

Nouvelle-Galles du Sud. — Collection de M. Herpin.

Parme. — Collection de M. Herpin.

Paraguay. — Collections de MM. Herpin, de Sauley.

Prusse. — Collection de MM. Herpin, Donatis.

Schleswig-Holstein. — Collections de MM. Herpin, Berger-Levrault.

Sicile. — Collections de MM. Herpin, de Sauley.

Suisse. — Collections de MM. Donatis, de Sauley, Herpin, Hughes-Hughes.

BAPTÈME.

N'est-il pas étrange que depuis six ou sept ans que l'on s'occupe de l'étude et de la recherche des timbres-poste, on n'ait pas encore songé à donner un nom à cette attrayante occupation qui fait le bonheur des uns et la fortune des autres? Il est impossible de regarder comme une dénomination acceptable le mot : *timbromanie*. Ce n'est en effet qu'un terme légèrement injurieux que certaines gens, en croyant faire un mot, articulent avec une intention sarcastique d'un effet d'ailleurs assez innocent. C'est donc faute de mieux qu'on l'a employé jusqu'ici; mais il est temps de le hannir ignominieusement de notre vocabulaire; bien plus, lecteurs et écrivains de ce recueil, nous devons nous efforcer d'oublier cette odieuse expression et de douter même de son existence. Maintenant, en admettant que la bête soit morte et le venin aussi, il faut lui trouver un successeur qui n'ait rien de commun avec elle et qui même compte autant de qualités qu'elle avait de défauts. Mais où trouver cet oiseau rare? Chacun pouvant donner son avis sur cette grave question, et la fortune favorisant les audacieux, nous nous hasardons à formuler ici notre opinion.

Tout le monde a pu remarquer que la plupart des mots nouveaux avaient pour racine des mots anciens, sans doute à cause de l'affinité que les extrêmes ont les uns pour les autres ; or, les néologismes empruntant leurs éléments aux Latins et aux Grecs, nous allons tenter aussi une incursion dans l'un de ces idiomes. Nous entendons déjà les cent voix de la critique nous crier :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains !

Nous bravons ces vaines clameurs, nous poursuivons notre carrière, selon l'expression de M. Baour-Lormian, et nous nous disons que puisque la numismatique a tiré son nom du latin *numisma*, médaille, et la sphragistique (étude des sceaux, sans jeu de mots) du grec *σφραγις*, je scelle, nous pouvions aussi, vu sa richesse, faire quelque emprunt à cette langue généreuse et proposer aux amateurs le mot : *Philatélie*, comme exprimant l'idée que le terme odieux stigmatisé plus haut s'efforçait de ridiculiser.

Philatélie est formé de deux mots grecs : *philos*, ami, amateur, et *telos* (en parlant d'un objet) franc, libre de toute charge ou impôt, affranchi : substantif : *φιλατελικα*. *Philatélie* signifierait donc : amour de l'étude de tout ce qui se rapporte à l'affranchissement.

Maintenant, puisque le mot est lâché et que le nouveau-né a vu le jour, en vue d'augmenter ses chances de bonheur et de prospérité, nous prions instamment nos jeunes et charmantes lectrices d'en être les marraines. Eh quoi ! dira-t-on, vous parlez grec aux jeunes filles ? C'est choisir un singulier moyen pour leur plaire et demander leur patronage. Le moyen n'est peut-être pas si mauvais que vous le supposez. Qui sait si l'étrangeté même de la requête ne sera pas sa meilleure recommandation. A qui donc, d'ailleurs, une chose nouvelle, un mot nouveau, peuvent-ils demander aide et protection, si ce n'est à la jeunesse amie des nouveautés en toute chose, et dont les faibles implorant bien rarement en vain la générosité ? Du reste, au nom du grec, nous n'affichons aucune des folles prétentions du Vadius de notre Molière. C'est donc sans témérité, mais aussi sans embarras, que nous sollicitons l'approbation de la plus belle moitié du genre humain, sûrs que nous sommes, si nous l'obtenons, de celle de l'autre moitié.

En définitive, nous n'imposons rien ; seulement la lice étant ouverte, nous attendons, nous sollicitons même les communications qui auraient trait à cette question, nous déclarant d'avance tout prêts à nous ranger à l'avis d'un *Philatéte* mieux inspiré.

ESSAI DE CONNELL.



Voici un essai bien connu qui est l'objet de l'ambition d'un grand nombre de collectionneurs. Il est regrettable que le type qu'il représente soit d'une telle vulgarité, car l'exécution en est extrêmement remarquable. La perfection du travail est telle que l'on peut, à notre avis, considérer cette vignette, surtout dans les exemplaires tirés avec soin, comme ce qui s'est fait de mieux en ce genre. Ce portrait est celui de M. Connell, ex-directeur des postes du Nouveau-Brunswick, qui, pour avoir osé ajouter son image à la galerie des augustes effigies postales de ce pays, fut destitué et forcé de résigner ses fonctions. Il était si désireux de produire sa figure que, si on ne l'eût arrêté en si beau chemin, ses timbres allaient être livrés à la circulation. Nous en possédons un rarissime exemplaire *dentelé*, dont le tirage est moins soigné que celui des essais. Il existe des photographiques de ce type qui, par leur ressemblance avec l'original (la couleur étant la même), ont trompé bien des amateurs.

LA TRIQUETRA.

Tout le monde a pu remarquer sur les timbres de Naples une pièce des armoiries bourbonniennes, composée de trois jambes réunies dans leur partie supérieure par une tête de Méduse. Cet emblème représente la Sicile ; il est emprunté aux monnaies antiques de ce pays, particulièrement à celle de Syracuse. Cependant, sans pouvoir s'expliquer cette particularité, on le voit également sur les pièces d'Aspendus de Pamphlie, Selge de Pisidie, Olbia de Cilicie, etc., etc. Dans l'espèce, comme disent les hommes de loi, le type des trois jambes représente les trois caps de la Sicile qui ont valu à cette province le surnom de Trinacria. Mais *l'emblème lui-même* destiné à symboliser cette île sur les monuments antiques et dans les armoiries des rois de Naples, est appelé *Triquetra* (triangle) par tous les antiquaires qui ont écrit sur la Sicile. Entre autres autorités, l'illustre Eckel cite Pline et Horace, qui tous deux se sont servis du mot *Triquetra* pour désigner ce pays. Quant à la tête de Méduse qui forme le point de jonction dans notre emblème, les savants n'ont pu jusqu'à présent donner à son sujet d'explications satisfaisantes ; nous qui ne le sommes pas, nous pensons que cet attribut fait allusion, d'une manière plus ou moins détournée, à la fertilité de la Sicile, puisque certaines contrées renommées aussi par la richesse de

leur sol et qui ne sont rien moins que triangulaires, l'ont fait également figurer sur leurs monnaies. *Chi lo sà ?*

DES TIMBRES

DE BUENOS-AYRES, DE CORRIENTES ET DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

—
BUENOS-AYRES.

Dès l'origine des collections, les timbres de Buenos-Ayres ont attiré d'une manière toute spéciale l'attention des amateurs. Leur aspect *su generis*, leur rareté, la difficulté de leur classement, tout tendait à en faire l'objet d'une recherche particulière. Aussi croyons-nous que quelques éclaircissements à leur sujet ne sont pas sans utilité.

Nous connaissons aujourd'hui tous les types et toutes les valeurs des timbres de Buenos-Ayres ; de plus, les renseignements que nous donnons émanent d'une source officielle, puisque nous avons sous les yeux un tableau synoptique des différentes émissions contenant les *fac simile* des timbres tirés en noir ; néanmoins le désordre, l'incurie, la négligence paraissent être tellement dans les habitudes indigènes, que nous ne pouvons que bien difficilement arriver à connaître la vérité tout entière en ce qui concerne la deuxième série.

1^{re} SÉRIE. — 29 avril 1858.

Type de vaisseau.

- 2 Pesos bleu.
- 3 Id. vert.
- 4 Id. rouge.
- 5 Id. jaune.

2^e SÉRIE. — 26 octobre 1858.

On ne se donna pas la peine pour cette seconde émission de faire graver de nouvelles planches. Ce fut celle du 5 Pesos qui servit pour le *uno* *Peso*. On arriva à ce résultat en laissant subsister seulement les deux extrémités du premier C dans le mot *Cinco*. Puis, on enleva le second jambage de l'N ainsi que les deux lettres C O. De cette façon on obtint l'inscription suivante : : IN P^s, et l'on se figura que ces caractères sans nom devaient signifier : *uno* *Peso*. Ce timbre ainsi modifié fut tiré en couleur *café*, selon l'expression de la pancarte qui nous sert de guide.

Pour obtenir le timbre de 4 Reales, on employa la planche du 4 Pesos où la valeur se trouvait écrite presque en toutes lettres : CUAT^s P^s, mais on négligea de faire subir au P une légère modification qui, par l'addition d'un trait oblique, en eût fait un R, de telle sorte que le 4 Reales resta,

du moins sur les timbres, un 4 Pesos comme auparavant. On tira ce chef-d'œuvre en couleur châtain (*castaño*).

Il fallut deux mois et plus à l'administration des postes pour s'apercevoir qu'entre la couleur *café* du *Peso* et la couleur châtain du 4 Reales, la confusion devait être non-seulement probable, mais certaine. Enfin, le 1^{er} janvier 1859, on remplaça le *Peso café* par le *Peso bleu* (toujours avec les caractères indéchiffrables). Puis, comme si le besoin d'une nouvelle énigme se faisait vivement sentir, on fit subir au 4 Reales, à une époque qu'on ne peut préciser, une mutilation qui ne laissa plus paraître distinctement que la lettre T et la moitié du petit O qui la suit (*sic* : T^s P^s). On est fondé à supposer que c'était encore en vue de produire un nouvel : *uno* *Peso*, valeur pour laquelle la poste de ce pays paraît avoir eu une prédilection particulière, puisque, une fois le 4 Reales écarté, ce timbre de *uno* *Peso* resta pendant une certaine période le seul dont on dût faire usage.

Bien qu'on ait mis en doute la métamorphose du 4 Reales en prétendant que le Cinco Pesos *seulement* avait subi la modification dont nous avons parlé plus haut, nous pouvons affirmer qu'après examen fait sur un grand nombre d'exemplaires, il en est résulté pour nous la certitude que le *Cuatro Reales* avait partagé le sort du *Cinco Pesos* et que sa planche avait reçu la même destination.

3^e SÉRIE.

Entre la mise hors d'usage du type du vaisseau et l'adoption de celui de la tête de Liberté, se place une série de quatre timbres dont l'existence ne nous a été révélée que depuis le mois de juillet dernier. Le type représente un cavalier au galop, se dirigeant vers le soleil qu'on distingue du côté gauche à l'horizon, le tout dans un ovale. La bordure du haut contient le mot *Correos*; dans celle du bas, se trouvent les abréviations B^s. A^s, séparées par le chiffre de la valeur. Forme oblongue. Valeur : 4, 6, 8 et 10 reales.



Ces timbres ont donné lieu à diverses appréciations. On a voulu les faire passer pour des essais et même pour des vignettes de spéculation. Nous croyons avoir toute raison d'affirmer que ce sont des timbres et non des essais, car nous connaissons un exemplaire de 6 reales dont l'oblitération est incontestablement authentique. De plus, trois collections ont été apportées à Paris par deux personnes que nous avons nous-mêmes entretenues. L'une est le frère du consul de la république Argentine à Gênes ; et l'autre, un négociant très-honorable de Buenos-Ayres ; tous deux nous ont affirmé que ces

timbres avaient eu cours pendant un très-petit nombre de jours, variant de huit à douze, qu'ils les avaient obtenus très-difficilement d'un employé de la poste et que les collectionneurs de Buenos-Ayres en faisaient le plus grand cas. L'une de ces personnes, bien qu'étant du pays, n'a voulu se dessaisir de sa collection à aucun prix. L'autre, n'étant pas collectionneur, en a fait présent à un de ses parents. Enfin, il nous a été communiqué une lettre dans laquelle un habitant notable de Buenos-Ayres affirmait que ces timbres, après douze jours d'existence, avaient cessé d'avoir cours légal à cause des valeurs énoncées exclusivement en *reales*, au lieu de l'être en *pesos et reales*.

4^e SÉRIE. — 3 septembre 1859.

Nom ; tête de la Liberté à gauche, imp. coul. oblong.

1 peso, bleu.

2 pesos, rouge.

4 reales, vert, pap. bleuté.

5^e SÉRIE. — 20 septembre 1862.

Même type que le précédent.

1 peso, rose.

2 pesos, bleu.

6^e SÉRIE.

A partir du 17 avril 1864, Buenos-Ayres adopte le type de Rivadavia.

CORRIENTES.

1856. Tête de la République, 1 real, m. c. (monnaie de papier), noir sur bleu.

1860. Tête de la République, 3 centavos, sans valeur spécifiée, noir sur bleu.

Fin de 1863. Tête de la République, 3 centavos, sans valeur spécifiée, noir sur vert.

Il en existe huit types, avec de légères différences, sur la même planche.



La province de Corrientes, après s'être servie des timbres ci-dessus décrits, a suivi l'exemple de Buenos-Ayres et fait usage du type de Rivadavia depuis le 17 avril 1864.

Une lettre de Buenos-Ayres, que nous avons entre les mains, dit qu'à la date du 27 juillet dernier, il était absolument impossible de se procurer des timbres de Corrientes, ni dans le pays, ni à Buenos-Ayres. — La haute position de la personne à qui cette lettre est adressée nous donne la certitude que le signataire a fait tous ses efforts pour en obtenir quelques exemplaires ; et comme, malgré toute sa bonne volonté et son influence, il a néanmoins échoué, on peut donc affirmer que désormais, la source étant tarie, les timbres de Corrientes vont devenir extrêmement rares et se-

ront, sans nul doute, recherchés avec la même ardeur que lors de leur apparition.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Portrait de Rivadavia. Impr. coul. Rectang.

5 centavos, rose.

10 » vert.

15 » bleu.

C'est le 17 avril 1864 que le type de Rivadavia a été inauguré dans toute l'étendue de la république Argentine, comprenant la province de Corrientes et Buenos-Ayres. On ne s'étonnera pas d'un pareil honneur lorsqu'on saura que l'homme dont l'effigie figure sur ces timbres fut le bienfaiteur de ce pays. Nouveau Pierre le Grand, il s'efforça, grâce à plusieurs voyages qu'il fit en Europe, d'acquérir les connaissances les plus complètes et les plus pratiques relatives au commerce, à l'industrie et à l'économie politique. De retour dans sa patrie, il fit jouir ses concitoyens du fruit de ses travaux et parvint à doter son pays de plusieurs institutions d'une utilité de premier ordre. Connaissant le caractère bouillant et emporté de ces peuples toujours prêts à faire appel au sabre, il réussit, dans la constitution dont il posa les bases, à subordonner le pouvoir militaire au pouvoir civil, ce qui, dans l'armée, porta une légère atteinte à sa popularité. Mais sa mémoire n'en a pas souffert, car sa belle vie lui a valu la reconnaissance de la plus grande partie de ses compatriotes et mérité l'admiration de la postérité.

CORRESPONDANCE.

Inimicus F... — Nous ne pouvons publier votre lettre ; elle critique un timbre que nous vendons et qui est *sérieux*.

M***, à Paris. — Soyez satisfait, chaque mois nous décrirons les timbres d'un pays, peu connus ou difficiles à classer. — Merci de vos félicitations.

Nous apprenons que la collection de M. E. R..., dont nous avons dernièrement entretenu nos lecteurs, a été vendue, non à un marchand, mais à un amateur. Nous aimons à constater une fois de plus que les véritables collectionneurs ne reculent pas devant une dépense considérable quand il s'agit d'enrichir leur album.

M. J. de S..., à Paris. — Ce n'est pas le désir, mais le temps qui nous manque pour faire parître notre journal deux fois par mois ; peut-être nous y déciderons-nous.

M. F. F..., à Lyon. — M. L..., à Paris. — Miss S..., à Londres, etc. — Nous répondons avec notre grand fabuliste :

On ne peut contenter tout le monde et son père.

Nous ne recevons pas d'annonces dans notre journal, parce que nous ne voulons pas que nos clients, tentés par le bon marché étonnant quelquefois des marchands étrangers, envoient leur argent à des exploiters dont ils n'entendraient plus parler, ou à des maisons connues pour s'occuper spécialement de la fabrication des timbres faux.

Citons un exemple : Parmi les demandes d'in-

sertion qui nous arrivent, se trouve une lettre d'un marchand anglais qui offre, entre autres occasions, des Nouvelle-Calédonie oblitérés à 50 c. (Nous les vendons 5 fr. et, à ce prix, nous défions la concurrence.) Un échantillon est joint à la lettre ; il est violet, et ainsi du reste. L'annonce se termine cependant comme toujours par : *All warranted genuine.*

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

LISTE DES TIMBRES-POSTE

AVIS.— Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.) Les frais d'envoi seront à la charge du acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Avec les prix auxquels on peut les procurer chez

MAURY FILS

Rue de Richelieu, 5, Paris.

SUCCURSALE A BOULOGNE-S.-MER

52, rue Napoléon.

S'adresser

à Paris pour la correspondance.

	Neufs.	Oblit.		Neufs.	Oblit.
ALLEMAGNE. Nord, 1/4 noir sur blanc.	10	»	SICILE, 5 bleu.	»	» 25
ANTIGUA. 1 p.	25	»	SCÈNE, 1 ^{re} émission, bleu.	»	» 15
AUTRICHE. Mercure, bleu.	»	» 20	id. Actuels.	»	» 10
BADÉ ancien, 3, 6, 9, k sur p. couleur.	»	» 10	TENQUE, Jaune, brun.	»	» 25
CANADA. 5 c., 10 c., 17 c.	»	» 25	SAINT-THOMAS (danois) 3 c. rouge.	»	» 30
CEYLAN. 1 p. bleu.	»	» 20	MEXIQUE (Aigle). 1/2 real.	»	» 75
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. 5 c. rose.	»	» 20	JAVA. Rouge.	»	» 75
DANEMARK. Ancien 1/2 R. S. B.	»	» 20	MECKLENBOURG-STRELITZ, 1/4, 1/3.	»	» 10
Id. Ancien 2 (pour Copenhague).	»	1 50	ST-THOMAS, 1 ^{re} CABELLO, LA GUIARA, medio real rose.	»	» 75
Id. Essai, tête de Mercure.	»	50	Id. Dos reales vert.	2	»
Id. Essai, tête du Roi.	»	50	Id. 1 cent. rose 2 c. vert.	»	» 25
Id. Nouveau 4; rose.	»	25	Id. 3 c. jaune, 4 c., bleu.	»	» 50
NAPLE. 2 g. rose.	»	» 10	La série des 4 timbres, 1, 2, 3, 4 cent.	1	» 25
Id. 1/2 g. rose.	»	1	Pour 10 séries (à MM. les marchands)	8	»
Id. Victor-Emmanuel, 1/2 l., 1/2 g., 1, 2, 5, 10 g.	»	» 50			
ESPAGNE. Correo official, 1855. 1/2 jaune.	»	» 15			
ÉTATS-UNIS. U. S. Despatch, aigle, bleu, 1 c.	»	» 50			
GUYANE. 1 c. noir.	»	» 25			
HAMBOURG. Tous les offices particuliers, Hammer, Scheerenbeck, Facteurs, Krantz dorés, argentés, Lafrenz, etc., etc.	»	» 10			
HONOLULU. Nouveau 2 c. rouge.	1	»			
Id. Nouveau 2 c. noir sur blanc.	1	»			
ITALIE. Chiffre-taxe jaune.	»	» 20			
LIBERIA. 6 c. rose.	1	»			
Id. 12 bleu.	1	» 50			
Id. 24 vert.	2	» 25			
INDES. Enveloppes 1/2 anna.	»	» 25			
Id. Id. 1 anna.	»	» 50			
NORVÈGE. 1 ^{re} émission, Lion bleu, 4 sk.	»	» 10			
PÉROU. Essai bleu, blanc (dernière émission).	1	» 50			
RUSSIE. 1 k. jaune.	»	» 25			
SICILE. 1/2 jaune.	1	» 50			
id. 50 brun.	2	» 50			

Ayant reçu une grande quantité de ces timbres (St-Thomas, La Guaira), nous pouvons les céder en gros à des prix très-avantageux.

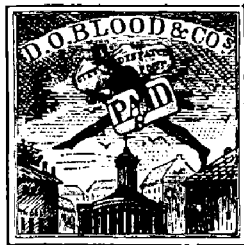
ALBUM TIMBRE POSTE

PAR JULIEN LALLIER

QUATRIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE, ORNÉE DE CARTES, D'ARMOIRIES ET D'UN PLANISPHÈRE COLONIE.

Prix : Reliure toile, 1 fermoir. 8 fr.
— Dem. reliure, mar. 1 fermoir. 10 —
— Rel. mar. plein. tr. dorée, 2 ferm. 12 —



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:
FRANCE — Un an... 2 fr.
AVEC PRIME
Payables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement
à M. MAURY fils
5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT:
ÉTRANGER — Un an... 4 fr.
AVEC PRIME
Payables en timbres poste neufs de
la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE

Cette fois encore notre chronique se borne à bien peu de chose. Nous ne connaissons qu'un timbre qui ait subi quelques changements, c'est le suivant :

Etats-Unis d'Amérique. — Enveloppe, type ovale presque semblable à celui de la précédente émission, mais un peu plus grand. Effigie de Washington; autour UNITED STATES, THREE CENTS, chiffre 3 de chaque côté, le tout en relief blanc sur fond rose; inscriptions et chiffres de grande dimension; papier blanc, papier jaune. Cette enveloppe diffère si peu de celle qu'elle remplace, que nous ne croyons pas utile d'en donner la gravure.

Victoria (possession anglaise). — Timbre carré, effigie dans un cercle, type semblable aux 4 et 2 pence émis dernièrement; ONE PENNY, vert tendre sur papier blanc.

Indes. — Nous avons reçu des enveloppes 1/2 anna sur papier blanc, jusqu'à présent nous ne les connaissons que sur papier jaunâtre.

Van-Diemen. — Les timbres de 1 et de 2 pence sont dentelés.

Etats confédérés d'Amérique. — Nous avons déjà décrit un timbre avec encouragement en damier, et les inscriptions Blockade, Postage one dollar, etc., imprimé en bleu sur papier blanc.

Nous avons reçu les suivants :

One dollar, noir sur papier rose.

Fifty cents (50 c.), vert clair et vert foncé.

Sur ces derniers (50 c.), on lit *W. Indies* (Indes occidentales) à la place de *Europe*.

Enfin nous avons sous les yeux une charmante gravure proposée par un artiste de talent, comme modèle de timbre-poste à la république Bolivienne. Au centre de ce timbre se trouve un écusson renfermant les armoiries ou emblèmes du pays : Un lama, une gerbe, une branche de caféier, des montagnes et le soleil couchant à l'horizon, tout cela formant paysage; au-dessous, six étoiles sur fond d'azur. De chaque côté de l'écusson, une branche d'olivier; en haut, un bonnet phrygien, et sur une banderole : *REPUBLICA BOLIVIANA*; en bas, sur une autre banderole dont les deux extrémités sont restées en blanc, sans doute pour y inscrire la valeur, on lit *CORREOS*.

Le graveur a signé son œuvre M. R. F. dans l'un des coins inférieurs.

Il serait à souhaiter que ce timbre fût adopté; la composition en est gracieuse et bien entendue, et la gravure est d'une finesse remarquable.

M.

De l'étude des Timbres-Poste.

Il est des gens qui croient de leur dignité et de leur importance, lorsqu'on parle devant eux du contenu de nos albums, de lâcher quelque réflexion de la force de celle-ci : « Est-il rien de plus sot que cette manie de collectionner les timbres-poste ? » Certes, oui, répondons-nous, il est une manie cent fois pire, et elle se traduit par l'habitude de porter de prétendus jugements sur des matières complètement étrangères à celui qui s'arroge le droit d'en parler. C'est donc pour réhabiliter un goût calomnié et prouver que les amateurs de timbres ne doivent pas être absolument dépourvus d'intelligence, que nous donnons ici la liste abrégée des connaissances pratiques indispensables à tout collectionneur sérieux.

Il faut donc connaître :

- 1° Les différents pays où les timbres ont été successivement en usage ;
- 2° Les dates auxquelles les timbres ont été créés et supprimés ;
- 3° La classification des timbres de chaque pays dans l'ordre où ils ont été émis ;
- 4° Leur classification par émission d'un même type ;
- 5° Les détails qui permettent de distinguer les timbres authentiques ;
- 6° Le genre d'impression de chaque timbre, et par conséquent ce qui caractérise la lithographie, la typographie et la gravure sur bois, pierre ou acier ;
- 7° Les différents papiers employés pour imprimer les timbres, papiers minces ou épais, mats ou glacés, filigranés ou non ;
- 8° Les divers filigranes des papiers et quels timbres ont été frappés sur ces papiers filigranés ;
- 9° Les timbres qui n'ont jamais été dentelés, ceux qui ont existé non dentelés et qui ont été dentelés plus tard, et enfin ceux qui n'ont jamais existé que dentelés ;
- 10° Quels sont les timbres dont les feuilles ne se composent que de types différents ;
- 11° Les timbres qui se trouvent frappés sur les feuilles par groupes de types légèrement dissimilables reproduits plusieurs fois ;

12° Quels sont ceux qui ne présentent jamais qu'un seul et même type ;

13° Les timbres qui ont été tirés par erreur dans des couleurs qui n'étaient pas le signe distinctif de leur valeur ;

14° Quels sont les timbres qui ont été réimprimés et comment on les distingue de ceux qui ont servi primitivement ;

15° Les pays dont les timbres réimprimés peuvent servir à l'affranchissement ;

16° Les différentes dimensions d'enveloppes sur lesquelles on a frappé les timbres ;

17° De quel côté ou de quels côtés chaque type a été estampillé ;

18° Quelles sont les enveloppes qui portent ou non des inscriptions ;

19° De quelle couleur sont ces inscriptions ;

20° Si ces inscriptions sont à droite ou à gauche, ou bien encore sur d'autres parties de l'enveloppe ;

21° Si le papier des enveloppes est ordinaire, vergé ou filigrané ;

22° Les types pour timbres d'enveloppes qui ont été frappés sur différents papiers ;

23° Quels sont les timbres qui ont été créés pour un service spécial, c'est-à-dire exclusivement pour lettres simples, pour lettres chargées, pour lettres en retard, pour journaux, pour correspondances officielles, ou pour expédition de timbres par la poste, etc.

Lorsqu'un amateur se sera livré à une étude quelque peu approfondie de tous ces détails, il sera en état de donner à sa collection une classification raisonnée, de la préserver de tout exemplaire faux ou douteux et de parler timbres-poste avec quelque autorité, prenant en pitié d'ailleurs, si elles se produisaient encore, ces plaisanteries de si bon goût qui ne sont que les variations de ce refrain si connu : « Est-il rien de plus sot que cette manie de collectionner les timbres-poste ? »

E. REGNARD.

POURQUOI

LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, L'HOTEL DES POSTES, LES MUSÉES, N'ONT-ILS PAS LEUR COLLECTION DE TIMBRES-POSTE ?

Il est fort étonnant que les musées soient si longtemps à admettre au milieu des nombreuses collections de monnaies, de médailles, de papiers-monnaies, de sceaux, de vieux livres, d'autogra-

phes, etc., celle des timbres-poste, qui cependant a parmi ses sœurs place toute marquée.

Avant que ce goût soit devenu si populaire, si universellement répandu, il y a dix ans de cela, il fut décidé en conseil que l'administration des postes de Paris organiserait une collection des timbres de tous les pays, disposée de façon à être vue de public. Cette décision reçut même un commencement d'exécution, puis elle tomba dans l'oubli.

Les timbres-poste cependant, créés pour l'un des services les plus importants, et adoptés par tous les peuples civilisés, changeant de types comme les monnaies avec les différents gouvernements, et marquant ainsi bien des points intéressants de l'histoire contemporaine, présentant les effigies des souverains, souvent même avec une fidélité, une délicatesse que la gravure des médailles peut difficilement égaler, portant aussi, soit les armoiries, soit les emblèmes ou quelquefois les productions des pays, comme les Bahama et les Nevis; toutes ces considérations, et bien d'autres encore que le défaut d'espace ne nous permet pas d'énumérer ici, imposent aux gouvernements l'obligation de leur donner l'hospitalité dans les cabinets spécialement affectés aux médailles et aux papiers-monnaies.

Nous le disons, même dans leur intérêt, les musées doivent sans retard commencer leur collection de timbres-poste, sous peine de ne pouvoir plus tard se procurer certains exemplaires rares qui disparaissent chaque jour du commerce et se classent dans les collections d'amateurs sérieux dont le nombre augmente de jour en jour dans tous les pays et à tous les degrés de l'échelle sociale.

Or, la philatélie devenant presque une science, et se trouvant dans une voie de prospérité telle, qu'on ne pourrait citer aucun autre exemple d'un goût aussi répandu et cultivé avec autant de passion, nous pensons être utile à tous en fournissant aux gouvernements l'occasion de montrer leur sollicitude à l'égard de ceux qui se livrent à l'étude et à la recherche des curiosités; cette idée, nous l'espérons, fructifiera et nous serons heureux de pouvoir en réclamer la paternité, alors que le public jouira de tous les avantages que ne manquera pas d'amener sa réalisation.

Puisse-t-elle ne pas se faire trop attendre !

A. MAURY.

CLASSIFICATION

DES TIMBRES DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE.

PREMIÈRE ÉMISSION.



6 pence, octogone, doré sur papier blanc jaunâtre, cygne petite dimension.

Ce timbre dut être émis le premier; les rapports continus avec la métropole l'imposèrent en quelques sorte à la colonie.

DEUXIÈME ÉMISSION.

2 pence, octogone, imp. noire sur pap. brique, cygne de pet. dim.

6 pence, octogone, imp. noire sur pap. blanc jaunâtre, cygne de pet. dim. non doré.

TROISIÈME ÉMISSION.

4 pence, octogone, bleu sur pap. blanc, cygne de grande dim.

Timbre de transition participant de la série précédente par ses angles abattus, et de celle qui va suivre par ses proportions plus larges et la meilleure exécution de son type.

1 shilling, ovale en largeur, imp. rouille sur pap. blanc jaunâtre, cygne de grande dim.

Contrairement à tous les timbres de ce pays, le shilling ovale porte la légende suivante: *POSTAGE W. AUSTRALIA* et la valeur; à cette exception près, l'inscription est toujours entière (*POSTAGE WESTERN AUSTRALIA*, valeur en bas). La forme nouvelle donnée à ce timbre atteste l'intention de rendre la forte valeur particulièrement reconnaissable à première vue.

QUATRIÈME ÉMISSION.



1861 (timbres semblables entre eux de forme et de dessin). Hect., imp. coul. sur pap. blanc, cygne de gr. dim.

1 penny, rouge.

2 pence, orangé.

4 pence, rose vif.

(Ce timbre fut bientôt remplacé par un 4 p. bleu, la confusion des couleurs orangé (2 p.) et rose vif (4 p.) rendant les erreurs très-fréquentes.

4 pence, bleu.

6 pence, vert jaunâtre.

CINQUIÈME ÉMISSION.

1862 (timbres semblables entre eux de forme et de dessin), rect. Imp. coul. sur pap. blanc, cygne de grande dim.

- 1 penny, rouge.
- 2 pence, bleu.
- 4 pence, vermillon.
- 6 pence, violet.
- 1 shilling, vert.

SIXIÈME ÉMISSION.

Semblable à la précédente; timbres dentelés.

On rencontre dans cette série quelques variations de couleurs, mais l'introduction de ces timbres dans les albums rentre tellement dans la fantaisie, que nous ne pensons pas qu'il soit utile de nous y arrêter.

Une dernière observation.

Il a régné dès l'origine une telle confusion, une telle irrégularité, dans l'emploi des timbres des diverses émissions, l'ordre des séries a été tant et si souvent interverti, que celui qui tenterait une classification, d'après l'époque des divers envois qui nous sont parvenus, arriverait fatalement, d'erreurs en erreurs, au gâchis le plus complet. Puisse la nomenclature qui précède préserver nos collègues d'un tel malheur!

Pour ne citer que trois exemples parmi les singularités que nous adresse la Rivière des Cygnes, nous constaterons l'existence des timbres suivants, que nous possédons *dentelés* à la roulette (1) :

- 1 penny noir, 4^e émission.
- 2 pence, orangé, 4^e émission.
- 4 pence, bleu, 3^e émission.

Leur dentelure prouve leur très-récent usage. Alors que sont devenues les valeurs semblables des séries postérieures?

Le nombre de ces anciens timbres était-il donc si grand que, les nouveaux venant à manquer, il en ait été trouvé une suffisante quantité pour la consommation quotidienne de la colonie? Mystère...

DES TIMBRES DE LA GUYANE ANGLAISE.

PREMIÈRE SÉRIE.

1849? — *British Guiana*. Légende circulaire. Valeur au milieu. Timbre de forme ronde. Imp. noire sur couleur.

- 4 cents, jaune. Coll. de M. Herpin.
- 8 cents, rouge.
- 12 cents, bleu. Coll. de M. Herpin.

(1) La roulette est un instrument employé quelquefois dans les colonies pour faciliter, à l'aide de petites incisions intermittentes, la séparation des timbres. Quant à ceux expédiés tout dentelés d'Angleterre, ils doivent toujours leur piquage à la machine à perforer.

Si l'on devait assigner une date approximative à la création des timbres de Guyane et qu'on prit pour guide leur rareté, on serait tenté de supposer que leur origine se perd dans la nuit des temps *philatéliques*; cependant, il ne faudrait pas remonter tout à fait aussi haut pour fixer

l'époque où ils cessèrent d'être en cours d'émission, car c'est en 1850 qu'on leur donna des successeurs; or, comme, toujours à cause de leur rareté, on peut à peine leur accorder une année

d'existence, ce serait donc en 1849 que ces timbres, si recherchés aujourd'hui, auraient été livrés à la circulation. et que, si la *philatélie* eût existé alors, on eût pu les recueillir avec la même facilité que les exemplaires actuels. Cette pensée doit faire surgir des

regrets sans nombre et d'une amertume incomparable dans le cœur de tout véritable amateur. Il faut cependant en prendre son parti et se contenter d'espérance. Maigre régal, direz-vous? C'est vrai; mais il existe un vieux refrain qui dit que : quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

Revenons à nos Guyane. Le Post-office anglais n'a sans doute pas lui-même des données très-exactes à l'endroit de ces timbres; car dans une communication qui avait pour but de fournir des éclaircissements à leur sujet, il a attribué au 8 cents la couleur du 12 cents et *vice versa*, sans compter quelques autres irrégularités. Ce document affirme encore que chaque exemplaire portait une signature (sans doute celle du directeur des postes du pays) et nous possédons un exemplaire du 12 cents bleu, oblitéré, où cette signature brille par son absence. Le seul 4 cents jaune est revêtu de la grille officielle, ce qui prouve que si la mesure devait être générale, son application laissait beaucoup à désirer. Mais nous partageons complètement l'opinion du rédacteur de la note émanant du Post-office, lorsqu'il dit que ces timbres durent être promptement remplacés, à cause de leur grossière fabrication, qui permettait aux faussaires d'exercer avec la plus grande facilité leur coupable industrie.

Malgré leur aspect peu séduisant, ces timbres peuvent être classés parmi les plus désirables et les plus difficiles à obtenir. Aussi nous considérons-nous comme très-heureux de pouvoir offrir à nos abonnés la reproduction de deux exemplaires (le 4 et le 12 cents) dont l'exactitude ne peut



être mise en doute, puisque nous avons nous-même les originaux entre les mains.

DEUXIÈME SÉRIE.

1850. — *British Guiana*, vaisseau. Devise : *Damus petimusque vicissim*. Imp. noire. Gr. dimension, oblong.

1 cent, bleu. Coll. de M. Steinfeld.

4 cents, rouge magenta. Coll. de MM. Berger-Levrault, Perrinel.

La rareté de ces timbres, du *one cent* surtout, est au moins égale à celle de la série précédente; leur peu de durée explique au reste la presque impossibilité où l'on est de s'en procurer. On ne comprend pas d'ailleurs que le type de la première série ayant été abandonné à cause de



sa simplicité, qui semblait appeler la contrefaçon, on l'ait remplacé par celui des timbres qui nous occupent, dont le dessin, peu compliqué et même très-primitif, ne devait pas présenter beaucoup plus de difficulté au burin d'un faussaire quelque peu exercé. Outre ce défaut capital, les grandes dimensions et la forme oblongue de ces timbres qui empiétaient d'une manière indiscrète sur l'espace réservé à l'adresse, tout dut contribuer à en proscrire l'usage. Mais, quelque courte qu'ait été leur existence, elle leur permit cependant d'inaugurer la devise de la Guyane anglaise qui, à partir de cette époque se lut sur tous les timbres de ce pays, *Damus petimusque vicissim*.

« Nous donnons et demandons tour à tour. »

Ce qui peut s'entendre ainsi :

Nous vendons et achetons tour à tour.

Cette devise et le type du vaisseau caractérisent parfaitement la Guyane, que le commerce maritime a rendue une des plus florissantes colonies de la Grande-Bretagne.

TROISIÈME SÉRIE.

1851. — *British Guiana*. Vaisseau dans un écusson. Au-dessous : *Damus petimusque* (sic) *vicissim*. Imp. noire. Gr. dimension. Carré long en hauteur.

1 cent, rouge magenta.

4 cents, bleu foncé.

Nous voici arrivés à ces timbres porteurs de la devise ordinaire de la Guiane, à laquelle une audacieuse variante, autrement dit, un lourd barbarisme, donne un cachet tout particulier. C'est, sans contredit, une chose assez bizarre que le choix d'une devise latine fait par des gens qui n'entendent pas le latin ou qui, s'ils le compren-

nent, sont doués d'une indifférence telle qu'ils ont laissé subsister pendant deux ans, sur leurs timbres, une aussi grossière erreur sans rectification. On ne peut pas demander de l'érudition à des commerçants quelque peu sauvages, pas même celle de la plus vulgaire espèce, qui leur eût permis de s'apercevoir du barbarisme en question; mais alors pourquoi choisir une devise latine? Il n'y avait cependant qu'à copier l'inscription de la série précédente. Il est vrai qu'on est si occupé dans le

commerce! Et puis, on avait changé la couleur des timbres, leur forme, il fallait bien que la légende eût aussi sa part de nouveauté!

Quoi qu'il en soit, nous aimons à croire que si cette bévue ne fut pas la cause unique de leur changement, elle dut au moins y contribuer pour une large part. Bien qu'un peu moins rares que les précédents, ils ne laissent pas que d'être, quand on peut les rencontrer, l'honneur d'une collection.

QUATRIÈME SÉRIE.

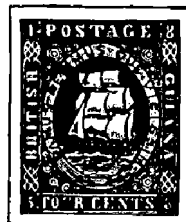
1853. — *British Guiana*. Vaisseau à gauche. 1853 aux quatre angles. *Damus petimusque vicissim* en légende circulaire. Imp. couleur sur blanc.

1 cent, rouge.

4 cents, bleu.

Ces timbres sont, à notre avis, les mieux réussis de toutes les séries de Guyane; par leur dimension, la finesse de leur dessin, leur valeur très-visible, quoique écrite en toutes lettres et non en chiffres (ce serait peut-être leur seul côté faible), ils possèdent, à peu de chose près, les qualités requises pour en faire des timbres très-satisfaisants. Aussi, bien qu'assez difficiles à rencontrer aujourd'hui, leur carrière a été beaucoup plus longue que celle de leurs devanciers, car ils ne furent remplacés qu'en 1860.

Le seul *one penny* offre une variété de couleur assez tranchée : nous en avons trouvé un exemplaire de couleur bistre rougeâtre très-caractérisée. Les deux valeurs existent tirées en noir, comme épreuves d'essai.



Les deux valeurs existent tirées en noir, comme épreuves d'essai.

CINQUIÈME SÉRIE.

1860. — *British Guiana*. Vaisseau à droite. 1860 aux quatre angles. *Damus petimusque vicissim*. Imp. coul. sur blanc, dentelés.

1 cent, rose.

1 cent, bistre rougeâtre } 1862.
1 cent, brun très-foncé }

- 1 cent, noir, janvier 1863.
 2 cents, orangé.
 4 cents, bleu.
 8 cents, rose.
 12 cents, gris.
 24 cents, vert.

Nous comprenons parfaitement la création des timbres des nouvelles valeurs de cette série, mais la raison qui a fait modifier en mal le type principal et donner au vaisseau une direction opposée, cette raison nous échappe complètement; sans compter que le retour à l'antiquité par l'emploi des chiffres romains dans la désignation de la valeur est d'un à-propos très-contestable, surtout après les fâcheuses aventures de la devise latine dont il a été question plus haut; mais un impérieux besoin de changement, motivé sans doute par les métamorphoses successives des timbres Espagnols (1), possédait le Post-office de ce pays, et, pris d'une noble émulation, il produisit le type de 1860.

Le seul *one penny* offre ici quelque intérêt, à cause des nombreuses modifications de couleurs qu'il a subies : il a commencé par être rose (ces exemplaires sont même extrêmement rares aujourd'hui), puis bistre rougeâtre, puis brun ultra-foncé, enfin noir.

SIXIÈME SÉRIE.

1863, août. — *British Guiana*. Type plus grand et plus simple que le précédent. Vaisseau à droite. Imp. coul. Rect., dentelés.

- 6 cents, bleu.
 24 cents, vert.
 48 cents, rose.

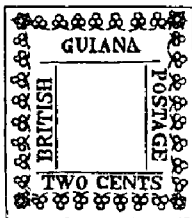
Il existe quelques timbres non dentelés de cette série qui peuvent être considérés comme épreuves d'essai. Nous en possédons un exemplaire tiré en noir avec un soin tout particulier.

Timbres de journaux.

1862, octobre. — *British Guiana*. Encadrements divers. Imp. noire. Rect.

- 1 cent, rose vif.
 2 cents, jaune.
 3 cents, bleu foncé.

Ces timbres ont cela de particulier qu'ils ont été créés dans le pays; mais comme on s'est servi de caractères et de clichés qui se trouvent dans toutes les imprimeries, cela a permis à la contrefaçon de s'exercer encore dans cette circonstance. Il existe une série à très-fines plus espacés que dans le dessin original, qui est,



(1) L'Espagne, comme chacun sait, est un pays où le changement, en fait de timbres-postes, paraît être érigé en principe.

sans contredit, l'œuvre de faussaires. Nous donnons ci-contre le spécimen des différents encadrements qui ornent ces timbres dentelés quelquefois à la roulette.

2. On remarque au centre une apostille ou signature que l'on supposait être celle du directeur des postes; mais, en raison des nombreux changements que nous avons vu subir aux caractères qui la composent, on doit croire qu'il ne s'agit simplement que d'une marque administrative émanant d'un employé des postes et qui a pour but de donner cours légal à ces timbres.
3. Les plus rares de ces encadrements sont les numéros 2, 5, 7.

G. HERPIN,

Auteur de la *Réponse au Monde illustré* et des articles intitulés : *Timbres de Finlande*, *Essais du prince Albert*, *Des Essais*, *Baptême*, *Essai de Connell*, *la Triguera*, *Des timbres de Buenos-Ayres*, *Classification des timbres de l'Australie occidentale*.

FAITS DIVERS

Dans le nombre des amateurs qui viennent au bureau du journal choisir des timbres pour leur album, nous avons remarqué depuis quelque temps une jeune et charmante aveugle!

Quoique privée de la vue, elle collectionne les timbres-poste, mais seulement ceux qu'elle peut voir à sa manière, c'est-à-dire les timbres et les enveloppes en relief qu'elle connaît, c'est le cas de le dire, sur le bout du doigt.

Le sens du toucher est tellement développé chez cette intéressante jeune fille, que les dessins, les inscriptions et jusqu'aux moindres détails, rien n'échappe à ses observations.

Du reste, nous savons de science certaine que parmi les aveugles de l'établissement des Quinze-Vingts on compte plusieurs collectionneurs de timbres-poste.

Un gentleman anglais se présentait dernièrement dans un bureau de poste de Paris, demandant ce qu'il lui en coûterait pour être expédié en chair et en os dans sa patrie, par voie postale, le tout affranchi et recommandé!

L'employé, qui était de bonne humeur (ces messieurs ne le sont pas toujours), après s'être enquis du poids du gentleman, et croyant à une plaisanterie fit le compte suivant :

81 kil. à 80 cent. par 7 grammes 1/2, cela fait juste 8,640 fr.

L'Anglais ouvrit gravement son portefeuille et en tira une liasse de bank-notes qu'il remit au guichet.

Quelques personnes, ayant entendu l'entretien, se hâtèrent de prévenir un sergent de ville, et, malgré ses protestations on reconduisit à son hôtel le pauvre gentleman, qui avait perdu la raison.

Nous apprenons que deux marchands de timbres d'Angleterre viennent de faire faillite; cela confirme ce que nous disions dernièrement à propos des personnes qui envoient, sans prendre de renseignements préalables et sur la foi des annonces, leur argent à des marchands étrangers.

MM. Spiro frères, de Hambourg, dans une lettre adressée à un journal étranger, se reconnaissent hautement et se font gloire d'être les auteurs des timbres faux qui inondent aujourd'hui tous les pays où l'on collectionne. Nous, avons lieu d'espérer que leur impudence décidera enfin l'autorité à mettre un terme à ce trafic aussi immoral que frauduleux.

Nous avons eu le bonheur de posséder un de ces jours derniers un timbre de 15 cent. neuf de l'île de la Réunion; il a été acquis par un amateur de Paris et sera, sans contredit, un des plus beaux ornements de sa collection.

La chance nous favorise pour ces rarissimes timbres; c'est depuis deux ans le quatrième que nous vendons, et nous ne connaissons que quatre collections qui le possèdent.

A. MAURV.

CORRESPONDANCE.

A propos de notre article *Baptême*, nous avons reçu un grand nombre de lettres, le défaut d'espace ne nous permet que d'insérer quelques passages.

Monsieur le rédacteur,

Votre nouveau mot est charmant, joli, bien approprié et bien étymologué. Si doux est *Philatélie*, on dirait le nom d'une nouvelle sainte qui viendrait de s'épanouir! Je ne m'étonnerais pas que bientôt quelques enfants d'aimables Philatéles en fussent baptisés. Les noms sont quelquefois comme le reflet et la marque d'une époque: combien d'hommes, nés devers 1793 et 94, ont été prénommés, qui Pausanias, qui Torquatus, qui Primi-li, Brutus, Décali... Or, leurs pères n'étaient

point fous, ridicules encore moins; ils n'avaient que la fièvre. Philatéle n'est-il pas plus joli, avec ou sans fièvre?

Mais attendons-nous à des critiques, et surtout à des lenteurs. Il y en a dans les adoptions de toute nature: devant l'Académie comme devant les applications du Code civil. Il faut, vous le savez, que les enfants aient de la barbe pour être adoptés définitivement, et l'admission des mots nouveaux a toujours été entourée de grandes difficultés. On voit de ces mots-là être dans la préface et non dans le dictionnaire même, c'est-à-dire n'être encore que sur le seuil de la porte du temple. Mais votre nouveau-né grandira plus vite. Il faudra bien, comme l'eussent fait eux-mêmes les Vaugelas et les Boileau, admettre un mot nouveau qui man que pour particulariser une science nouvelle et un amour nouveau: et quel autre, meilleur que le vôtre, pourrait être proposé? Nos mœurs néologiques, comme toutes autres mœurs, suivent la marche d'un temps qui s'appellera *le siècle de la vapeur*. Fallait-il dire le siècle philatéle? Il durera plus d'un siècle l'amour des timbres-poste, comme celui des médailles, des gravures, des tableaux, des antiquités et de tout ce qui porte avec soi le double cachet de l'agréable et de l'utile, ou seulement celui du bon goût!

Vous avez été bien inspiré aussi en vous adressant aux femmes. Elles ont plus de goût que les hommes, et elles pèsent, ainsi qu'on l'a dit de toute éternité, elles pèsent doucement et sûrement sur les mœurs de tous et sur l'éducation des enfants, « l'espoir de la » Philatélie.

Recevez donc tous mes compliments encore et l'assurance, etc.

JEAN L.

« Londres.

..... Vous voulez un « baptême », un nom qui fasse oublier celui de « timbromanie », j'accours à votre appel, heureux de pouvoir donner mon avis sur cette grave question.

Car un baptême est une fête
Pour des parents, pour des amis!

« *Philatélie* » est, sans conteste, un bien doux nom, mais définit-il assez l'œuvre du collectionneur de timbres?... Pourquoi ne pas ajouter tout simplement aux noms si bien connus d'*archéologue*, de *géologue*, etc., celui de *typologue*, formé de *τυπος*, marque ou timbre (l'ou *τυπος*, je *timbre*), et *λογος*, discours, entretien ou étude.

Typologie signifierait par conséquent étude ou recherche des timbres (poste) (appelés *Frimaerke*, *Freimarke*, *Post-marke*, *Franko-marke* dans les États du Nord)..... Quoi qu'il en soit, la critique décidera, mais nous sommes prêts à être *phi-*

latèles à Londres, si typologues ne se peut à Paris.

J'ai l'honneur, etc.

A.-E. DE LA HYLAI.

M. R...—Rassurez-vous, les mots *collectionner*, *collectionneur*, sont parfaitement français (voyez le *Dictionnaire national* de Bescherelle, dernière édition). *Collecteur* est vieux et n'est guère em-

ployé que dans l'acception de *collecteur* des tailles et impositions.

M. A. T., à New-York.—Les imitations de timbres-poste qui enveloppaient les bonbons ont été saisies chez tous les confiseurs ; que n'en fait-on autant de tous les timbres faux ?

M. W..., à Liverpool. — J'en accepte l'augure.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

LISTE DES TIMBRES-POSTE

AVIS.— Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres ucufa, bons, etc.) Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Avec les prix auxquels on peut se les procurer
chez

SUCCURSALE A BOULOGNE-S.-MER

52, rue Napoléon.

MAURY FILS

Rue de Richelieu, 5, Paris.

S'adresser
à Paris pour la correspondance.

AVIS. — Nous prévenons notre nombreuse clientèle que d'ici à une quinzaine de jours, par suite d'une nouvelle organisation, toutes les commandes seront exécutées dans les vingt-quatre heures. Nous prions les amateurs de toujours indiquer, non-seulement les numéros de notre Catalogue, mais encore les noms des pays et les prix de vente des timbres désirés, cela en rendra la recherche plus facile.

Nos	Neufs.	Oblit.	Nos	Neufs.	Oblit.
44 ANTIGUA, 1 p. rouge	25	»	1678 à 1686 (rt) ROMAGNE, la séríc.	6	»
62 AUSTRALIE (Cygne) 1 p. rouge	»	»	1699 SAINTE-HÉLÈSE, 1 p. rouge.	25	»
97 AUTRICHE. effigie. gris perle	»	»	1702 SAINTE-LUCIE, 1 p. rouge.	»	»
102 Id. Z. S., aigle bleu, 1 k.	»	»	1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	30	»
105 Id. Z. S., aigle rouge, 2 k.	»	»	1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	25	»
138 BADE, 1 k. noir nouveau	10	»	1846 TOSCANE, 1 quatt. noir.	»	75
393 NAPLES, rose, 50 g.	4	»	1902 VÉNÉZUELA, 1/2 chair.	10	»
446 ESPAGNE, 2 r. violet.	»	»	1903 Id. 1 gris	15	»
479 CONFÉDÉRÉS, 2 c. rouge.	25	»	1928 bis VICTORIA, 1 p. vert nouveau.	50	»
480 Id. 5 c. bleu.	50	25			
482 Id. 10 c. bleu.	75	40			
483 Id. 20 c. vert.	2	75			
494 NOUVELLE-ORLÉANS (authent.), 2 c. bl.	50	»			
495 Id. id. 2 c. r.	50	»			
496 Id. id. 5 c. br.	50	»			
507 ROME, 1/2 violet clair.	10	»			
508 Id. 1/2 violet foncé.	10	»			
963 à 1082 HAMBOURG, (garantis) chaq.	10	»			
Id. le 100 pour les marchands.	5	»			
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	25	»			
1160 Id. 1 brun.	50	»			
ITALIE, joli essai vert.	1	»			
1359 MODÈNE, 1 lira blanc.	1	»			
1485 NOUVELLE-GALLES, envelop. 1 p. rou.	50	»			

Notre Catalogue est enfin paru, et tous nos Abonnés ont dû le recevoir. Il est imprimé avec luxe sur beau papier rose et illustré de Timbres en couleur; entre chaque feuillet est intercalée une feuille blanche pour inscrire les nouvelles émissions et prendre des notes; enfin c'est de l'aveu de tous les amateurs le plus complet et le plus joli ouvrage qui ait été publié dans ce genre. — Prix: **75 cent.**; franco, par la poste, **85 cent.**